JOU
2981

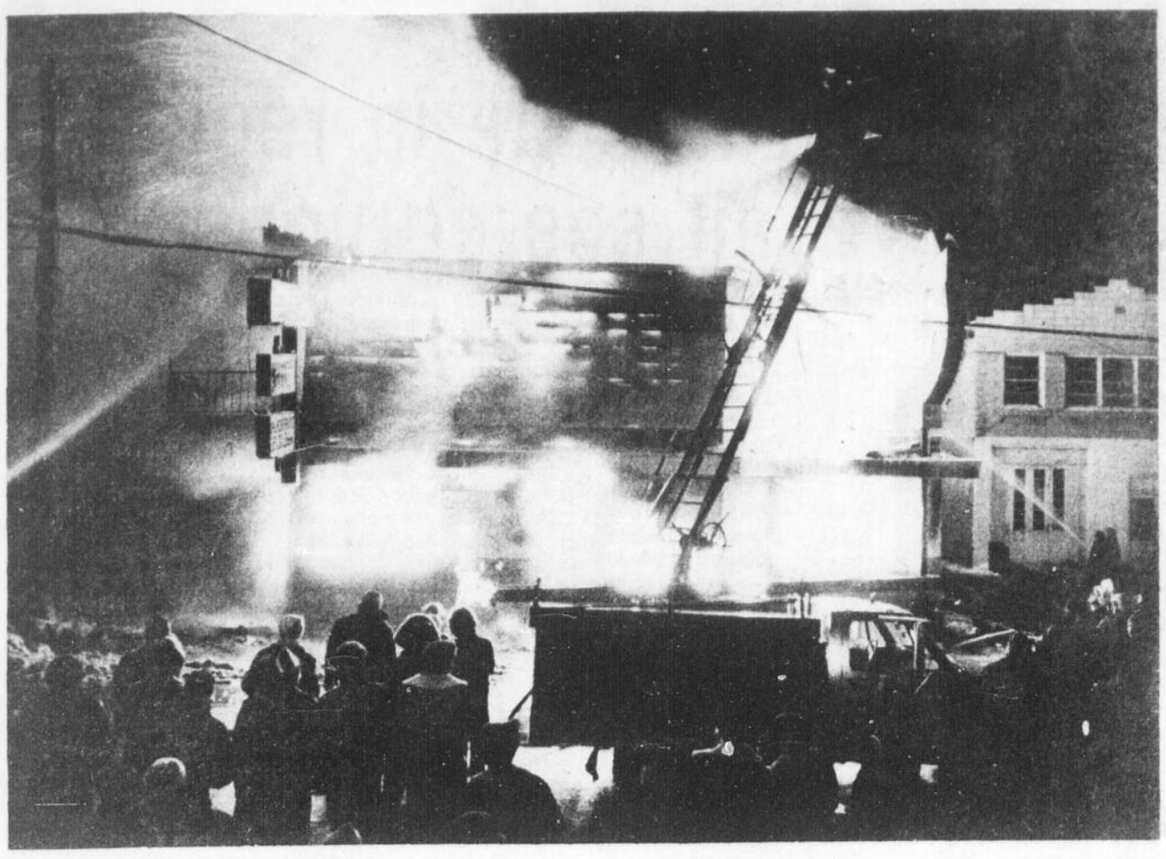

DESTRUCTION — L'hôtel Toscane, de Bagotville, a été la proie des flammes la nuit dernière. Selon le propriétaire de l'établissement, M. Jérôme Gaudreault, les pertes se chiffrent par $150,000. (Photo Daniel Gauthier)

Dommages de $150,000

Le feu rase un hôtel

par Guy Bergeron

BAGOTVILLE — "Je venais d'investir $40,000 dans la réfection de mon hôtel et voici qu'aujourd'hui, il est rasé au sol. Complètement rasé."

Avec une nervosité apparente, c'est ce que relate M. Jérôme Gaudreault, propriétaire de l'hôtel Toscane qui a été détruit par les flammes, hier soir, causant des dommages de l'ordre de $150,000, selon l'appréciation du propriétaire lui-même.

Le feu a pris naissance vers 23 heures au deuxième étage de l'établissement, dans la section des chambres. Quelques minutes plus tard, l'incendie prenant une ampleur qui n'a laissé aucune chance aux sapeurs de Bagotville et Port-Alfred d'éteindre le brasier qui consumait l'édifice de deux étages, de 100 pieds par 40.

Les flammes étaient tellement denses, qu'aux environs de 1 heure, cette nuit, les derniers murs tombaient comme s'il s'agissait d'un château de cartes. En outre, la faible pression d'eau n'a pas aidé aux sapeurs qui ont tout fait pour éviter, heureusement, la conflagration qui aurait pu s'étendre en raison de la proximité des maisons environnantes et des vents de l'est qui soufflaient avec une forte intensite.

Endroit connu

L'établissement commercial de M. Gaudreault comprenait un bar salon de 70 places, deux grandes salles de réception de 100 places chacune, un restaurant et douze chambres.

Au moment de l'incendie, les quelques clients qui s'y trouvaient et les danseuses à gogo qui y oeuvraient, ont rapidement quitté les lieux. On n'a pu rien sauver, si ce n'est les caisses enregistreuses.

Personne de ceux qui se trouvaient à l'intérieur de l'hôtel, n'ont pu déterminer l'origine exacte de l'incendie. Une enquête sera néanmoins menée par la sûreté municipale de Bagotville de manière à déterminer de façon positive la cause de l'incendie.

M. Gaudreault a raconté hier soir au QUOTIDIEN que son hôtel avait également été la proie des flammes en 1967 et qu'il l'avait reconstruit. Cet été, le propriétaire effectuait de nouvelles transformations demandant un investissement de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

M. Gaudreault ne semble pas trop atterré par l'épreuve à laquelle il faisait face hier soir, puisqu'il a même déclaré son intention de reconstruire son établissement commercial.

TOYOTA
ROCOTO

Bibliotheque Nationale du Quebec
Dept. des Periodiques
1700 rue St-Denis
Montreal 129 Compl.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e année No 83 | Jeudi 9 janvier 1975 | 20 pages | 20 cents

PEPSI Soyez prudents sur les routes.

Transport routier

500 licenciements temporaires chez les compagnies régionales

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Par la force des choses, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 500 employés du transport routier ont été mis à pied pour une période indéterminée.

Tous ont pris avec regret le chemin du Centre de main-d'oeuvre, hier, après avoir appris que toutes les compagnies de transport routier de la région fermaient leurs portes pour la durée du conflit provincial dans le camionnage.

Les 500 employés des compagnies Tremblay Express, Harvey Transport, Chicoutimi Transport, Hamel Transport et Roberval Express pourront retirer des prestations d'assurance-chômage. Ces derniers n'ont pas déclenché de grève, les conventions collectives expirant dans la plupart des cas à la fin de 1975.

Même si elles n'ont pas subies de graves menaces, les compagnies de transport routier de la région se sont vues, hier, dans l'obligation de fermer leurs portes.

Comme partout ailleurs, la grève des 2,500 camionneurs, membres de la section 106 de l'Union internationale des camionneurs (Teamsters) frappe durement le Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'arrêt de travail perturbe de façon sérieuse l'économie régionale dans la majorité des secteurs d'activités: alimentation, industries, commerces.

Dans la région, 65 pour cent de la distribution de la nourriture se fait par camions.

Suite à cette grève qui a débuté lundi, aucune violence n'est survenue au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les compagnies de transport n'étant pas impliquées directement dans le conflit.

Au cours de la journée d'hier, seuls quelques employés de l'entreprise Harvey Transport, de Chicoutimi, se sont vus bloquer le passage sur le boulevard Talbot alors qu'ils conduisaient des camions. Une dizaine d'hommes les ont avertis sérieusement de quitter leur travail, sinon ils risquaient d'avoir des troubles. Le tout est rentré dans l'ordre quelques heures après, alors que la compagnie a fermé ses portes.

Tremblay Express

Chez Tremblay Express, 105 employés syndiqués sont mis à pied. A cet endroit, on manipule habituellement 6 millions de livres de marchandises par semaine. C'est ce que confiait, hier, le directeur du personnel, M. Jean Bergeron.

Le contrat de travail des employés affiliés à l'Union internationale des teamsters se termine le 31 décembre 1975.

Harvey Transport

Harvey Transport est la seule entreprise où les employés sont affiliés à la CSN. Ils sont plus de 100 à être mis à pied. Les pertes financières de la compagnies s'évaluent à $25,000 par jour, d'expliquer le gérant, M. Gérard Saint-Arnaud.

Les employés sont actuellement en négociations pour le renouvellement de leur contrat.

Hamel Transport

Plus de 100 employés sont mis à pied chez Hamel Transport. La marchandise manipulée à tous les jours dépasse le million de livres. A cet endroit également, le contrat de travail expire en décembre 1975.

Chicoutimi Transport

Les activités sont ralenties depuis plusieurs semaines chez Chicoutimi Transport. Les 23 employés syndiqués sont mis à pied. La marchandise manipulée est de quatre millions de livres par mois. Le contrat de travail expire en décembre 1975.

Telle est la situation dans quelques unes des compagnies de transport de la région. Plusieurs petites entreprises qui s'occupent de livraison de marchandises sur le plan régional sont elles-aussi paralysées.

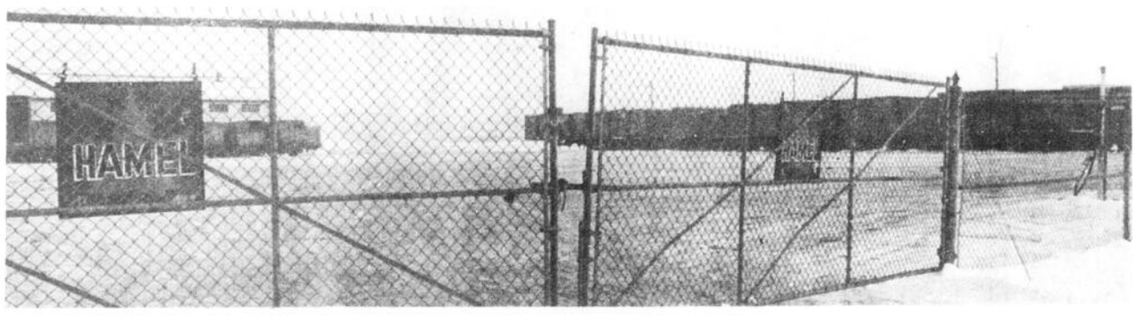

TOUT EST DESERT — Suite à la grève déclenchée par les routiers affiliés aux Teamsters, les compagnies de la région ont décidé de fermer les portes pour une période indéterminée.

Le transport scolaire risque la paralysie

CHICOUTIMI — Les écoliers du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourraient bien accrocher leur sac d'école pour longtemps si les employés syndiqués du transport scolaire déclenchent la grève le 20 janvier.

Le vote de 96 pour cent des membres du Syndicat des employés de ABC Transport et du Syndicat national des employés du transport d'écoliers du Saguenay-Lac-Saint-Jean en faveur de la grève, ne permet plus de doute possible: la grève aura lieu si les compagnies ne réagissent pas dans les prochains jours.

Quant aux 200 employés, ils ont mandaté le comité de stratégie de passer à l'action dès qu'il le jugera nécessaire.

Les 17 compagnies de transport et les deux syndicats ne sont pas parvenus à s'entendre sur les clauses salariales.

C'est au mois d'octobre 1974 que les deux syndicats décidaient de négocier en front commun toute la question monétaire et de négocier le normatif à des tables distinctes.

Depuis le début des négociations, les compagnies de transport ont fait savoir qu'elles étaient égorgées financièrement, donc dans l'impossibilité d'offrir des augmentations salariales considérables.

Les employés refusent d'accepter cet argument et réclament avec tambours et trompettes un salaire décent. Le dossier du transport scolaire est entre les mains du négociateur de la CSN, M. Robert Lachance qui, il n'y a pas très longtemps, s'occupait du conflit des employés municipaux d'Arvida. C'est M. Julien Perron qui a été nommé directeur de greve.

PARALYSIE — Le transport scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean risque la paralysie, si les chauffeurs d'autobus décident d'aller à la grève, prévue pour le 20 janvier.

Le stade des J. O.? Non monsieur

QUEBEC (PC) — Le président de la CSN-Construction a nié hier que les ferrailleurs se servaient du stade des Jeux Olympiques comme d'un otage dans leur lutte pour l'indexation des salaires au coût de la vie.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion des 19 syndicats régionaux de la construction affiliés à la CSN, M. Michel Bourdon a affirmé que les ferrailleurs n'avaient pas obéi à un ordre de la CSN-Construction en se mettant en grève après avoir formé un front commun entre les travailleurs de la CSN et de la FTQ.

"Les ferrailleurs font ce qu'ils pensent devoir faire", a-t-il dit, affirmant qu'on ne pouvait tenir les ferrailleurs responsables du fait que le stade coûtera $350 millions au lieu des $70 millions prévus.

Il a admis que d'après leur calcul le "coussin" qu'on pouvait disposer dans la construction du stade olympique était "très restreint sinon inexistant". Mais les calculs de la CSN sont basés seulement sur les données que la centrale possède, a-t-il souligné.

"S'il existe encore des problèmes dans la construction, c'est parce qu'après huit mois de conflit le Gouvernement n'a pas encore jugé bon de rapprocher les parties en vue d'une entente, a-t-il dit.

Il est faux de dire que 50,000 travailleurs de la construction sont en grève, a dit M. Bourdon qui situe le nombre des grévistes entre 2,000 et 3,000.

Les grévistes se résument à quelques milliers de ferrailleurs à Montréal et à quelques hommes de ligne du nord de la province.

"Actuellement, il y a plus de rumeurs que de grèves," a-t-il dit. Il a admis que les travailleurs de la construction étaient alarmés par les rapports voulants que le gouvernement s'apprête à utiliser les "pouvoirs dictatoriaux" que lui confère la loi 201 pour décréter une indexation limitée aux chantiers de Montréal et à quelques chantiers industriels dans le reste de la province.

Il a rappelé que 40,000 travailleurs des deux centrales avaient fait la grève de trois à cinq semaines à l'été de 1970 pour obtenir l'égalité des salaires entre tous les métiers et toutes les régions.

EN BREF

Local 144

● *Un agent d'affaires du local 144, Robert Thériault, a témoigné hier au procès d'un syndicaliste, Laurier Lessard, accusé d'intimidation sur un chantier de construction. Dans une autre cause identique, deux syndiqués ont été acquittés de la même accusation.*

En page 2

Pour la loi 98

● *Après plusieurs jours d'un silence mystérieux, le conseil de Chicoutimi se déclare à l'unanimité en faveur de la loi 98 adoptée avant la fin de la session de l'Assemblée nationale et stipulant les modes de regroupement municipal dans le Haut-Saguenay.*

En page 3

Anglophones

● *Le bloc des anglophones du Haut-Saguenay s'effrite graduellement, contrairement à la croyance générale, selon les statistiques du rapport de la commission Moreau.*

En page 3

La femme

● *Il faut voir, dans les revendications féminines, le désir d'améliorer non seulement la femme mais aussi la situation de l'homme.*

En page 5

Vietnam du Sud

● *L'aviation gouvernementale vietnamienne a multiplié ses sorties et bombardé la ville de Phuoc Binh tombés aux mains des Vietcongs.*

En page 19

SPORTS

Record égalé

Les Canadiens annulent 4-4 à Détroit pour porter à 18 leur nombre de joutes consécutives sans défaite, égalant un record d'équipe établi en 1971.

En page 11

Inquiétude

Le temps commence à être critique pour les travaux des Jeux olympiques de 1976.

En page 12

Hockey majeur

● *Le nombre des clubs majeurs pourraient bien être réduit de 33 à 24 dans un avenir rapproché.*

En page 11

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	6
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	20
— Cinéma	6
— Décès	20
— Finance	15
— Horoscope	8
— Mots croisés	19
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sport	11 à 14
— Télévision	6

METEO

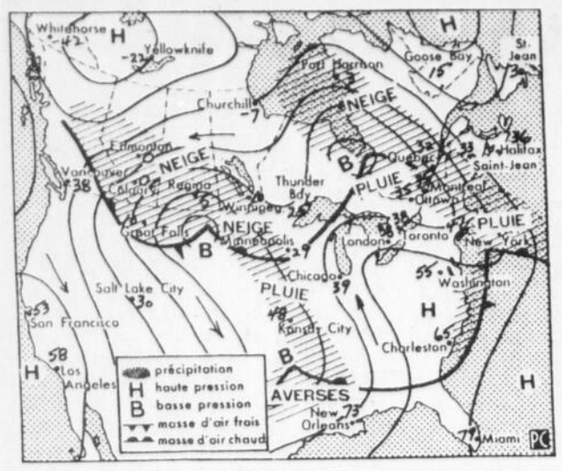

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: Nuageux avec faible neige parfois mêlée de pluie verglaçante. Maximum près de 32 (0). Aperçu pour vendredi: nuageux et doux.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: faible pluie passagère ce matin et nuageux. Maximum 35 à 40 (2 à 4). Aperçu pour vendredi: nuageux et doux.

Québec et Trois-Rivières: Nuageux avec neige faible mêlée parfois de pluie verglaçante et possibilité de pluie passagère. Maximum 30 à 35 (-1 à 2). Aperçu pour vendredi: nuageux et doux.

Haute-Mauricie, Lac-Saint-Jean et Chibougamau: nuageux avec faible neige et venteux par moments. Maximum 25 à 30 (-4 à -1). Aperçu pour vendredi: nuageux et doux.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: nébulosité croissante avec possibillité de faible neige passagère tard dans la journée. Maximum près de 25 (-4). Aperçu pour vendredi: ciel variable.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures observées hier dans les principales villes d'Amérique du nord:

	Min.	Max.
Vancouver	32	41
Edmonton	-16	-3
Yellowknife	-40	-30
Régina	-7	12
Winnipeg	22	22
Toronto	38	43
Ottawa	24	32
Montréal	25	32
Québec	23	27
Frédéricton	4	—
Halifax	32	43
Charlottetown	30	32
Chicago	38	46
Détroit	36	41
Boston	35	46
Miami	70	78
Los Angeles	54	58
San Francisco	53	56

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 04h. 45 (2'4") et haute à 11h. 35 (9'0"). Elle sera à nouveau basse à 18h. 05 (1'9") et haute à ?

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 00h. 20 (13'2") et basse à 06h. 30 (4'2"). Elle sera à nouveau haute à 12h. 45 (16'4") et basse à 19h. 30 (2'9").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 00h. 30 (11'7") et basse à 07h. 25 (3'6"). Elle sera à nouveau haute à 12h. 45 (14'6") et basse à 20h. 45 (2'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973.
édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE. 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Chef de pupitre:
Marcel RIVARD

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

JONQUIERE — Des ouvriers sont à mettre la dernière main à l'estrade sur laquelle seront disposés les fauteuils des conseillers municipaux de Jonquière. Pour les premiers six mois de la nouvelle ville, les quatre maires et ving-huit conseillers des anciennes municipalités qui constituent Jonquière siégeront dans la salle publique rénovée de Kénogami.

Acquittés d'intimidation

Chicoutimi — Léo Lapierre et Julien Tremblay, tous deux de Jonquière, ont été acquittés, hier après-midi, de l'accusation d'intimidation sur un chantier de construction de l'entreprise Bernier, dans le rang Saint-André, à Kénogami, lors de l'arrêt de travail qui a paralysé le secteur de la construction au Québec.

Aucun des témoins entendus n'a pu identifier Lapierre et Tremblay qui faisaient partie d'un groupe de 12 individus qui se sont rendus fermer le chantier de Bernier Construction, cette journée-là.

En effet, un témoin, M. Ligouri Tremblay, n'a pu identifier les individus alors qu'il avait pointé sur des photographies lorsqu'il était interrogé par les policiers, Julien Tremblay, Léo Lapierre et Laurier Lessard.

Cependant, il a précisé, hier, que maintenant il ne pouvait dire si c'était Lessard, Lapierre et Tremblay.

Me Bernard Lapointe et Louis-Charles Fournier qui représentaient Lapierre et Tremblay, ont présenté une motion de non-lieu qui fut accueillie par le juge Bertrand Gagnon.

20 autres accusations

Par ailleurs, le ministère public a porté, hier matin, une vingtaine d'accusations contre autant d'individus en rapport avec les actes d'intimidation survenus au cours de l'arrêt de travail du mois de juin dernier, dans le secteur de la construction.

Les procès des individus accusés hier matin, ont été reporté au 30 janvier à la demande de Me Lucien Tremblay.

L'étude du budget le 21 janvier

CHICOUTIMI — Dans le but sans doute de faire taire les nombreuses rumeurs entourant l'essentiel du budget pour l'année 1975, le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, souligne que l'étude du budget par le conseil débutera mardi le 21 janvier.

Il a par ailleurs été impossible au maire de préciser à quel moment cette étude sera terminée. On estime que la population de Chicoutimi pourra être à même de savoir combien elle devra payer en taxes au début du mois de février.

On se souviendra qu'une première rencontre avait été convoquée le 14 décembre dernier, mais en l'absence du maire lui-même, il n'avait pas été possible au conseil de connaître les prévisions budgétaires pour l'année 1975.

Hier soir, le maire a invoqué encore une fois le besoin pour le conseil d'avoir une liste complète des dépenses en investissements prévues pour les cinq prochaines années avant d'aborder l'étude du budget.

Enchaîné pour un "job"

Chicoutimi — Dans le but d'obtenir un "job", un père de famille de la rue Hôtel-de-Ville à Chicoutimi, M. Yves Giguère, s'est enchaîné aux portes du Centre de main-d'oeuvre hier après-midi.

L'individu qui attendait son chèque du Bien-être, semblait fatigué de vivre des allocations sociales et voulait obtenir un emploi.

Les policiers de Chicoutimi qui se sont rendus sur les lieux, ont dû scier la chaîne pour délier ce passionné du travail.

Il a été conduit au poste de police de Chicoutimi et relâché par la suite.

Il a expliqué au capitaine-détective Marcel Vaillancourt qu'il voulait obtenir un emploi, mais que le Centre de main-d'oeuvre ne lui en avait pas trouvé encore; c'est pourquoi il a décidé de s'enchaîner aux portes du Centre de main-d'oeuvre, voulant sans doute attirer l'attention sur lui.

Il y a réussi, puisque, d'une part, les passants s'arrêtaient devant lui et que, d'autre part, on ne pouvait ni entrer ni sortir du Centre de main-d'oeuvre, la chaîne empêchant littéralement de pousser la porte. Le manège a duré passablement de temps.

Giguère n'est pas un inconnu des policiers pour ses frasques en public. En effet, lors de la dernière campagne électorale fédérale, il avait perturbé la descente de Pierre-Elliott Trudeau du "Trudeau Express" et la visite de Robert Stanfield, à Alma.

Intimidation

La FTQ de la région avait ses équipes

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Témoignant hier pour la Défense au procès de Laurier Lessard, accusé d'intimidation sur un chantier de construction, le 12 juin dernier, M. Robert Thériault, agent d'affaires du local 144 de la FTQ, a précisé, que quelque 25 équipes composées de quatre personnes réparties dans trois automobiles ont fait le tour des chantiers du secteur de Chicoutimi et de Jonquière au cours de l'arrêt de travail dans le secteur de la construction.

La preuve présentée par Me Lucien Tremblay avait démontré, par le témoignage de Guy Bernier, de Jonquière, fils de M. Oswald Bernier, de Bernier Construction, que Laurier Lessard lui avait ordonné de cesser de travailler le 12 juin dernier au moment où un groupe s'était rendu dans le rang Saint-André où il coulait un solage d'une maison.

M. Thériault a précisé au moment où il témoignait sous la protection de la Cour, que lorsque le groupe s'est rendu sur le chantier, Laurier Lessard n'en faisait pas partie et que c'est Thériault lui-même qui a demandé à Bernier de cesser de travailler.

Mais lorsque le témoin Thériault, présenté par la Défense, représentée par Me Bernard Lapointe, a été contre-interrogé par Me Lucien Tremblay, de nombreuses objections ont été formulées puisque les questions posées débordaient la plainte précise d'intimidation se rapportant au 12 juin.

Thériault a précisé qu'il y avait trois automobiles regroupant 12 personnes de différents locaux cette journée-là, et qu'il était accompagné d'un nommé Harvey, Lapointe et Querry, tous membres du local 144.

D'ailleurs, à la demande de Me Lucien Tremblay, il devra déposer, aujourd'hui, alors que son témoignage sera à nouveau entendu, les dossiers des trois membres du local 144 qui l'accompagnaient.

Cependant, il n'a pu dire les noms des autres personnes qui faisaient partie du groupe, signalant que les équipes s'organisaient de façon spontanée, et ce, chaque matin pendant plus de 15 jours, pour visiter les chantiers.

La taxe de services est haussée au Lac-Bouchette

par Guy Fournier

Lac-Bouchette — Une augmentation de la taxe d'aqueduc et d'égout de 38 pour cent, ce qui porte cette dernière de $96 par an en 1974 à $132 par an en 1975, voilà l'un des articles importants du budget que la municipalité de Lac-Bouchette a rendu public cette semaine.

Par ailleurs, dans une entrevue accordée hier, le secrétaire de cette municipalité M. Jules Thibeault, confiait au QUOTIDIEN que l'évaluation imposable à Lac-Bouchette a fait un bond de plus de $650,000, passant de $1,925,180 en 1974 à $2,580,834 pour l'année en cours. Il va sans dire, a aussi mentionné le secrétaire de Lac-Bouchette, que la venue de la compagnie Audehou a été pour quelque chose dans cette augmentation des valeurs imposables dans la municipalité.

Pour ce qui est de l'impôt foncier, le taux en demeure inchangé et les citoyens continueront de verser $1.10 du $100 d'évaluation.

Au chapitre des prévisions budgétaires pour l'année 1975, encore là, on remarque une hausse assez considérable sur l'exercice financier de 1974. En effet, les prévisions pour l'année en cours sont de $148,045.67 comparativement à $105,937 en 1974, ce qui démontre une augmentation de plus de $42,000.

En 1974, Lac-Bouchette s'est dotée d'une nouvelle station de pompage et d'un nouveau réservoir d'aqueduc, en plus de reconstruire les égouts et l'aqueduc sur la rue François-Tremblay, qui mène aux installations de la firme Audehou. C'est d'ailleurs ce qui explique, selon le secrétaire Thibeault, cette augmentation de $36 pour les égouts.

Quant à l'augmentation du budget pour 1975, le secrétaire l'explique par le biais des nouveaux services offerts, et, aussi, en tenant compte de l'augmentation des coûts administratifs, coûts de main-d'oeuvre et hausse constante des prix dans le domaine des matériaux.

Hôtel de ville

Dans un autre ordre d'idées et concernant les projets pour l'année 1975, Lac-Bouchette ambitionne de rénover et d'agrandir son édifice municipal, et il faudra compter avec des travaux pouvant varier entre $110,000 et $135,000 pour doter la municipalité d'un édifice administratif adéquat. D'ailleurs, et pour effectuer ces mêmes travaux, la municipalité compte sur une participation financière gouvernementale de l'ordre de 75 pour cent des coûts globaux.

Quant à la mise en commun du service d'incendie de Lac-Bouchette avec sa voisine Saint-François-de-Sales, elle devrait se concrétiser définitivement en 1975, avec cet agrandissement des locaux de l'édifice administratif et l'achat d'un nouveau camion. Pour le partage des coûts de cette mise en commun, Lac-Bouchette en défraiera les deux tiers, alors que Saint-François-de-Sales paiera pour l'autre tiers.

Audehou ouvrira

Enfin, au cours de cette visite à Lac-Bouchette, LE QUOTIDIEN a appris de source très sûre que la firme Audehou, qui avait fermé ses portes le 20 décembre dernier, suite à un ralentissement du marché du meuble, reprendra ses activités dès le lundi 20 janvier.

On sait que cette firme fabrique des pièces servant à la manufacturation de meubles dans trois autres compagnies appartenant au même groupe. La réouverture de l'usine avait été prévue pour la fin de janvier seulement.

Chez les Trappistes

Par solidarité, l'église sera fermée pour l'hiver

Mistassini — Les pères Trappistes, de Mistassini, ont décidé de fermer leur église durant les mois les plus froids de l'hiver.

Ils ont pris cette décision dans un souci de solidarité avec tous ceux qui souffrent des effets de la crise du pétrole, et à qui, en de nombreux pays, est imposée une sévère politique d'austérité. L'économie qu'ils réaliseront ainsi sera utilisée pour aider un groupe du Tiers-monde.

Dans le contexte socio-économique actuel où la majorité des hommes souffrent du gaspillage d'énergie fait par une minorité, chauffer leur grande église est apparu aux moines, comme un gaspillage injustifié d'énergie. Les Trappistes utiliseront une petite chapelle aménagée dans une autre partie du monastère. Ils regrettent de ne pas pouvoir, au cours des quelques mois qui viennent, recevoir les fidèles qui venaient à leur eucharistie du dimanche.

Cependant, leur hôtellerie demeure ouverte et les retraitants et retraitantes y disposeront d'une chapelle aménagée à leur intention. La grande église sera de nouveau ouverte pour le Dimanche des Rameaux.

La CTQ tiendra audience dans la région le 20

CHICOUTIMI — La commission des Transports du Québec sera à Chicoutimi le 20 janvier, où elle siégera pour approuver ou rejeter les contrats de transport écolier accordés par les commissions scolaires régionales à la fin de l'été dernier.

La loi qui régit le transport écolier prévoit en effet que les contrats accordés aux transporteurs sont temporaires, tant qu'ils n'ont pas été autorisés publiquement par la CTQ.

La venue de la CTQ sera aussi l'occasion pour les compagnies qui contestent les prix qui sont payés pour leurs services, de faire la preuve qu'ils devraient recevoir plus... ou moins. Ce dernier cas est évidemment plus rare.

Actuellement, la compagnie ABC Transport, de Jonquière, s'estime lésée par les tarifs que lui paye la régional Lapointe. Elle entend donc soumettre une demande de rajustement à la CTQ.

Arrestation d'un suspect

Chicoutimi — Un individu de Québec qui réside à Chicoutimi depuis quelques semaines, a été arrêté hier, par les policiers de Québec en rapport avec l'attentat commis sur la personne d'un marin, survenu lundi, à Saint-Nicolas, où M. Claude Beauchamp d'adresse inconnue, a été battu et soulagé d'un montant de $2,600.

L'arrestation du récidiviste bien connu dans les milieux judiciaires à Québec, a été effectuée hier, et les policiers ont saisi dans un compte de banque un montant de $1,000 qui pourrait provenir du vol commis sur la personne de M. Beauchamp. Quant à la victime, elle repose dans un état grave dans un hôpital de Québec où on a dû lui faire 100 points de suture pour fermer les plaies occasionnées lorsqu'il fut assailli par deux individus.

Faites entrer le monde chez-vous

LISEZ
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

L'effritement des anglophones étonne la commission Moreau

par Marc Doré

JONQUIERE — Plus de 50 pour cent des élèves des écoles anglophones Saint-Mathias (élémentaire) et St.-Patrick (secondaire) sont des francophones.

Dans plus de 80 pour cent des familles qui ont des enfants dans ces écoles, un des deux conjoints est francophone.

Dans près de 80 pour cent de ces familles (81 pour cent à Saint-Mathias, 77.8 pour cent à St.-Patrick), au moins l'un des deux conjoints est né au Québec.

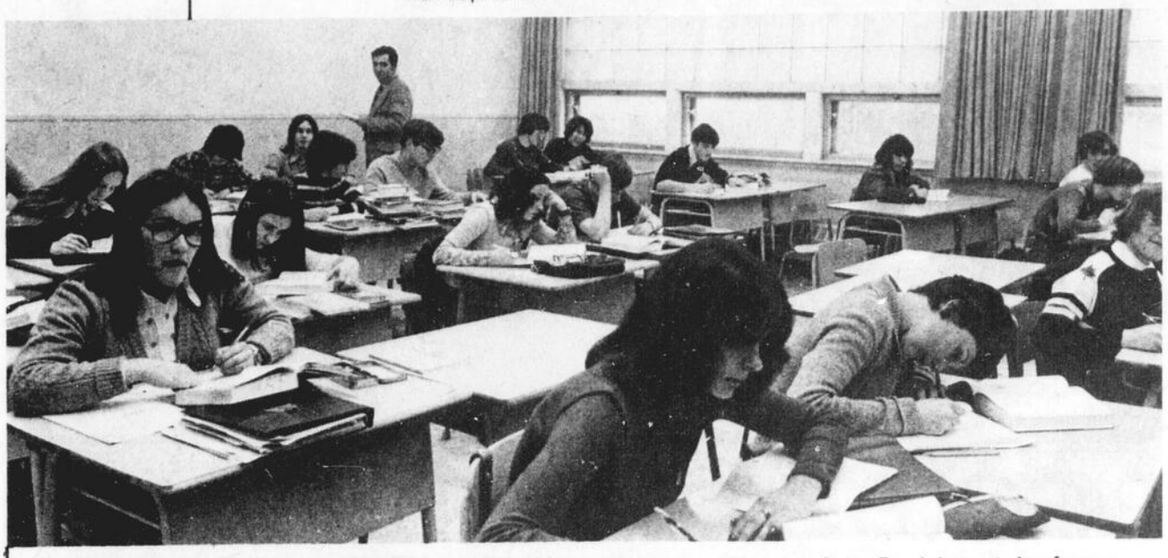

A ST. PATRICK — Selon les statistiques de l'étude de M. Jean-Hughes Lalancette, plus de 50 pour cent de ces élèves de l'école Saint-Patrick sont des francophones "purs".

L'employeur du père, pour plus de 75 pour cent des élèves inscrits à St.-Patrick et pour 60 pour cent de ceux qui fréquentent Saint-Mathias, est soit une compagnie anglophone (Alcan ou Price), soit le gouvernement fédéral (ministère de la Défense nationale).

C'est à partir de ces données, elles-mêmes basées sur une définition extrêmement précise de l'appartenance linguistique des élèves, que la commission Moreau a échafaudé les recommandations soumises au conseil des commissaires de la CSRL en début de semaine.

Comme Le Quotidien l'expliquait hier, ces chiffres justifient, conjugués à des études semblables faites au niveau de tout le territoire québécois, l'exhortation à l'action d'avant-garde faite à la CSRL par la commission Moreau.

Mythes et réalités

Commandée au sociologue Jean-Hugues Lalancette par la commission, l'étude permet de préciser davantage des réalités dont on connaissait l'existence et de détruire des mythes qui servaient d'argument dans les discussions sur la clientèle anglaise de la CSRL.

L'aspect le plus frappant de cette démythification est l'effritement de ce qui paraissait être le bloc anglophone. A la lumière des instruments précis mis aux points par Jean-Hugues Lalancette, les "anglais" cessent d'être une masse monolithique et se teintent de toute la gamme des couleurs du spectre.

En choisissant une multiplicité de facteurs pour déterminer l'appartenance linguistique (six en l'occurence), Lalancette arrive à distinguer 32 types possibles de francophones et d'anglophones. Cette précision a rendu de grands services aux commissaires qui ont pu ainsi déterminer beaucoup moins arbitrairement "qui est quoi". La recommandation principale (limiter aux seuls anglophones l'accès à l'école anglaise), en même temps qu'elle en extirpera les francophones "déguisés" en anglophones, réduira quantitativement la clientèle anglaise à ce qu'elle est en réalité, plutôt faible.

Les commissaires ont évidemment recommandé que les élèves qui ont commencé leurs études en anglais puissent les terminer dans cette langue, s'ils le désirent. Mais l'application de leurs recommandations rendra inutile, à moyen et à long terme, la construction d'une école polyvalente anglaise. A la conférence de presse à laquelle elle recevait les journalistes hier, la commission l'a bien spécifié, par la voix de son pésident, Paul-Emile moreau: la clientèle ne justifie pas la construction d'une école.

Au cours de la même rencontre avec les journalistes, les commissaires ont répété la conclusion de leur rapport: pour proposer des solutions concrètes à la CSRL, il leur aurait fallu plus de temps.

Ils sont prêts cependant, et ils en ont fait la demande, à poursuivre leurs démarches dans ce sens.

L'inventaire de l'équipement disponible, maintenant et au cours des prochaines années, en tenant compte des variations de la clientèle francophone, serait une des premières tâches à laquelle se consacrerait la commission, si son mandat était prolongé.

Le conseil de Chicoutimi à l'unanimité en faveur de la loi sur le regroupement

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — Le conseil de Chicoutimi, avec le maire Girard en tête, se dit unanimement favorable à la loi 98 et il n'est pas question de modifier l'échéancier contenu dans la loi 98 visant la création en 1976 d'une grande ville de Chicoutimi puis en 1978 du Haut-Saguenay.

Par ailleurs, le conseil de ville de Chicoutimi après une étude à huis-clos d'un schéma de travail préparé par le maire au cours de sa cure de silence, accepte unanimement encore ce plan de travail. Cette esquisse préciserait les modalités de fonctionnement à chacune des étapes vers la grande ville de Chicoutimi.

Ce plan de travail sera donc présenté cette semaine au ministre Gérald Harvey, du moins si l'on en croit le maire. Après quoi, le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, prendra connaissance de ce document.

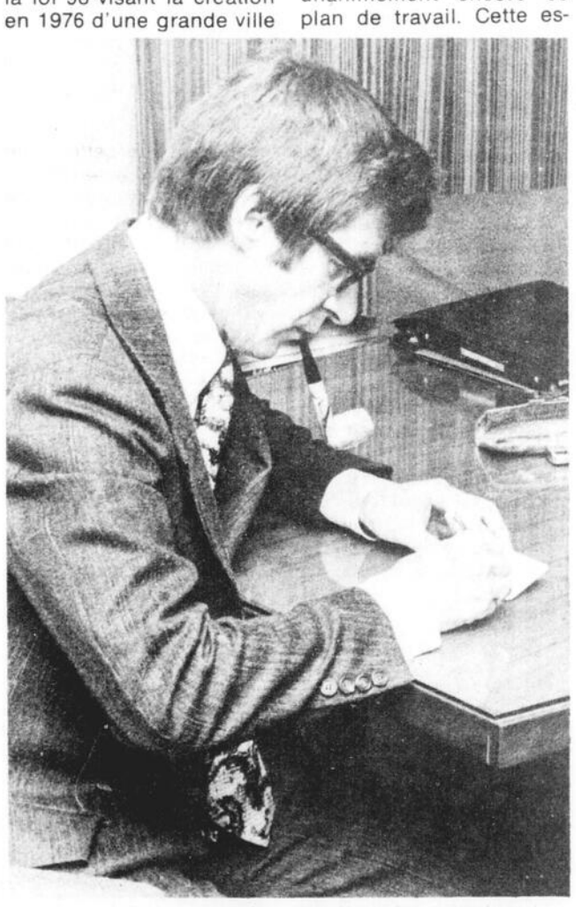

Le maire Henri Girard

Silence

C'est par la peur de faire des déclarations sous l'effet du moment que le maire explique son silence lors de la présentation et de l'étude du projet de loi 98 en décembre.

Soulignant qu'il a l'intention de travailler dans l'ombre et en équipe pour en arriver à la conclusion dictée par la loi créant la grande ville pour 1978, le maire Girard avertit que des déclarations pour le plaisir de voir son nom dans les journaux, il n'en fera pas.

Le maire Girard a tenu à rappeler que tous les maires des villes impliquées dans le regroupement du grand Chicoutimi sont dans le même bateau que lui, du moins que c'était le cas lors de la présentation du projet de loi 98: "C'est pas juste, dit-il, en s'adressant aux membres de la presse; vous vous êtes dardés sur moi comme si j'étais le seul responsable, soit par des textes ou par des caricatures." Plus loin, le maire Girard déclare que la presse ne le comprend pas, qu'il a une vie privée et une santé, que sa campagne électorale fut très dure, que son travail au cégep lui demandait beaucoup de temps, etc...

Ce préambule permettait au maire de faire savoir à tous qu'il ne sera pas là pour personne et que la population sera informée en temps et lieu sur l'essentiel des modalités de regroupement qu'entend privilégier la ville de Chicoutimi en vue de la formation d'une grande ville de Chicoutimi.

Les conseillers

Il a été impossible de joindre les membres du conseil, ces derniers s'étant limités à signer un document dans lequel ils trouvent réaliste le travail fait par le maire et que ce plan de travail doit être maintenu et accepté par le gouvernement provincial.

Cependant, il faut se souvenir que le ministre Goldbloom a déclaré à l'adresse du maire Girard qu'une loi, ce n'était pas quelque chose d'immuable; il faudrait donc s'attendre à des modifications de la loi 98 comme le laissait entendre LE QUOTIDIEN en décembre dernier après le passage à Québec du maire Girard.

Girard continuera d'appuyer Harvey

CHICOUTIMI — "Un ministre dans une région, c'est un homme fort important et que l'on doit respecter. Je continuerai de le coudoyer, dû à sa largesse d'esprit et son sens du dévouement qu'il a démontrés envers la région."

Ces propos sont du maire Henri Girard et il a tenu à les inclure dans ce qu'il considère comme les faits qui démontrent sa position devant le problème du regroupement. Un peu plus haut, le maire Girard souligne qu'il croit et respecte la démocratie et, dans ce sens, il précise que personne ne lui fera oublier dans ses prises de positions les idées d'un ministre régionalisé comme veut l'être M. Gérald Harvey et secondé par les députés de la région qui partagent son point de vue.

Le maire ne croit pas que ces paroles minimisent les efforts déployés par le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard. "C'est dans l'ordre que de coudoyer Gérald Harvey et, dans ce sens, ajoute le maire Girard, c'est normal ainsi et M. Harvey est celui avec qui les députés peuvent aider à réussir."

Parc industriel

Au cours de la rencontre avec la presse, hier en fin d'après-midi, le maire Girard a tenu à rassurer la presse sur les démarches visant à l'annexion d'une partie de la paroisse de Chicoutimi pour l'implantation d'un parc industriel dans le Haut-Saguenay.

M. Girard dit avoir obtenu les garanties suffisantes à l'intérieur de la loi 98 pour que Chicoutimi puisse porcéder à l'annexion à quelques mois du regroupement dans le section du grand Chicoutimi.

Société d'agriculture

Il semble qu'une entente soit sur le point d'intervenir au chapitre de l'aménagement de nouveau locaux pour le bénéfice de la Société d'agriculture de Chicoutimi.

Des rencontres ont eu lieu entre les fonctionnaires de la ville et des représentants de la Société dernièrement et le maire Henri Girard croit que le tout devrait être terminé avant la fin du mois de janvier.

Interrogé sur le type de construction ou d'aménagement qui pourrait être retenu, le maire n'a pas voulu faire de commentaires, ne voulant pas compromettre les discussions en cours.

Selon la CSN

L'entreprise J.-H. Duchesne ébranlée par ses compétiteurs

par Martha Gagnon

BAGOTVILLE — Après quatre mois de grève, l'entreprise J.-H. Duchesne, de Bagotville, est dangereusement ébranlée par ses conpétiteurs.

C'est ce qui ressort d'une étude de rentabilité que vient d'effectuer une firme de comptables pour la CSN. Deux compétiteurs importants se sont emparés du marché de l'entreprise Duchesne, lequel était florissant avant le début du conflit.

Devant cette situation plutôt terne, les treize employés syndiqués en grève depuis le 10 octobre dernier ont décidé de tout mettre en oeuvre pour sauver leur emploi: ils croient en la coopérative.

Dès cette semaine, ils feront une demande au ministère des Institutions financières pour l'obtention d'une charte qui leur permettrait de former une coopérative, et d'acheter l'entreprise.

Selon le représentant de la CSN, M. Clément Dufour, le projet est sérieux et le conseil central de la CSN du Saguenay-Lac-Saint-Jean se dit prêt à siéger sur le comité de direction de la nouvelle coopérative.

C'est vers le 15 mars que la coopérative pourrait voir le jour si tout se déroule comme prévu. Le conseiller de la CSN affirme que les employés n'ont plus rien à perdre et que la coopérative est actuellement leur seule planche de salut.

D'après M. Dufour, la création de cette coopérative ne nécessiterait que des investissements minimes, environ $100,000 pour le début.

Depuis quelques jours, l'avocat Roger Page étudie tout l'aspect légal du dossier. Il semble que la décision des employés soit définitive.

Si les syndiqués dont la moyenne d'âge est de 20 ans en sont venus à cette solution, c'est pour éviter de perdre leur emploi à cause de l'entêtement de leur patron qui risque de jeter à terre l'entreprise, déclare M. Dufour.

Qu'en pense le patron?

Le gérant général de l'entreprise J.-H. Duchesne, M. Jacques Duchesne, trouve farfelue l'idée de former une coopérative. Il ne croit pas que les employés sont sincères dans leurs déclarations.

"De notre côté, nous sommes disposés à négocier si le syndicat accepte de faire des compromis, c'est-à-dire de réduire ses demandes." Telle est l'opinion émise par M. Duchesne, hier, au cours d'une entrevue téléphonique.

Selon lui, le projet d'une coopérative n'est qu'une tactique syndicale. Le gérant est d'avis que les employés ne possèdent pas de ressources financières suffisantes pour acheter l'entreprise. Il va même jusqu'à dire: "C'est un rêve impossible."

M. Duchesne n'a pas laissé savoir que la compagnie était disposée à adoucir ses positions. Il n'a pas parlé de nouvelles offres patronales.

Le gérant de Woolworth accusé d'intimidations

CHICOUTIMI — La CSN portera des accusations devant le tribunal du travail contre le gérant du magasin Woolworth de Chicoutimi qui userait de tactiques d'intimidation à l'endroit d'employés syndiqués.

La centrale syndicale se plaint des agissements de M. Richard Gervais qui aurait, au cours des derniers jours, proposé des offres monétaires alléchantes à des représentants de départements afin de les amener à se retirer du syndicat.

Joint au téléphone hier, le gérant du magasin de Chicoutimi s'est refusé à tout commentaire, répondant d'une voix agressive.

"Je n'ai rien à vous dire, tout va bien et nous n'avons pas de représentants de départements à l'intérieur du magasin."

M. Gervais s'est montré aussi peu bavard et aussi agressif que lors d'une première conversation téléphonique, le 25 septembre 1974.

Concernant les accusations de la CSN, l'avocat Roger Page a entre ses mains le dossier. La plainte devrait être portée très bientôt devant le tribunal du travail.

Les 100 employés de chez Woolworth ont reçu leur accréditation syndicale le 9 décembre. Le commissaire-enquêteur Conrad Rochette annonçait à cette occasion l'inclusion des représentants de départements à l'intérieur de l'unité de négociations.

C'est le 15 janvier prochain que doit avoir lieu la première séance de négociations en présence de Me Richard Martel, de Montréal, représentant patronal, et de M. Jean-Marie Ouellet, de la Fédération du commerce (CSN).

Pour les employés du magasin Woolworth de Chicoutimi, cette négociation est très importante puisqu'ils sont les premiers au Québec et même au Canada à faire entrer un syndicat à l'intérieur de cette grosse chaîne de magasins.

Grève des employés de la cie Rochette

CHICOUTIMI — Toujours pour l'indexation, une vingtaine d'employés syndiqués (CSN) de l'entreprise Marcel Rochette Ltée, de Chicoutimi, ont débrayé, hier, après avoir obtenu leur droit de grève lundi.

Il s'agit de la négociation d'un premier contrat de travail, les employés étant accrédités depuis le mois de juin dernier.

Plusieurs séances de négociations ont permis de régler toutes les clauses mécaniques et c'est maintenant sur la question salariale que repose le litige.

L'entreprise Marcel Rochette s'occupe de la distribution de pièces et de la réparation mécanique touchant l'automobile.

Les syndiqués n'ont pas encore formé de ligne de piquetage à l'avant de l'entreprise. Ils se disent pour le moment en journée d'étude prolongée.

C'est un avocat de Québec, Me Grondin, qui représente la partie patronale alors que M. Laurier Fortin (CSN) est le négociateur syndical.

Aucune rencontre de négociations n'est prévue pour l'instant.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Un souper à $1,000 au profit de la Société Historique du Saguenay

Le 18 mai prochain, une quarantaine de fils du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui poursuivent une brillante carrière ailleurs au Québec ou dans le monde se retrouveront au banquet à $1,000 organisé au profit de la Fondation Monseigneur-Victor-Tremblay.

Quand la nouvelle de cette initiative a été annoncée, plusieurs personnes ont manifesté une grande surprise, car c'est la première fois que des agapes à $1,000 le couple auront ainsi réuni quelque 300 convives.

Certains ont même qualifié d'"extravagante" l'idée lancée par le notaire Marcel Claveau, le père de Timi, pour assurer une permanence à la Société Historique du Saguenay. Tous ceux qui seront pressentis par le notaire et ses collaborateurs touchent des revenus bien supérieurs à la moyenne, et cette obligation sociale qu'on leur demande d'assumer ne leur paraîtra pas trop pénible, mais elle prendra une importance considérable dans la sauvegarde d'une oeuvre exceptionnelle qu'un géant du milieu régional, Mgr Victor Tremblay, édifie pour la communauté régionale, depuis une quarantaine d'années.

Patiemment, sans vouloir en retirer aucun avantage personnel, le fondateur de la Société Historique et ses disciples, les amoureux de l'histoire et des traditions, ont ramassé le plus riche dépôt d'archives régionales existant au Canada.

La bibliothèque renferme 7,000 volumes et 1,500 brochures, plus de 80,000 documents, 45,000 photographies et 65,000 négatifs, plus de 1,800 cartes et plans, 820 mémoires de vieillards, au-delà d'un million et demi de pages de notes et renseignements sur toutes sortes de sujets. Un système de classification absolument impeccable permet de relever sur le champ les éléments que les visiteurs veulent consulter. Et tous les services fournis par la Société Historique du Saguenay sont absolument gratuits.

Ajoutons à cette richesse déjà énorme, la collecte de quelque 16,000 vieilles choses, reliques de l'histoire régionale, qu'une équipe de spécialistes aménagent avec un soin particulier dans l'ancienne chapelle du Petit Séminaire transformée en musée. Le premier mars prochain, le ministre Claude Hardy des Affaires culturelles du Québec viendra inaugurer ce musée dont les pièces ont été entreposées, dans des caisses, durant une dizaine d'années.

La Société a fait connaître notre région à travers le monde et encore aujourd'hui, régulièrement, elle répond à de nombreuses demandes de renseignements venant de partout.

C'est également la Société, dont le président est M. Léonidas Bélanger, qui a inspiré l'initiative touristique unique du Carnaval-Souvenir. Elle a suscité aussi d'autres réalisations, comme les célébrations des centenaires du Saguenay colonisé en 1938, du tricentenaire de la découverte du lac Saint-Jean en 1947, des centenaires de Chicoutimi, en 1942, de Jonquière, en 1947, et de plusieurs autres. Elle est à l'origine de l'érection de monuments au Poste de Métabetchouan, au Côteau du Portage, à Tadoussac, aux Iles-de-Jérémie à Dolbeau, et à Sept-Iles. C'est elle qui a provoqué la restauration de la vénérable chapelle de Tadoussac, de la statue monumentale de la Vierge au Cap Trinité, et de la poudrière du poste de Métabetchouan.

La valeur d'acquisition des pièces, livres et documents, propriété de la Société Historique du Saguenay, se chiffre par $2,967,000, mais la valeur sentimentale, de rendement et de remplacement de ce patrimoine qui appartient à toute la collectivité régionale, est absolument inestimable. Il serait impossible de retrouver aujourd'hui d'autres exemplaires de la majorité des documents, pièces de musée, etc... On a ainsi refusé récemment $1,600 pour un seul livre dont toutes les éditions sont épuisées...

Outre d'édifier cette oeuvre, Mgr Tremblay a voulu lui assurer une permanence. Le problème du musée est maintenant résolu grâce à l'accord intervenu entre les gouvernements fédéral et provincial ainsi que la responsabilité de défrayer le fonctionnement qu'a accepté d'assumer le conseil municipal de Chicoutimi.

Il reste la Société Historique elle-même. Seule la présence d'une Fondation peut assurer le revenu régulier nécessaire grâce au rendement de l'intérêt. Mgr Victor Tremblay a établi cette fondation et il y a versé ses économies. Le capital s'élève maintenant à quelque $50,000. Il faudrait le porter à $200,000 pour que les problèmes financiers qui font le cauchemar du fondateur soient résolus.

Le notaire Marcel Claveau a accepté de se faire l'interprète de Monseigneur Tremblay auprès des milieux d'affaires, des corps publics et des professionnels.

C'est toute la motivation du souper à $1,000 qui sera servi, à l'Hôtel Chicoutimi, le dimanche, 19 mai.

Bertrand TREMBLAY

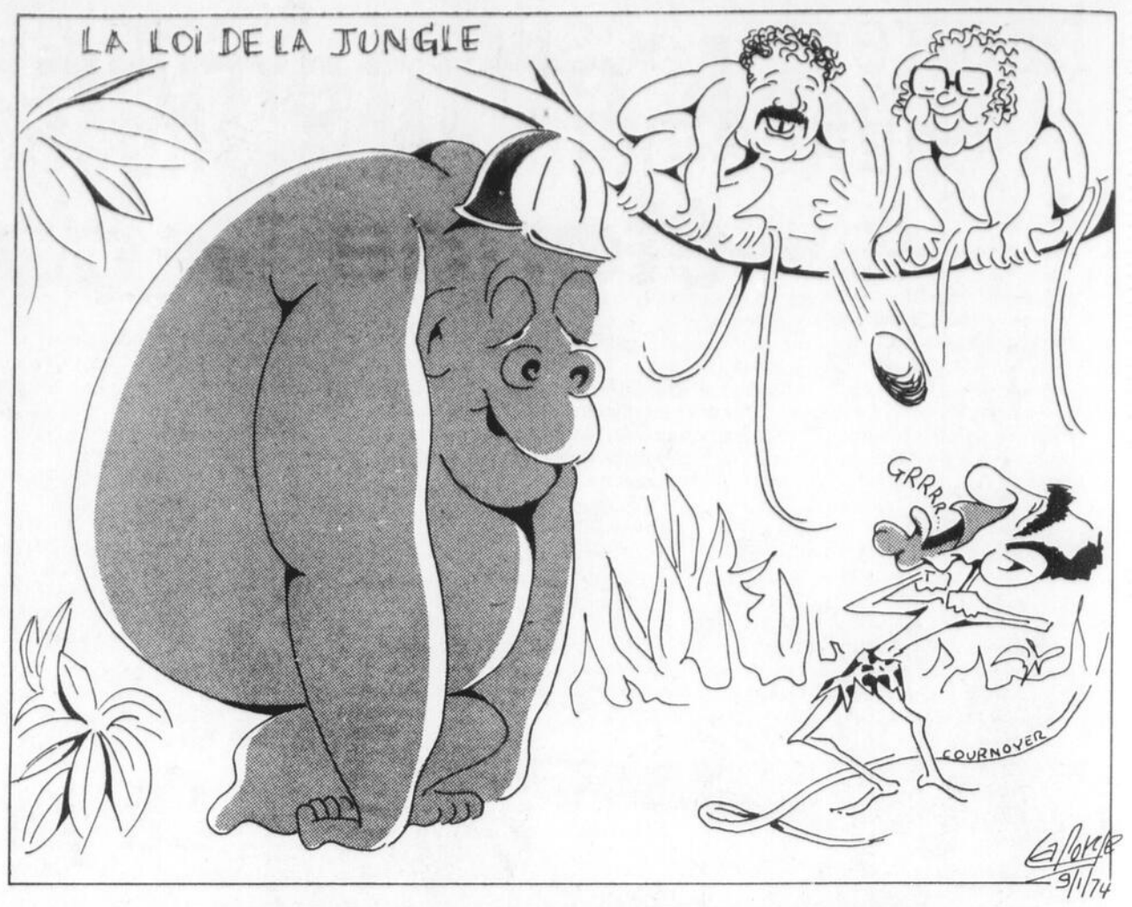

PAROLE AUX LECTEURS

Radio-Canada bâillonne les penseurs chrétiens

Je rentre d'une bienfaisante tournée de ministère de Noël là Joggins, à River Hébert, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, avec escale à la ville frontière d'Amherst fondée par des Anglais, après la chute du fort Beauséjour, sur le site de l'ancien village français de Beaubassin. J'y ai rencontré des Arseneau, des Boudreau, des Comeau, des Belliveau, survivants de la dispersion acadienne, pour la plupart anglicisés. Les Bourque s'y sont mués en Burkes, les LeBlanc en Whites, les Bourgeois en Burgesses, les Allain en Allens, mais certains ont conservé leur langue. Est-il besoin de préciser que j'accueille avec la plus fervente bénédiction et une admiration sans borne les pénitents qui, à la grille du confessionnal, demandent d'une voix timide: "On pourrait-y se confesser en français?" Submergés dans une mer anglophone, ces héroïques naufragés n'ont pas cessé de parler leur langue au foyer et se cramponnent désespérément aux émissions de Radio-Canada dans leur volonté têtue de garder contact avec le monde francophone. Il arrive par malheur qu'entre deux émissions de la plus haute valeur éducative et culturelle on leur serve des propos équivoques, voire diamétralement opposés à leurs convictions chrétiennes.

Le mois de décembre nous en a fourni de sinistres exemples. Preuve qu'ils écoutent bien Radio-Canada, des groupes de parents m'ont signalé quatre émissions que j'avais moi-même déplorées. Le 6 décembre, **Femmes d'aujourd'hui** expliquait aux Québécoises les moyens les plus sûrs de se libérer du fardeau de la maternité: stérilet, diaphragme, pilule, ligature des trompes, etc. Le lendemain (veille de la fête de l'Immaculée-Conception), Radio-Canada présentait aux partisans de l'amour libre les arguments boiteux d'un médecin psychiatre lequel affirma de but en blanc que "la morale judéo-chrétienne" propage des tabous préjudiciables à l'épanouissement de la sexualité et de l'amour. Ce pseudo-savant aurait-il gobé tout cru le dogme matérialiste des disciples de Freud voulant que la chasteté fasse des refoulés, des inadaptés, des ratés et des détraqués? Serait-il myope au point de ne pas voir que le rejet des principes chrétiens en produit présentement un nombre beaucoup plus grand?

Le 20 décembre, **Femmes d'aujourd'hui** présentait des cégépéennes au sourire épanoui, toutes fières de nous révéler les touchants secrets de leurs jeunes fornications. Le surlendemain, 22 décembre, l'émission 5 D laissait une mère célibataire faire l'apologie de l'amour libre et sans qu'on y mit le moindre correctif déballer les sophismes les plus grossiers sur la sainteté et l'indissolubilité du sacrement de mariage. Je comprends le désarroi des Acadiens d'ici qui comptent sur le secours de notre Société d'Etat pour conserver leurs saines traditions, leur culture et leur langue. Très attachés à la foi chrétienne de leurs pères, il n'aiment pas que la radio et la télévision s'en moquent devant leurs enfants. Ils m'ont demandé d'écrire aux directeurs de Radio-Canada pour leur présenter leurs meilleurs voeux du nouvel an et les féliciter de leurs bonnes émissions, et, en second lieu, pour les supplier de sévir sans tarder contre les irréfléchis, les irresponsables ou les coupables qui empoisonnent les ondes.

Faut-il s'étonner que les idées se brouillent, que les têtes chavirent, que les moeurs se dérèglent, que les églises se vident, que la foi s'étiole, quand on songe au formidable assaut que livrent à la pensée chrétienne, jour après jour et à toute heure du jour, dans toutes les parties du monde, certains média d'information? Souhaitons que les Québécois s'aperçoivent à temps du tour qu'ils se jouent, du risque qu'ils courent en laissant n'importe qui s'en prendre n'importe où, n'importe comment, à n'importe quoi. Une société n'attente pas impunément et indéfiniment à certaines valeurs acquises par la sagesse des siècles. L'histoire a sa logique et ses revanches. Tôt ou tard surgit le tyran qui retire la liberté de parole à ceux qui n'ont pas su l'utiliser à bon escient.

Le croirez-vous? Je me suis fait l'avocat du diable. J'ai défendu Radio-Canada devant mes amis acadiens en invoquant le principe du pluralisme. On m'a répondu: "C'est justement au nom du pluralisme que nous, Acadiens, supplions Radio-Canada d'inviter plus souvent à ses émissions des penseurs chrétiens".

Professeur Jean Bousquet, O.P.,
Mount Allison University,
Sackville, N.-B.

Le 30 décembre.

O temps, qui es-tu?

Minuit a sonné. Le temps à rompu le profond silence qui m'entoure. Une année vient de finir, une autre commence. Le temps ne connaît pas d'intermède. Ainsi, confortablement installé dans le meilleur fauteuil de mon salon, je regarde passer le temps.

Au coin nord-est de l'appartement, debout dans son corset de chêne, telle une sentinelle en faction, de sa haute stature, l'horloge grand-père semble me dire: "tu vois, j'avance toujours, mais je ne bouge jamais. Je marque le temps."

Alors j'écoute, mêlé au ton rythmé du pendule, la voix qui continue:

"Entre le passé et l'avenir, il y a le présent. Entre le temps et l'espace, il y a le mouvement. Moi, le temps, je ne connais ni espace, ni mouvement. Je n'ai ni passé, ni avenir. Je suis le perpétuel présent qui marque le temps sans jamais bouger.

Le balancier qui, au sein de moi-même, oscille sans arrêt sous le poids du temps, n'additionne même pas les minutes ni les heures; parce que l'attribut du présent n'est qu'une fraction de seconde, celle justement qui fait que moi, le temps, je suis et demeure toujours le même. Je suis le temps éternellement présent jusqu'au jour où le dernier homme cessera de compter. Même alors, je serai encore présent, parce que moi, le temps, je suis le seuil de l'éternité."

Cette réflexion me fit tréssaillir.

Ainsi, le moment qui a vu naître le premier homme serait-il le même que celui qui verra mourir le dernier des humains? C'est à le supposer, puisque le temps ne change pas. Ce qui change, se sont les générations, c'est l'homme, c'est l'optique de chaque être humain. C'est la pensée de chacun, l'état d'âme de chacun, le milieu où chacun se trouve. Face au temps, chacun de nous est un peu comme le touriste qui traverse la forêt des Landes à bord d'un train filant à cent kilomètres l'heure. Penché vers son hublot, le voyageur a l'impression que ce sont les bruyères qui passent et non lui-même.

Pourtant, le temps qu'on mesure, toujours pareil à lui-même, est aux yeux de chacun un moment toujours différent. Trop long pour celui qui est dans la peine, trop court pour celui qui est dans la joie. C'est le différentiel qui se constate dans le comportement de chacun, comme dans celui de toutes les générations.

Pour l'enfance, le temps n'est pas autre chose que la discrétion du moment. Pour l'adolescence, il progresse au pas de tortue. Pour la jeunesse, tantôt espérance, tantôt déception, il est l'incertitude. Pour l'âge mûr, il ne laisse pas souvent l'occasion de tout réaliser ce que dicte l'ambition. Pour le vieillard, il va à la vitesse du missile, il est trop rapide, on n'ose plus le mesurer.

Et c'est encore le même moment qui est en même temps pour les uns, des projets de lendemain, et pour d'autres, un souvenir des expériences d'hier. C'est enfin l'octogénaire, celui qui peut encore sourire et se permettre quelques conseils, croyant pouvoir aider les plus jeunes qui, trop souvent, refusent d'admettre que l'expérience du temps n'est pas autre chose que la somme d'erreurs accumulées.

Voilà comment chacun de nous traverse la forêt du temps. Suspendu à son hublot, anxieux de connaître ce qui n'a pas encore été vécu, ou caressant les souvenirs de ce qui a déjà été vécu.

Ce sont ces deux extrêmes qui font du temps cette fraction de seconde qu'on appelle la vie.

J.-L. SIMARD
144, St-Clément,
Jonquière.

Le premier janvier.

L'hypocrisie règne chez nos députés

Il y a quelques semaines, on nous disait de se serrer la ceinture pour l'économie du pays, et voilà que Trudeau se fait un cadeau d'une automobile de $80,000 à même nos impôts.

Et à Québec maintenant, les députés n'ont jamais patiné si vite pour se donner une hausse de salaire. Sans compter leurs intérêts dans des compagnies.

Les députés n'ont pas, comme les travailleurs, à descendre dans la rue pour obtenir davantage.

Je vais vous dire que les jeunes pères et mères de famille ne sont pas des moutons noirs comme eux. Ils ont compris. La natalité diminue au Québec. La génération future sera composée d'étrangers. C'est déjà commencé et vos enfants vont y passer aussi.

Un fait certain, c'est que si nos députés et ministres avaient décidé de se promener dans notre pays et de s'occuper de nos affaires, tout irait mieux. Quand ils viennent parmi nous, c'est avec une armée de gorilles et leurs matraques, mais quand ils se promènent à l'étranger, c'est avec un sourire. L'hypocrisie règne...

Moi j'aime mieux un Québec libre qu'un Canada bâtard!

Mme Raymond Gaudreault,
58 est,
rue Saint-Joseph,
Chicoutimi.

Le 6 janvier.

OPINION DES AUTRES

Mao si, Castro no

La politique internationale des Etats-Unis est à ce point contradictoire que même Henry Kissinger doit en perdre son sang-froid. A l'heure où, par exemple, des filiales canadiennes de grandes firmes multinationales reçoivent l'interdiction de vendre à Cuba des produits "Made in Canada", le président Ford signe, devant ses invités ébaubis, un protocole d'entente pour faciliter des échanges commerciaux avec les pays communistes, Chine et Russie.

Comment alors comprendre que le Canada ne puisse vendre ses produits à Cuba sans l'approbation des Américains, et comment, surtout, tolérer une autre fois que les multinationales et leur puissance économique prennent le pas sur les gouvernements nationaux et leur puissance politique?

Les Américains sont beaucoup trop pragmatiques pour que nous puissions les soupçonner de craindre la puissance militaire de Fidel Castro. Alors pourquoi sont-ils si craintifs lorsque notre pays met en application certains de ses principes de détente et de rapprochement avec le monde?

A mon avis, il se cache anguille sous roche et ce poisson nage dans les eaux troubles qui tournoient autour de la décision du gouvernement Trudeau de mettre un frein au flot de pétrole canadien qui coule vers les Etats-Unis.

La colère de Washington contre Ottawa s'exprime en termes polis, empreints d'une fausse courtoisie, mais bien au-delà des paroles pieuses avec lesquelles les dirigeants pétroliers et politiques américains évoquent les relations amicales des deux pays, le ressentiment s'exprimera avec de plus en plus de vigueur durant les prochains mois.

Les Américains ont besoin d'eau, d'énergie et de pétrole pour maintenir leur american way of life; nous possédons ces richesses naturelles que nous exploitons grâce à l'argent et aux prouesses techniques de nos voisins. Sommes-nous assez naïfs pour imaginer qu'ils vont accepter de bonne grâce d'être sevrés de ce qu'ils ont besoin au nom de nos prétentions à l'indépendance économique?

1975 marquera un tournant dans l'histoire de nos poignées de mains cordiales avec nos voisins. Ils multiplieront les difficultés sur notre route pour marquer leur volonté de nous voir emprunter les chemins d'avenir tracés pour nous, par leurs ingénieurs, leurs architectes, leurs financiers et leurs millions.

A vouloir à tout prix imiter leur mode de vie, nous devrons sans doute assujettir le nôtre aux priorités du leur.

C'est aussi cela, la rançon de la richesse!

Solange Chaput-Rolland,
"Montréal-Matin".

Les revendications féminines veulent aussi le changement de la situation de l'homme

CHICOUTIMI — "A travers toutes les manifestations, toutes les revendications féminines, c'est aussi le changement de la situation de l'homme que les femmes veulent", affirmaient les invitées du cercle de presse de Chicoutimi, hier matin.

L'Année internationale de la Femme débutait, pour la presse régionale, par les présences de Mmes Ivette Rousseau, vice-présidente du Conseil consultatif du statut de la femme, Marthe Vaillancourt, du CCSF, Garbielle Hotte, responsable des conférences régionales pour l'AIF, et Paule Ste-Marie, secrétaire de l'Année internationale de la Femme.

Selon Mme Rousseau, l'Année internationale de la Femme est l'occasion de regrouper les populations et d'entendre les revendications de celles-ci. Il ne s'agit pas uniquement de conférences destinées aux femmes, mais bien d'une vaste organisation de rencontres devant mettre en relief les besoins de la société féminine d'aujourd'hui et ce, de tous les milieux.

Les réflexions apportées au cours de cet entretien continuent les répétitions déjà bien connues: l'inégalité de la femme face à l'homme dont les conditions salariales sont inférieures, dont les possibilités d'avancement sont moindres, dont l'accessibilité aux postes de direction sont réduites, et qui se doit d'être nettement supérieure pour être traitée d'égale.

A cela s'ajoutent l'autonomie, les injustices sur les plans multiples comme les régimes de pensions, les plans de retraites. Enfin, c'est le statut global de la femme qui est à revoir et à adapter à cette société d'aujourd'hui qui n'est plus amputée de la moitié des gens qui la composent.

Au cours de cette année, les femmes seront particulièrement aidées, quoiqu'il ne s'agisse pas de subventionner de petites entreprises à courte durée. "Doit-on encore subventionner des petits projets de brèves échéances qui ne sont que des panacés, demande Paule Ste-Marie, ou préférer une attitude qui cherche à résoudre globalement le problème?"

L'information tiendra une grande place dans les préoccupations des responsables de l'AIF, conscientes que les femmes elles-mêmes ne connaissent pas tous leurs droits. Mettre à jour les situations d'abord régionales, puis nationales, et de là établir des priorités pour passer définitivement à l'action.

Un autre objectif de l'année sera de donner voix au chapitre à toutes les femmes, de tous les milieux et de toutes les idées. "Il ne faut plus que les média se fassent l'écho de deux ou trois bonnes femmes, de dire Paule Ste-Marie, mais qu'ils cherchent les réalités de chaque milieu."

Conscientes de défendre des idées et des points déjà largement élaborés au cours des dernières années, les invitées du cercle de presse ne se désarment pas pour autant. Le Conseil consultatif du statut de la femme n'a-t-il pas déjà compté quelques succès et d'autres changements de lois que ceux obtenus récemment ne sont-ils pas en train de se faire? "Modifier une société ne se fait pas en deux temps trois mouvements", souligne Mme Rousseau, ajoutant qu'il est plus difficile encore de lutter contre les conventions établies que contre les lois. "Il est plus facile de changer la loi que la mentalité des gens", dit-elle.

Mme Paule Sainte-Marie

ON Y PREND PEUT-ETRE PLAISIR? Qui sait? Après quelques jours de repos au cours de la période des Fêtes, les étudiants du Cégep de Chicoutimi ont repris goût, semble-t-il, avec le décorum d'une assemblée générale. Chose certaine, l'humour avait sa place, hier après-midi.

Les cégépiens attendent lundi pour leur rentrée

CHICOUTIMI — Ce n'est que lundi prochain que les étudiants des cégeps de la région seront tous de retour en classe.

Ainsi, les étudiants du Cégep de Jonquière ont accepté le calendrier proposé par la direction et ont repris les cours d'une façon régulière mardi matin. A Chicoutimi, après une première journée de cours complète mardi, les étudiants sont revenus en assemblée générale hier et ils ont accepté le mode de récupération proposé par le conseil d'administration en ce qui concerne la session d'automne interrompue au début de décembre.

Par contre, au cours de cette assemblée générale débutée au coin d'une agressivité et qui faisait place à des sentiments très peu approbateurs à l'endroit du représentant du conseil d'administration, M. Marcel Girard, les étudiants ont proposé un nouveau calendrier pour la prochaine session.

Après plus de deux heures de discussions et avec une progression dans les propositions plus ou moins réalistes, les étudiants adoptaient un calendrier scolaire prenant fin le 30 mai, respectant ainsi le voeu du conseil d'administration, soit d'avoir une session de 82 jours. Selon la proposition, les examens devront cependant être terminés le 16 mai.

Le conseil d'administration de l'institution doit se réunir lundi prochain pour une adoption finale du calendrier scolaire de la session qui débute le 3 février. Les cours se donnent donc normalement aujourd'hui au Cégep de Chicoutimi.

Dans le cas des collèges d'Alma et de Saint-Félicien, la rentrée se fait lundi prochain. Deux semaines de récupération sont prévues à Saint-Félicien alors qu'à Alma le nouveau calendrier comprend trois semaines de récupération. La deuxième session doit débuter le 3 février et la fin des cours a été fixée au 23 mai plutôt qu'au 21.

Dans le cas de Saint-Félicien par contre, il n'est pas question de prolonger la session d'hiver 1975 au-delà du 16 mai 1975. Le congé de Pâques a été par ailleurs écourté. Ainsi, seul le lundi de Pâques sera considéré comme jour de congé.

Seul le Cégep de Chicoutimi dispensera le nombre prescrit de cours, soit 82. Les Cégeps de Jonquière, d'Alma et de Saint-Félicien dispenseront de 78 à 81 jours de classe et le ministère de l'Education, comme dans le cas de Chicoutimi, a accepté tous ces calendriers scolaires.

La paroisse de Roberval adopte son dernier (peut-être) budget

ROBERVAL — "Ce sera peut-être notre dernier budget" a lancé le maire de la paroisse de Roberval, M. Guy Gauthier, faisant allusion aux prévisions budgétaires qui seront dévoilées lors d'une réunion spéciale qui devrait avoir lieu d'ici deux semaines. Mais l'allusion était double. Les rumeurs de fusion qui circulent présentement dans le comté Lac-Saint-Jean-Ouest, et plus particulièrement chez les payeurs de taxes de la paroisse précitée, avaient amené une cinquantaine de contribuables à l'assemblée mensuelle du conseil, tenue hier soir.

Des questions

D'ailleurs, une discussion assez houleuse s'est engagée entre le maire et certains contribuables. Dans l'exposé qu'il a fait, le premier citoyen de Roberval paroisse, a posé plusieurs dilemnes concernant les problèmes que représente directement et indirectement, le regroupement avec la ville du maire J.-Arthur Tremblay.

Tout d'abord, le maire Guy Gauthier a expliqué aux contribuables présents qu'une nouvelle norme avait été établie par le ministère des Affaires municipales, le 22 juin dernier, norme selon laquelle, le système de taxation jusqu'ici en vigueur pour les municipalités rurales change du tout au tout.

Pour étayer cette nouvelle formule, le maire a tracé un court historique de la taxation au chapitre des services d'aqueduc et d'égouts, services qui ne coûtaient pas plus de $135 par an, par contribuable, et ce, jusqu'au premier janvier 1974. Donc, a dit le maire Gauthier, si le service à construire devait coûter davantage, ce supplément était défrayé à 100 pour cent par le gouvernement.

Avec la nouvelle norme, ce maximum de $135 par an peut doubler et même parfois tripler, selon l'envergure des travaux à accomplir, et selon le revenu moyen du contribuable de la paroisse. En effet, le taux de taxation, avant subvention, doit atteindre 10 pour cent du salaire moyen des contribuables, et c'est seulement après ça, que le ministère consent des subventions dites d'équilibre budgétaire. Comme le revenu moyen dans la paroisse de Roberval s'établit à $5,600 par an, les contribuables, avant que les travaux publics ne soient subventionnés, devraient avoir atteint un plafond de taxation moyen de $560 par an pour l'ensemble de leurs impôts.

Drôle de situation

Actuellement, les citoyens de Roberval paroisse paient une moyenne d'environ $300 de taxes par année, et comme ils envisagent des travaux d'égouts qui coûteraient près de $1 million, ces mêmes citoyens se trouvent dans une drôle de situation.

Par ailleurs, et toujours pour revenir en arrière, le ministère avait consenti le 7 août dernier, une subvention de $935,700 pour des travaux d'égouts à être effectués sur la pointe Scott et dans le rang Saint-Dominique. L'estimation d'alors était pour ces mêmes travaux, d'un montant de $1,258,400.

Mais depuis, cette estimation a été réduite à $960,960 ce qui a pour effet direct de réduire aussi la subvention consentie. Or, et avec l'appui du député Me Robert Lamontagne, le conseil de la paroisse a demandé au ministère des Travaux publics de maintenir la subvention de $935,700 et on attend une réponse incessante à ce sujet avant de décider ou non, d'entreprendre ces travaux.

Mais tout ceci, a mentionné le maire Gauthier, est un moyen subtil de nous forcer à nous regrouper au plus tôt. "Avec la norme de 10 pour cent, nous rejoignons pratiquement le taux de taxation de la municipalité de Roberval, taux qui s'élève à 11 ou 12 pour cent de l'évaluation foncière, a déclaré le maire Gauthier.

Devant ces multiples dilemnes, le maire a suggéré deux solutions aux contribuables présents. Primo, commencer une saine et intelligente négociation de regroupement avec la municipalité de Roberval, ou encore attendre qu'une loi, style bill 98, vienne forcer les deux municipalités à se regrouper. D'ailleurs, le maire a demandé aux contribuables s'ils désiraient une assemblée publique sur le sujet et la réponse a été très rapide. Ce fut oui, et maintenant, il ne reste plus qu'à fixer la date.

Et ce midi même, dans un établissement de Roberval, les membres des conseils des ville et paroisse de Roberval prennent le dîner avec le représentant du comté à l'Assemblée nationale, Me Robert Lamontagne. On parlera sûrement de regroupement, subvention et norme de 10 pour cent...

CAISSE POPULAIRE
GAGNANTS DU CONCOURS CAISSE DE NOEL 1974

Monsieur Lucien Fortier, président de la Caisse Populaire de Laterriere, remet un chèque au montant de $500.00 à Mlle Esther Girard, rue Notre-Dame, Laterrière. Les autres gagnants sont:

Mme Gaby Larouche, 75, rue St-François, Jonquière, $100.00.
Mme Rose-Aimée Larouche, 1811, 8ème Avenue, Port-Alfred, $100.00.
M. Maurice Laliberté, St-Méthode, $100.00.
Mme Claudine Otis, 6, des Saules, Jonquière, $100.00.
M. Arthur Boivin, Rang du Poste, St-Jérôme, $100.00.

Il n'est pas trop tard pous s'inscrire au concours 1975.

Jeudi - vendredi - samedi
9, 10, 11 janvier ;75

Zellers

PLACE du SAGUENAY SEULEMENT

VENTE DE SOLDE APRES INVENTAIRE

RECHERCHEZ nos pancartes "SOLDE" à travers le magasin.

Plus de $100,000 de marchandise D'HIVER à liquider à 50% de réduction dans plusieurs départements.

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

HABITS DE MOTONEIGES
Pour garçons de 8 à 18 ans. Rég.: $24.88. SPECIAL: $12.44

Bottes d'hiver
En vinyle, pour fillettes, gr.: 11 à 4. Rég.: $9.97. SPECIAL: $4.97

MANTEAUX D'HIVER
Pour dames, en vinyle, gr.: 10 à 15 ans. Rég.: $19.88. SPECIAL: $4

MANTEAUX POUR DAMES
Imitation de fourrure. Rég.: $140.00. SPECIAL: $50

ZELLERS OFFRE 3 MODES DE CREDIT EN FONCTION DES DIVERS BUDGETS!

ARTS ET SPECTACLES

Cote des livres

La région aime le "vécu"

par Denise Pelletier

Les gens de la région lisent beaucoup. Chaque ville d'importance a sa ou ses librairies, et le commerce du livre est une entreprise assez prospère. Dans les villages et les petites municipalités, c'est la tabagie du coin qui fournit au public sa matière à lire.

Depuis plusieurs mois déjà, LE QUOTIDIEN publie chaque semaine une rubrique intitulée "La cote des livres" qui fait état des livres les plus vendus dans quatre librairies du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Or, la compilation de ces listes donne des résultats assez inattendus concernant les habitudes de lecture des gens de la région.

On pourrait penser que le public, voyant dans la lecture une distraction et une détente, est porté à lire des oeuvres de pure fiction, romans, poésie, ouvrages de science-fiction ou romans policiers. Mais il n'en est rien. Parmi les romans, seuls ceux de Guy des Cars jouissent d'une certaine faveur populaire, et encore, ils ne comptent pas parmi les livres les plus lus ici.

On pourrait penser également que les gens vont dans les librairies pour trouver des livres que ne vendent pas les marchands de journaux. Il n'en est rien non plus. Les best-sellers en vente dans les tabagies sont également les livres les plus demandés auprès des libraires.

Et quels sont-ils, ces goûts du public lecteur de la région? Très nettement, la préférence va aux livres relatant une expérience insolite, racontée par celui qui a vécu cette expérience ou qui en a connu les protagonistes. Livres qui comportent deux éléments principaux: des faits reliés entre eux et constituant une aventure, et des réactions psychologiques produites chez les personnages par l'arrivée d'événements inattendus et, le plus souvent, malheureux. C'est ainsi que, depuis leur parution, les deux livres de Martin Gray, "Au nom de tous les miens" et "Le livre de la vie" ont reçu la faveur du public de la région. Il s'agit d'autobiographies dans lesquelles l'auteur raconte sa vie: comment il a perdu sa femme et ses enfants dans un incendie de forêt en France, quelles démarches il a faites pour que de tels événements ne se reproduisent plus, la décision qu'il a prise de se remarier. Dans la même veine, on retrouve "Adieu la Tortue", où le père Roger Riou raconte son enfance de délinquant, sa conversion et son oeuvre à l'île de la Tortue, "Provencher, le dernier des coureurs des bois", autobiographie de Paul Provencher, et deux livres de Michel Solomon, l'un autobiographique, "Magadan, l'enfer de Sibérie" où l'auteur relate ses déboires en tant que prisonnier juif dans un camp de Sibérie, et l'autre, "Le Struma" rédigé d'après des témoignages et des documents recueillis sur le bateau Struma, qui fut coulé pendant la guerre avec à son bord quelques centaines de Juifs. Parmi les premiers, se classe également "L'Archipel du Goulag" de Soljénitsyne, qui n'est pas un roman, mais une description minutieuse et par moments insupportable du système carcéral en Union Soviétique et de tout ce qu'il implique.

Comme on le voit, ce ne sont pas des livres drôles, ni particulièrement distrayants. Plongés dans les problèmes de leur vie quotidienne, les lecteurs n'en sortent que pour partager les problèmes des autres, en lisant de tels livres. Peut-être cherchent-ils ainsi à se donner bonne conscience. Lire des livres qui ont un fond de vérité historique leur donne l'impression de faire oeuvre utile, en se renseignant sur les malheurs des autres et en s'indignant des injustices qui sont commises dans le monde. L'élément d'évasion est ici constitué par l'exotisme de ce genre de livre, dont les lieux et les personnages n'ont que peu de rapports avec le lecteur de la région. Les lecteurs rejettent donc majoritairement l'oeuvre de pure fiction, peut-être parce qu'ils ressentent un certain malaise à se livrer à un divertissement pur, inutile et gratuit: ils semblent avoir l'impression que ce genre de lecture est une perte de temps. Opinion bien discutable, naturellement, mais qui semble partagée par plusieurs.

Mais les livres choisis dénotent une préoccupation essentielle chez les lecteurs: le désir de connaître mieux ses semblables, de faire, par personne interposée, une incursion dans les sentiments et dans l'esprit de personnes qui ont réellement existé. Cela correspond à un besoin, que chacun a, de connaître les autres intimement, besoin auquel on a peu l'occasion de satisfaire dans la vie courante, car les contraintes sociales empêchent le plus souvent les gens de communiquer, d'exprimer des sentiments, de faire des confidences, ou de manifester de la curiosité envers les autres.

Tendance qui est d'ailleurs confirmée par le succès accordé à d'autres livres, traitant ceux-là de sujets qui s'apparentent à la psychologie, sans en être vraiment cependant. Des livres comme "Stress sans détresse" de Han Selye, "Au Seuil du subconscient" ou encore "La puissance de votre subconscient". On peut ranger dans la même catégorie aussi le livre québécois publié en collaboration et intitulé "La maîtresse". Il y a peu de chances pour que les lecteurs de ce genre de livres apprennent, au cours de leurs lectures, quelque chose de valable sur la psychologie de leurs semblables: mais ce sont des livres faciles à lire, et qui donnent l'illusion du savoir (exception faite de "Stress sans détresse" dont le contenu scientifique a dû décevoir ceux qui l'avaient choisi pour le titre).

L'idée générale répandue chez les lecteurs, en autant qu'on peut juger d'après leurs choix de livres, c'est donc que la lecture, en plus de les distraire, doit en même temps leur "apprendre" quelque chose, les renseigner sur un aspect ou l'autre de la vie de leurs semblables. Confirmant cette idée, viennent en troisième lieu les livres purement utiles ou pratiques: livres traitant de cuisine surtout, mais aussi de jardinage, de chasse, de bricolage en tous genre, qu'on ne lit certes pas du début à la fin, comme un roman, mais dont on se sert à l'occasion dans un but précis.

Si le désir de connaître ses semblables, qui se manifeste à travers les choix des lecteurs de la région, est facile à comprendre, on s'explique moins bien le désir qu'ont les lecteurs que leurs livres soient "utiles" ou "instructifs": mais c'est une tendance qui, croyons-nous, se manifeste de plus en plus fréquemment dans tous les aspects de la vie des gens, et dont il serait probablement intéressant de faire l'analyse sociologique.

Emmanuelle

Navet d'une banalité bien peu commune

Comme ce fut le cas en France et ailleurs au Québec, le film "Emmanuelle" atteindra son but dans la région: battre des records pour le nombre de spectateurs. La publicité a fait croire aux gens qu'ils pourraient enfin voir un film érotique de qualité. En réalité, c'est un film bien peu érotique, et ses qualités sont peu nombreuses.

Le réalisateur, Just Jaeckin, est un photographe de métier, mais il n'est que cela. Il a voulu tourner un film qui profiterait du succès qu'a connu le roman d'Emmanuelle Arsan. Cela donne un film aux scènes mal agencées, qui n'est en fait qu'une suite de belle images.

La recherche de soi à travers l'érotisme, qu'entreprend le personnage Emmanuelle, aurait pu donner lieu à une oeuvre intéressante. Mais le réalisateur, obnubilé par son désir de filmer des beaux corps et des beaux paysages, n'a pas su faire un vrai film, quelque chose qui soit construit et cohérent. Les dialogues, qui sont censés relier les scènes entre elles, sont d'une insipidité, d'une banalité peu communes. Il y a des scènes inutiles et insignifiantes, comme par exemple les images d'un avion en vol, ou encore celle où le mari d'Emmanuelle va avec un ami dans un salon de massage, et qui n'a rien à voir avec le reste du film. On peut en citer encore une, celle où Emmanuelle est horrifiée par la vue d'une volaille qu'on égorge: cela ne dit rien, n'explique rien, n'ajoute rien au film.

Et puis, c'est un film raciste au possible, le comble de la déchéance étant pour Emmanuelle de faire l'amour avec des Thaïlandais aux yeux bridés, qu'on présente comme ces sauvages aux instincts débridés: la critique sociale, même seulement ébauchée, est une activité inconnue du réalisateur.

A l'actif de ce film, on ne peut donc guère mentionner qu'une certaine intention de faire autre chose qu'un film porno à l'allemande. Et l'intention est en partie réalisée dans la qualité des images. Au lieu des corps mal faits, des peaux boutonneuses, des visages vulgaires et des décors de mauvais goût qui peuplent les films pornos habituels, on trouve dans "Emmanuelle" de très beaux corps, des peaux lisses et bronzées, des visages attrayants et des décors bien choisis, mis en valeur par une bonne connaissance des possibilités d'une caméra.

En résumé, "Emmanuelle" est un petit jeu qui tourne à vide, qui ne peut plaire ni aux voyeurs ni aux cinéphiles, mais qui, malgré toutes les critiques qu'on peut en faire, attire les foules, grâce à une publicité savamment orchestrés.

Denise PELLETIER

TÉLÉVISION - RADIO - FM

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

JEUDI, 9 JANVIER 1975

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fablio le magicien (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Chronique d'un bouffon"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grujot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C)
"Le jeu du lion d'or"
18.00 Temporel (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les grands films (C)
"Lune de miel aux orties"
21.31 Destination monde (C)
22.00 Vedettes en direct (C)
22.30 Téléjournal national et international
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"Qui"

VENDREDI, 10 JANVIER 1975

8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Ciak (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma (C)
"L'accalmie"
16.00 Bobino (C)
16.30 Misha la boule (C)
17.00 Pour tous (C)
"Les chevaliers teutoniques"
18.30 Information première
18.40 Les plus beaux films
"Paris bleu"
20.31 Avec le temps (C)
21.01 Hors Séries (C)
"Le grand amour de Balzac: splendeurs et misères"
22.00 A Communiquer
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"Le fauve est lâché"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

JEUDI, 9 JANVIER 1975

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-Matin (C)
"Demoiselle sans bagage"
11.00 Cirque (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre Service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Thierry la Fronde
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 Jeudi 7.30 (C)
"Espion en hélicoptère"
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Fernand Gignac (C)
22.15 Loto Perfecta (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Certains préfèrent les noires"

DÉMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC.
237, RUE COLBERT
JONQUIÈRE.
TELS: 547-9919
547-9990

VENDREDI, 10 JANVIER 1975

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné Matin
"L'amour au collège"
11.00 Cirque (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre Service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 En première (C)
"Maison de campagne"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 74 (C)
22.00 Claude Patry Country (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée
"A 23 pas du mystère"

RADIO-CANADA FM STEREO

JEUDI, 9 JANVIER 1975

7.00 Radio Journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio Journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio Journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio Journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Du monde entier au coeur du monde
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio Journal
20.03 Des livres et des hommes
20.30 Orchestre symphonique
22.00 Petits ensembles
22.30 La musique à Montréal, 1920-1950
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio Journal
24.03 Fin des émissions

VENDREDI, 10 JANVIER 1975

7.00 Radio Journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio Journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio Journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio Journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Communauté radiophonique des programmes de langue française
çaise
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio Journal
20.03 Bilan culturel
20.30 Banc d'essai
21.00 Premières
22.00 Petits ensembles
22.30 La feuillaison
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio Journal
24.03 Fin des émissions

ANNIVERSAIRE
SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE

VENDREDI, 10 JANVIER
M. Edouard Harvey, R.R. no 3, St-Charles-Borromée.
M. Ydonile Simard, rue de l'Hôpital, Jonquière.
M. Jean-Paul Vaillancourt, rue St-Michel, Jonquière.
SAMEDI, 11 JANVIER
M. Louis Brassard, rue St-Charles, Jonquière.
Mme Solange Collard, rue Duhaime, Chicoutimi.
M. Léo Gagnon, Agent du Trust-Général, rue Ste-Ursule, Jonquière.

FILMS À LA TÉLÉVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI-CJPM

ESPIONS EN HELICOPTERE (5)

Jeudi, 19 h. 30 — E.-U. 1967. Film d'espionnage de B. Sagal avec Robert Vaughn, David McCallum et Bradford Dillman. Deux agents secrets font appel à un expert perceur de coffres pour dérober un engin de destruction à un mégalomane. Film de série. Péripéties assaisonnées de grains d'humour. Touches de science-fiction. Bonne interprétation. (a)

CERTAINS LES PREFERENT NOIRES (6)

Jeudi, 23 h. — Esp. 1961. Comédie musicale de J. Franco avec Mikaela Wood, Yves Massart et Antonio Ozores. Des vedettes du cinéma muet sont mêlées à une affaire de meurtre. Laborieux. Numéros musicaux conventionnels. Réalisation terne. Acteurs laissés à eux-mêmes. (a)

L'AMOUR AU COLLEGE (4)

Vendredi, 09 h. 30 — It. 1952. Comédie psychologique de L. Emmer avec Christine Carrère, Isabella Redi et Giulia Rubini. La création d'un journal favorise l'éclosion de divers sentiments entre les élèves d'un collège mixte. Bonne réalisation. Fine psychologie. Interprétation juste des jeunes comédiens. Tendance positive. (a)

JONQUIERE-CKRS

LUNE DE MIEL AUX ORTIES (4)

Jeudi, 19 h. 30 — E.-U. 1970. Comédie de C. Howard avec Bonnie Bedelia, Michael Brandon et Gig Young. Diverses complications sentimentales dans une famille, à l'occasion d'un mariage. Etude de moeurs à la fois amusante et propre à susciter la réflexion. Courtes scènes reliées entre elles avec habileté et souplesse. Interprétation vivante.

QUI? (5)

Jeudi, minuit — Fr. 1970. Drame policier de L. Keigel avec Romy Schneider, Maurice Ronet et Gabriele Tinti. Après la mort apparente de son amant dans un accident, une femme se lie avec le frère de celui-ci. Situation peu vraisemblable. Développements controuvés. Photographie soignée. Interprétation sûre et élégante.

L'ACCALMIE (4)

Vendredi, 14 h. 30 — Fr. 1973. Etude psychologique de A. Magrou avec Philippe Avron, Claude Evrard et Catherine Salviat. Une séparation momentanée de son partenaire habituel amène un comédien à une réflexion sur sa vie. Ton intimiste habilement soutenu. Variations intelligentes sur une intrigue plutôt mince. Cadre breton bien exploité. Jeu sensible de P. Avron.

EXPOSITION DE PEINTURE
du 8 janvier au 12 janvier inclusivement
de 13.00 à 22.30 hres
à l'Hôtel Chicoutimi.
ARTISTES PRESENTES:
Adam Sherriff Scott R.C.A.
Claude Picher R.C.A.
Jeanne d'Arc Le Clerc
Une présentation de la Galerie
Michel de Kerdour.

CINÉMA

ALMA

Alma

Dernière représentation: "Un silencieux au bout du canon" - "La ceinture noire".

Canadien

"Les 2 pieds dans la même bottine" - "La valise".

CHICOUTIMI

Cartier

Dernière représentation: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère" - "Aventures intimes des hommes mariés.".

Impérial

Dernière représentation: "La mort était au rendez-vous" - "Sabata".

Capitol

Dernière représentation: "Emmanuelle" "Féminin, Féminin".

BAGOTVILLE

Saguenay

Dernière représentation: "Caresses à domicile" - "La dévoreuse".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1

"Les orgies de Frankenstein" - "Le château des messes noires".

Cinéma 2

"Jo le fou" - "Carnage".

Cinéma 3

"L'amour sur un cheval" - "Plaisirs et dangers du sexe".

JONQUIERE

Centre

Dernière représentation: "La mort était au rendez-vous" - "Sabata".

Elysée

Dernière représentation: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère" - "Aventures intimes des hommes mariés".

Bellevue

Dernière représentation: "Emmanuelle" "Féminin, Féminin".

MISTASSINI
Orphéon

Dernière représentation: "Lady Tourbillon" - "La part des lions".

DOLBEAU
Météore

Dernière représentation: "Papillon" - Autre film en couleur.

ARVIDA
Palace

Jusqu'au 11 janvier inclusivement: "South Pacific" - "Parade de la garde".

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

POUR HOMMES SEULEMENT

En cette année internationale de la femme, les hommes ont trouvé un nouveau défenseur et en jupon par surcroît. L'écrivain Esther Vilar, célèbre en Allemagne, affirme que les hommes sont des esclaves exploités par les femmes. Dans un article publié dans Paris-Match, Esther Vilar lance un vibrant appel à se désolidariser de l'Année de la femme, tant aux femmes (elles ont déjà trop de privilèges, si elles en obtenaient d'autres, ce serait immoral) qu'aux hommes. Pour elle, "les femmes sont des mégères dépourvues de cervelle, n'ayant qu'un dieu: l'argent; dieu qu'elles sont incapables de conquérir, c'est pourquoi elles ont ainsi soumis l'homme à leur tyrannie." La haine et le mépris qu'inspirent les femmes à Esther sont assez fascinants: "Comment ne remarquent-ils pas (les hommes) qu'en dehors du vagin, de deux seins et d'une paire de cartes perforées qui débitent toujours la même sorte d'insanités stéréotypées, il n'y a rien, absolument rien dans une femme; qu'elle ne se compose que de matière, qu'elle n'est, sous de la peau humaine, qu'un rembourrage qui se donne pour être pesant." Pour les hommes, mentionnons qu'Esther est âgée de 39 ans, mariée et divorcée au bout d'un an.

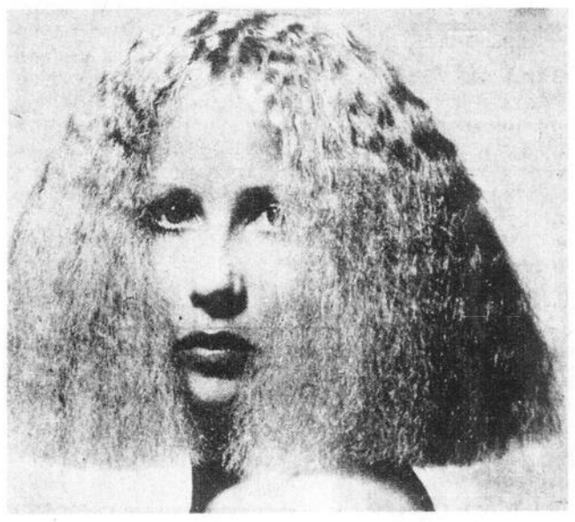

COUPE ELECTRIQUE

Les malins diront une coupe vadrouille. Cette photo, publiée, cette semaine, dans la Presse, montre une nouvelle coiffure qui serait, nous dit-on, très en vogue chez les jeunes filles. Patrick Ales l'a baptisée "ultra frisure spéciale". Les jeunes filles qui seraient intéressées à porter une telle tête doivent suivre la recette suivante: "Mousseuse, mais de forme géométrique, cette coiffure donne une matière nouvelle aux cheveux. Sa mise en forme est très simple; sur des cheveux propres et secs, de petites mèches sont nattées autour d'une épingle. Il suffit ensuite de trois ou quatre minutes sous le séchoir avant de dégager les épingles et de brosser. Vous avez le résultat que voilà."

AFFAIRE CLASSEE

Pour le conseiller Aurélien Talbot, le différend qui l'a opposé au comité de l'aréna, est une affaire classée et il n'entend pas revenir sur ses déclarations. Cette semaine, le président du comité de l'aréna, le conseiller Marc-Aurèle Tremblay, a expliqué, à la réunion du conseil municipal, que le chèque de $300 de M. Talbot avait été envoyé par ce dernier à une personne qui n'était plus membre du comité. Toutefois, le chèque avait été remis au président du comité de souscription, M. Fernand Gagnon, qui l'a retourné au destinataire en lui demandant un montant un peu plus substantiel, tout en précisant que la moyenne des souscriptions venant des hommes d'affaires était de $818. Cette note avait offusqué M. Talbot qui a pris la résolution d'envoyer dorénavant toutes ses souscriptions à la municipalité de Saint-Félicien.

$35,000 DU FEDERAL

Le député de Lapointe, Me Gilles Marceau, nous faisait observer, lundi, que le gouvernement fédéral, par le truchement du programme des Initiatives locales, avait accordé $35,000 aux Chevaliers de Colomb d'Arvida pour la construction de leur nouvelle maison sur la rue Fay.

Dans notre édition de mardi, nous avons omis cette précision en reproduisant la photo de l'inauguration des travaux. La construction coûtera $135,000.

BAISSE A ROBERVAL

Comme partout ailleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la construction domiciliaire a connu une baisse en 1974 dans la municipalité de Roberval, comparativement à l'année précédente. Le nombre de permis est passé de 163 à 158 tandis que la valeur a fait une chute de $600,000, de $2,400,000 à $1,762,000.

Au conseil municipal, on explique cette baisse par le fait que la ville n'était pas prête à accorder tous les permis demandés. Cette année, on doit préparer plusieurs lots pour la construction domiciliaire, et suffire aux demandes des futurs propriétaires.

LA SUISSE AUSSI

La Suisse n'est pas épargnée, et ce pays traverse l'une des "pires" crises économiques de son histoire. En effet, à l'heure présente, on dénombre exactement 249 citoyens de cette nation qui sont en chômage, ce qui représente 0.008 pour cent de la main-d'oeuvre active de Suisse. Même si le total de 249 chômeurs peut paraître insignifiant, il s'agit d'un sommet au cours des 20 dernières années en Suisse.

On peu cependant signaler qu'aux dernières nouvelles, il y avait 2,196 emplois disponibles en Suisse, et pour lesquels le patronat ne trouvait pas de candidats...

SON UBIQUITE

La presse le répète depuis un certain temps et malgré les promesses du maire Girard au cours de la dernière campagne électorale, il est de moins en moins accessible.

Mais cette fois-ci il y a du neuf et c'est la famille du maire qui en souffre, semble-t-il. Lundi soir, vers les 7 h. 30 apparemment habitué de répondre que le maire n'est pas là pour personne, un membre de la famille a répondu au journaliste du QUOTIDIEN que M. Girard n'était pas là et que de toute façon il dormait.

On sait que seul Dieu possède ce don d'être à deux endroits à la fois ou encore d'accomplir deux tâches simultanément. Il ne faudrait tout de même pas que des mauvaises langues laissent courir que le maire ne dort plus chez-lui... Mais les choses seraient tellement plus claires si le maire acceptait de retourner les appels une fois de temps en temps.

VOTRE JOURNAL

Le journal est une institution de la civilisation moderne qui présente les nouvelles du jour, encourage le commerce et l'industrie, oriente l'opinion publique et exerce sur le gouvernement une surveillance qu'aucune constitution n'a jamais réussi à exercer. Cette définition ne vient pas du fureteur, ni de la direction du Quotidien. Elle est signée par le colonel Robert R. McCormick et elle est affichée dans les bureaux de la Québec North Shores.

NOUVEAUX AVOCATS

Le bâtonnier du Saguenay, M. Gérald Aubin, à droite, a présidé, cette semaine, à la cérémonie de prestation de serment de quatre nouveaux avocats (Denis Dionne, Pierre Simard, Bruno Fortin et Alain Ouellet).

Deux autres avocats qui n'apparaissent pas sur la photo et qui ont été assermentés, il y a un mois ou deux, MM. Pierre Périgny et André Truchon, ont également assisté à la cérémonie.

AUX LEVEURS DE COUDE

Le Club de Cartes (Whist) du Centre paroissial Ste-Anne, 2592, Roussel, à Chicoutimi-Nord, invite tous les amateurs et joueurs de Whist à une conférence par le professeur Gérard Allard, maître en Whist, à 8 h. 30 ce soir. La conférence portera sur l'art de tenir les cartes. A la même occasion un représentant remettra à M. Allard, le trophée "Whistiti", emblème du championnat canadien. De même l'Association des leveurs de coude du Saguenay-Lac-St-Jean remettra au conférencier un certificat honorifique. Un léger goûter sera servi à tous les invités à l'occasion.

DEMISSION A ROBERVAL

Mme Odile Tremblay vient de remettre sa démission comme secrétaire de la paroisse de Roberval, poste qu'elle occupait depuis huit ans. Au départ, Mme Tremblay voulait quitter son emploi à la fin de décembre, pour ne pas nuire à l'administration municipale en cette fin d'année où différents rapports doivent être préparés, elle a retardé son départ au 28 février, ceci afin de permettre aussi au conseil le temps nécessaire d'embaucher un remplaçant.

Lors de la dernière assemblée du conseil de la paroisse, le maire Guy Gauthier a fait l'éloge de Mme Tremblay et il a particulièrement insisté sur le dévouement de la secrétaire, qui a décidé de prendre une retraite bien méritée.

UN CLSC

Les organismes et la population en général du secteur Chicoutimi-Laterrière sont invités à assister à une assemblée générale concernant le projet d'implantation d'un centre local des services communautaire. L'assemblée est prévue pour le mardi soir 14 janvier, à 20 h. 30 à la salle Bégin, au sous-sol de la Cathédrale de Chicoutimi.

DES FEUILLES EN HIVER

Dans cette même chronique, nous vous informions, dans l'édition de lundi, que le sapin de Noël de M. Roger Simard, de la rue Burma, à Arvida, avait germé, durant sont séjour à l'intérieur de la maison pour la période des Fêtes. Pour faire différent des autres, Mme Roger Bouchard, du 101A de la rue Cabot, à Kénogami, avait décidé de décorer cette année un bouleau comme arbre de Noël. L'eau dans laquelle trempait le pied de l'arbre et la chaleur ont fait bourgeonner l'arbre qui s'est même paré de son feuillage. Un autre indice que le Saguenay-Lac-Saint-Jean sera épargné d'un rigoureux hiver, en 1974-75, dirait l'astrologue Gazon.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Exposition — Le Studio des artistes canadiens tient une exposition de quelques-unes des oeuvres de trois peintres bien connus, du 8 au 12 janvier, à l'hôtel Chicoutimi. Les peintures sont d'Adam Sherriff Scott, Claude Picher et Jeanne-d'Arc Le Clerc.

CLINIQUE DU 10 janvier 1975

Port-Alfred — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'Hôtel de ville, de 2 à 3 hres.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h. 30 à 11 h. 30 a.m.

N.B.: Clinique antivénérienne à l'Hopital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des cliniques externes. Tél.: 549-2195, local: 316.

Grève des camionneurs

● Relais routiers déserts
● Négociations au point mort

MONTREAL (PC) — Les relais routiers sont demeurés déserts pour une troisième journée consécutive, mercredi, alors que les négociations entre les dirigeants du local 106 des Teamsters et la partie patronale sont demeurées à un point mort.

Le mouvement de grève paralyse à toute fin pratique l'ensemble de l'industrie du camionnage au Québec et, sur la Côte-Nord, c'est toute la flotte régionale qui est immobilisée.

Hier, le dirigeant syndical des Teamsters, M. Omer Malboeuf, a fait un saut à Rouyn afin de sonder les coeurs et les reins de ses membres et de rallier, selon toute vraisemblance, les timorés à sa cause.

Il faut rappeler que la région du Nord-Ouest québécois représente une carte maîtresse dans l'épreuve de force qui oppose les deux parties: c'est l'immense chantier de la baie James que l'on veut assoiffer de pétrole en bloquant la porte d'entrée de Matagami.

On croit savoir que l'autonomie des réserves du chantier tant en hydrocarbure qu'en nourriture ne peut dépasser 15 jours de siège. Le ravitaillement de cette région nécessiterait alors la mise en place d'un pont aérien qui viendrait grever d'autant les prévisions budgétaires déjà passablement mal en point.

Près de Montréal, c'est l'usine d'abattage de volaille de la Canada Packers qui se verra aujourd'hui forcée de réduire à néant ses opérations.

Selon le directeur de l'usine, M. Brière, les capacités de stockage de l'usine de Joliette ont atteint le point de saturation. "Nos 185 employés vont se tourner les pouces aux frais de la compagnie pendant une semaine... puis nous devrons procéder à des mises à pied aussi inévitables que pénibles."

Si les poulets ont la vie sauf pour l'instant, il en va autrement pour les centaines de restaurants Bar-B-Q de la région métropolitaine qui devront se reconvertir au sish-kebab pour survivre.

Le problème de l'acheminement des denrées alimentaires pourrait devenir aigu tout le long de la Côte-Nord à la suite de la paralysie totale qui immobilise les trois grandes flottes de camionnage de la région:

Clarke Transport, Cartier Transport et Champlain-Sept-Iles Transport. Seule cette dernière entreprise affronte une grève légale, alors que les deux autres compagnies ont vu leurs syndiqués affiliés au local 106 se faire marauder par le syndicat des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomiques.

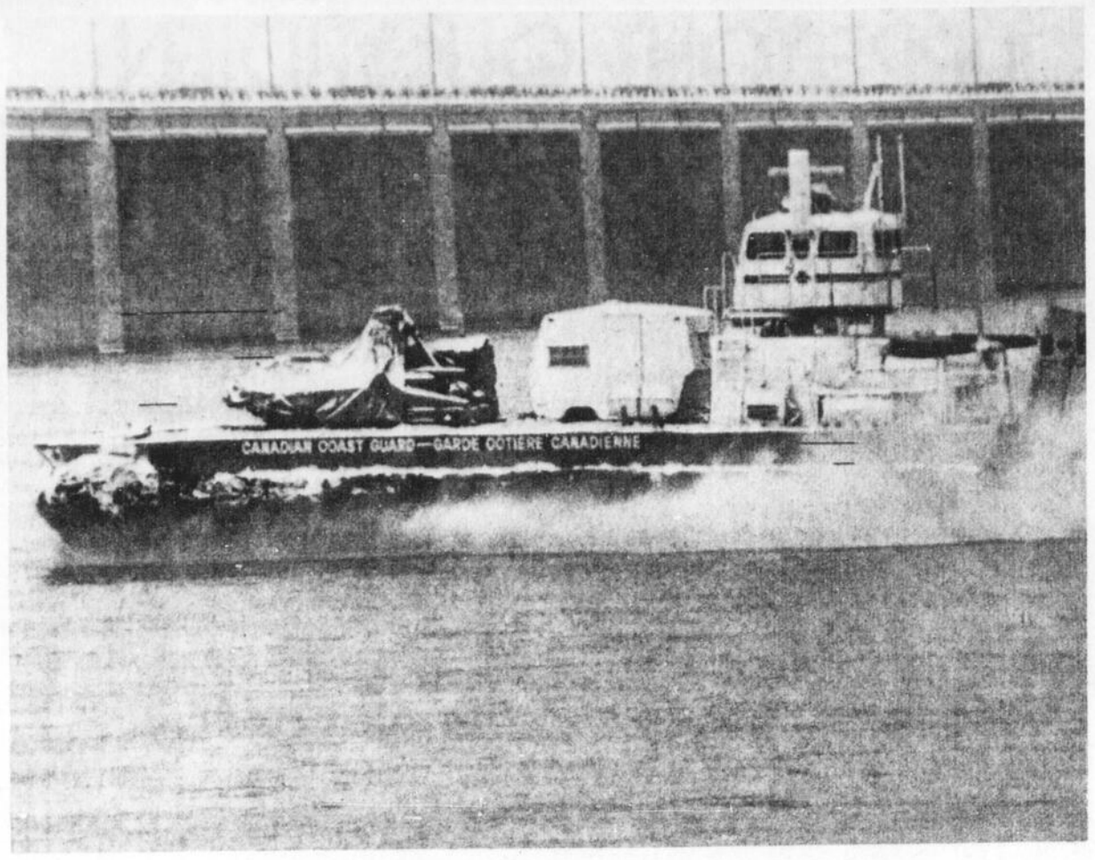

BRISE-GLACE — Le "Voyageur", un aéroglisseur de 45 tonnes se ballade devant le port de Montréal, en mission spéciale. Il s'entraîne présentement pour devenir brise-glace. Difficile, puisqu'il passe par-dessus la glace?... La méthode est à la fois révolutionnaire et ancestrale: révolutionnaire parce qu'il s'agit d'un aéroglisseur... ancestrale parce que c'est la bonne vieille méthode du "boum": le Voyageur peut casser une glace de 18 pouces d'épaisseurs (20 milles de surface en une heure) en se laissant tomber de tout son poids! (PC)

Daoust se prépare à intervenir dans les débats de la commission

MONTREAL (PC) — Tout en refusant de dévoiler les décisions prises à la réunion de deux jours du Conseil général de la FTQ, M. Fernand Daoust n'en a pas moins déclaré, mercredi, qu'il préparait des interventions à la Commission Cliche.

Responsable de la tutelle de la FTQ-Construction, M. Daoust a l'intention d'examiner attentivement toutes les plaintes qui lui seront soumises.

Il poursuivra son mandat en examinant un par un les 23 syndicats affiliés au Conseil provincial des métiers de la construction et leurs 37 subdivisions locales. Il devra à cet effet passer au peigne fin quelque 200 permanents et quelque 2,000 délégués de chantier avec des moyens infiniment moins efficaces que ceux, par exemple, de la commission Cliche.

M. Daoust a expliqué qu'il devra consacrer une partie importante de ses efforts aux actions en cours au sein de la FTQ-Construction, comme par exemple la bataille de l'indexation.

Le secrétaire-général de la FTQ n'a pas écarté d'ailleurs l'hypothèse d'un débrayage général des travailleurs de la construction si le gouvernement n'accordait pas de façon officielle, par un amendement au décret, l'augmentation de 50 cents l'heure que de nombreux employeurs paient déjà et l'autre montant de 25 cents l'heure réclamé depuis le 1er janvier pour compenser les effets de la hausse du coût de la vie.

Enfin, le tuteur de la FTQ-Construction verra à surveiller de près les interventions de l'organisme qu'il dirige, au niveau de la CIC, où il détient 72 pour cent du vote syndical. Il s'attardera enfin à diffuser toutes les informations pertinentes sur le déroulement de son mandat, qui, a-t-il dit, pourrait se prolonger jusqu'à la fin de 1975. Son dernier geste sera de recommander une réforme structurelle et des amendements aux règlements de la FTQ-Construction pour "permettre aux syndiqués de reprendre ce qui leur appartient".

Fernand Daoust.

"Les Québécois conduisent en colons!"

Un anglophone dans son tort

QUEBEC (PC) — "Les gens du Québec conduisent très mal et même dangereusement". C'est la réflexion que se faisait un automobiliste originaire de London, Ont., alors qu'il roulait mercredi soir sur l'autoroute 20 en direction de Québec.

A quelques reprises, l'Ontarien, qui venait de quitter Sherbrooke, avait dû lancer son auto sur l'accotement pour éviter une collision frontale avec des véhicules qui se doublaient en sens inverse. Une fois entre autres, il a dû faire face à deux camions, à la fois, et la rencontre a été serrée.

Les habitués de cette autoroute ont compris que l'Ontarien circulait en sens inverse de la circulation. Prévenu par un automobiliste de ce qui se passait, un agent de la Sûreté du Québec du poste de Laurier Station s'est lancé à ses trousses.

L'automobiliste s'était embarqué sur la mauvaise voie à Drummondville et ce n'est qu'à St-Apollinaire que l'agent Cloutier est parvenu à attirer son attention et à le faire immobiliser. Il avait parcouru quelque 80 milles, illégalement, et il peut se compter heureux de ne pas se trouver devant saint Pierre, dans l'autre monde.

Le policier s'est d'abord porté à la rencontre de l'automobiliste et lui a fait signe. L'Ontarien lui a rendu son signe de politesse et il a poursuivi sa route.

L'agent s'est repris sur la voie en direction de Québec. Il a fait fonctionner ses feux intermittents et il a actionné sa sirène, tout en suivant à sa hauteur l'automobiliste en mauvaise posture, jusqu'à ce que ce dernier se rende compte que quelque chose d'anormal se passait et qu'il décide de s'immobiliser.

Traversant le terre-pleine à pied, l'automobiliste s'est rendu à l'automobile-patrouille pour s'informer de ce qui lui valait cette escorte. Il a vite compris qu'il s'était fourvoyé et c'est alors qu'il a fait part des réflexions qui l'avaient assailli au cours du trajet.

Pour en avoir le coeur net, l'agent Cloutier a conduit son homme devant l'ivressomètre qui a marqué .12. Actuellement, cet ontarien a repris son travail habituel, moyennant un léger cautionnement et devra comparaître, au moment de ses prochaines vac ances, à la fin de janvier, devant la cour des sessions de la Paix de Québec.

Et dire que pendant ce périple de mercredi soir, un compagnon de l'Ontario dormait à poings fermés près de son camarade-chauffeur...

Tetley

Heureux du jugement contre Kellog et Yogi

QUEBEC (PC) — Le ministre des Institutions financières, Compagnies et coopératives a déclaré hier qu'il était très satisfait du jugement rendu contre la Compagnie Kellogg du Canada.

Le juge Raymond F. Hannen a condamné mardi la Compagnie Kellogg à $500 d'amende et à $250 de frais après l'avoir reconnue coupable d'outrage au tribunal pour avoir annoncé ces produits au moyen d'un dessin animé pendant une injonction.

"Je suis heureux de ce jugement qui marque une étape décisive dans l'application de la Loi de la protection du consommateur en une matière aussi importante que celle de la publicité destinée aux enfants," a déclaré le ministre William Tetley dans un communiqué remis à la presse.

La poursuite contre la compagnie avait été intentée par l'Office de la protection du consommateur qui avait accusé Kellogg d'avoir passé outre à une injonction émise le 8 octobre par le juge Amédée Monet.

Kellogg a enfreint un règlement de la Loi de la protection du consommateur qui stipule que:

"Nul ne peut au Québec, préparer, utiliser, publier ou faire publier de la publicité destinée aux enfants qui... emploie un dessin animé ou une bande illustrée.

M. Tetley a souligné qu'on ne saurait demander à un enfant d'avoir une appréciation juste des produits qu'on leur fait miroiter devant les yeux, lorsque tous les moyens sont mis en oeuvre pour exciter leur convoitise.

Pavillon St-Dominique

Une grève insoluble

soeur Doyon

QUEBEC (PC) — La grève qui dure depuis plus de deux ans et demi au pavillon Saint-Dominique, à Québec, est "apparemment insoluble".

C'est la conclusion à laquelle en est arrivée la prieure générale de la communauté des Dominicaines de la Trinité, soeur Régina Doyon, à la suite de plusieurs consultations pour trouver une solution au conflit.

Dans un communiqué publié, mercredi, soeur Doyon affirme que diverses formules de solution ont été analysées attentivement au cours de ces consultations mais qu'il a été impossible de trouver une formule d'accord réalisable.

Elle rappelle d'autre part que le chapitre général de la communauté s'est déjà penché sur ce conflit, en juillet 1974, et a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir pour obtenir une réouverture des négociations.

Selon la prieure générale, la situation a considérablement changé au pavillon Saint-Dominique depuis deux ans. Plusieurs grévistes ont trouvé un nouvel emploi tandis que l'institution, qui comptait auparavant 36 employés, fonctionne maintenant avec seulement 19 employés.

Incidents

Elle affirme par ailleurs que les incidents qui ont marqué cette longue grève ont causé des blessures profondes et des appréhensions très vives chez les religieuses employées au pavillon, les pensionnaires et les nouveaux employés.

"Dans ces conditions, précise le communiqué, la réintégration des grévistes actuels dans une maison habitée par des personnes âgées, et pour un grand nombre malades, crée un problème apparemment insoluble."

"Nous sommes placés dans une situation humaine qui fut extrêmement complexe dès le début et qu'une série d'incidents survenus par la suite ont aggravée d'une manière irréversible. Il ne nous est pas possible d'imposer quelque chose de plus aux personnes qui vivent dans le pavillon Saint-Dominique", a conclu soeur Doyon.

QUEBEC EN BREF

QUEBEC (PC) — L'incendie qui a ravagé une maison de la rue d'Auteuil, à Québec, dimanche dernier, a fait une deuxième victime. M. Jean-Marie Buteau, 43 ans, a succombé, mercredi, des suites des brûlures subies dans cet incendie qui avait déjà coûté la vie à son compagnon de chambre, M. Robert Pageau, âgé de 47 ans.

Le commissariat des incendies poursuit son enquête pour déterminer la cause du sinistre.

Candidat

HULL (PC) — L'avocat Claude Gratton, âgé de 33 ans, fera la lutte au maire sortant de Hull, M. Gilles Rocheleau, lors des élections municipales du 2 février.

M. Gratton, qui fera officiellement acte de candidature vendredi, a déclaré mercredi, avoir rencontré ses partisans, au début de la semaine, et avoir élaboré avec eux sa stratégie et son programme électoral.

Le maire Rocheleau a déjà annoncé son intention de briguer de nouveaux les suffrages.

Coroner

MONTREAL (PC) — Maurice Corbeil, serveur de 38 ans, a été tenu criminellement responsable, mercredi, de la mort de Mme Huguette Beaudoin, également âgée de 38 ans, le 2 janvier dernier.

Corbeil a expliqué au coroner Maurice Laniel qu'il n'avait voulu que "faire peur" à sa concubine et que le coup de feu était sorti accidentellement.

C'est parce qu'elle voulait se prostituer que le canon d'une carabine lui a été placé sur la tête, a dit Corbeil.

HOROSCOPE

Par LISE PIERS

ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Une personne en qui vous avez une grande confiance sera à la tête d'un projet concernant une amélioration en votre secteur de travail. De plus, un contrat quelconque sera mis à l'étude consciencieusement de façon à vous apporter des résultats sous peu.

Amour
Vous êtes remplis d'énergie en ce moment, vous vous sentez très entreprenants mais votre nature se fait sentir; ne soyez tout de même pas trop catégorique face à votre partenaire, ne lui imposez pas votre volonté radicalement, allez-y au moins gentiment!

TAUREAU

Affaires
Vos patrons demanderont une rencontre avec les employés afin de discuter de choses très sérieuses. Toutes les chances seront de votre côté pour avoir gain de cause dans le projet qui vous tient à coeur.

Amour
Vous êtes débordants d'énergie, vous avez besoin de communiquer avec la personne qui sait si bien vous écouter. Laissez parler votre coeur, vous serez surpris des résultats.

GEMEAUX

Affaires
La période est bien choisie pour améliorer vos connaissances visant à l'amélioration de votre travail ou au perfectionnement de vos dons; vous avez l'énergie voulue pour effectuer ces démarches!

Amour
Votre partenaire vous trouve un peu trop affairé et vous négligez de lui faire partager vos émotions en ce qui concerne votre affection. Oubliez un peu votre travail et consacrez-lui quelques bons moments d'attention durant la soirée.

CANCER

Affaires
Grâce à votre attitude, vous aurez du succès et de la réussite, surtout si vous continuez à inspirer confiance autour de vous. Vos supérieurs sont en très bonnes dispositions envers vous, ne les décevez pas sinon des troubles avec les autorités ne seront pas épargnés.

Amour
Votre bonne état de santé vous apporte un regain de vigueur et favorise le contact avec la personne que vous aimez. Oubliez vos petits problèmes journaliers et pensez un peu plus à l'amour.

LION

Affaires
Des troubles avec les autorités soit policières ou supérieures vous menacent passablement, alors soyez avertis, ne faites rien contre la loi car on ne vous manquera pas. Des gens sournois n'attendent que cette chance pour vous tomber dessus.

Amour
Les parents auront à élever la voix pour apposer leur progéniture turbulante. Les célibataires auront le goût de sortir et la soirée sera assez mouvementée par des contacts avec des amis pleins de "pep".

VIERGE

Affaires
Le contrat dont on vous a fait part, ne devrait pas être signé sans la présence d'une personne autorisée en la matière, comme un notaire ou un avocat, car vous risquez que cette signature ne vous engage dans un autre sens que vous l'espériez.

Amour
Les amoureux, célibataires ou non, auront le corps plein d'énergie et voudront sortir de la maison. Vous aurez le goût de rencontrer des amis et de vous amuser ensemble. Allez-y et ayez du plaisir.

BALANCE

Affaires
Si parmi vous, il y a des inventeurs, vous feriez une bonne chose de vous prémunir du brevet en question car on pourrait s'approprier de votre secret et vous en perdriez tous les bénéfices. Attention sur les routes, car une contravention peut vous être donnée.

Amour
La tranquilité n'est pas pour vous ce soir. Beaucoup de déplacements dans le foyer, par les enfants, par les amis... Heureusement, vous vous en accomoderez bien.

SCORPION

Affaires
Si vous ne voyez pas à votre affaire, vous pouvez tomber dans le panneau et subir une perte d'argent venant d'une spéculation ou investissement fait sans précautions de votre part. Usez de votre bon jugement.

Amour
Côté sentimental, il vous convient de vous contenter de l'ordinaire et de ne pas chercher les occasions qui s'offrent à vous de satisfaire votre appétit sexuel si vous êtes mariés; respectez la fidélité conjugale.

SAGITTAIRE

Affaires
L'éloignement d'un membre de votre famille peut vous attrister; nous vous recommandons aussi de ne rien faire contre l'ordre établi, car vous serez jugé assez sévèrement.

Amour
Vous vous décidez à faire les premiers pas en vue de renouer une affection un peu perturbée. Une nouvelle connaissance peut vous aider à élaborer ce projet.

CAPRICORNE

Affaires
Votre voisin ou encore un de vos frères ou soeurs, peut se trouver dans de mauvais draps à cause de difficultés à son travail, ou bien être pris en flagrant délit par une autorité quelconque après avoir enfreint la loi. Sachez le réconforter.

Amour
Vous vous sentez tout-à-fait disposé à apporter une aide à une personne ayant besoin de vous, mais nous vous conseillons de le faire, sans établir la chose au grand jour, car d'autres pourraient en abuser de la circonstance.

VERSEAU

Affaires
Une certaine restriction vous oblige à retarder un projet. Une personne âgée en sera d'ailleurs la cause principale. Votre travail subira un peu de retard, mais vous prendrez les bouchées doubles et rien n'y paraîtra.

Amour
Vos amis vous demanderont de se joindre à eux; ce sera une soirée ou l'énergie ne vous manquera pas. Cependant, ne prolongez pas trop votre soirée car vous manquerez de sommeil.

POISSONS

Affaires
Une contravention vous sera destinée si vous demeurez aussi distrait. Vos idées sont plutôt confuses, surtout au début de la journée. Ceux qui auront un contact avec un juge ou un policier, devront user de diplomatie si ils veulent en sortir le mieux possible.

Amour
Vous avez besoin de tendresse et de compréhension, votre mollesse a laissé place à un regain d'énergie et vous serez plus attentif à l'être aimé qui attendait de vous cette déclaration de vos sentiments.

Enfants handicapés placés

Le ministère de Forget a fait fi des doléances en établissant la contribution des parents

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — Les parents d'handicapés demeurent insatisfaits des nouveaux barèmes concernant la contribution des parents pour les enfants placés dans des centres d'accueil ou des foyers nourriciers.

Ils ne sont pas prêts toutefois à se lancer dans un autre affrontement comparable à celui d'avril 1974, au moment où leur principal porte-parole, la jeune femme aveugle Paule Evrard, hantait les couloirs du parlement avec son chien fidèle.

La lutte qu'ils ont menée tout au long de l'an dernier a aplani un certain nombre de difficultés, mais le comité ad hoc de la région de Québec exhorte les associations provinciales à rester vigilantes et à surveiller localement l'application du nouveau règlement.

Ce règlement, qui a paru dans la Gazette officielle du 30 décembre, est en vigueur depuis le premier de l'An et il fait fi à l'ensemble des doléances que les parents avaient formulées au ministère des Affaires sociales à l'automne, au cours d'une ronde de consultation auprès des principaux représentants des parents d'handicapés.

Discrimination

M. Paul Mercure, porte-parole du comité ad hoc de la région trois, a donné une conférence d'information mercredi au parlement québécois pour faire part de la réaction des parents, "qui pensaient pourtant avoir marqué des points à l'automne en répondant à l'invitation exceptionnelle du ministère".

Le nouveau règlement, dit-il, laisse subsister certains problèmes importants, dont celui de la discrimination entre les enfants "scolarisables ou non" et les enfants "réhabilitables ou non."

Les parents débourseront les montants minimums dans deux cas précis: quand un comité de professionnels formé par le Centre de service social déclare que leur enfant est "désormais non intégrable dans une famille" et, d'autre part, si l'enfant est placé pour fins d'accessibilité scolaire ou d'accessibilité à certains services de santé.

Mais pourquoi cette discrimination? se demandent les parents, qui souhaiteraient considérer tous les enfants sur le même pied.

Indexation

Quels sont les professionnels qui oseront déclarer un enfant déficient mental ou handicapé physique "non intégrable dans une famille", lorsqu'on connaît les méthodes modernes de réadaptation?

Les parents se demandent aussi pourquoi ils seraient traités différemment, s'ils envoient leur tout jeune enfant qui n'est pas encore d'âge scolaire dans un centre d'accueil ou un foyer nourricier.

Par ailleurs, comme l'a souligné M. Mercure, ils trouvent curieux que le ministère indexe les contributions des parents, mais qu'il n'indexe pas également les déductions fiscales auquels ont droit ces mêmes parents.

En 1974, la contribution mensuelle minimum était de $22 pour les enfants de 12 ans et moins et de $27 pour les 12-18. Ces montants ont été portés respectivement à $28et $30 le 1er janvier dernier.

Quant à la contribution exigible mensuellement, elle a été haussée de $2 en moyenne: de 0 à 4 ans, $54, de 5 à 11 ans, $61, de 12 à 15 ans, $76 et de 16-17, $86.
Cette indexation suit la même courbe que le programme d'allocations familiales.

Déductions

Cependant, la déduction permise en vertu de la Loi de l'impôt est inchangée: $4,000 par année pour un couple et $3,000 pour une famille non-parentale; $1,200 pour chaque enfant de 0 à 17 ans et $1,500 pour chaque enfant de 18 ans ou plus qui fréquente à plein temps une maison d'enseignement.

Les parents comprennent que les coûts aient augmenté dans les centres d'accueil et les foyers nourriciers, mais ils voudraient que le ministère comprenne à son tour que les coûts augmentent également à la maison.

Ils admettent néanmoins que le nouveau système de contribution comporte une réduction sensible par rapport à l'ancien système. Par exemple, la contribution pour les enfants de 16-17 ans serait de $120 au lieu de $86, si le ministère n'avait pas modifié le système.

Ainsi, pour cette raison, les parents ne déterreront pas la hache de guerre, mais le comité ad hoc de Québec demande au ministère d'informer sans délai les établissements de santé et les parents des nouvelles modalités d'application du règlement.

Le ministère devrait aussi renseigner les parents et le public sur leurs droits et obligations découlant du nouveau règlement.

Entre-temps, il faudrait que les Centres de service social complète un dossier sur chaque enfant soumis au règlement, afin d'établir la contribution exacte des parents.

S'il est nécessaire, le comité de parents de Québec conseille aux associations provinciales de faire appel au service des plaintes du Conseil régional des services sociaux et de santé.

Le PQ ne troquera pas son option pour recueillir plus de votes — Lévesque

TORONTO (PC) — Le Parti Québécois n'a pas du tout l'intention de mettre de côté son option indépendantiste afin de recueillir plus de votes, a affirmé mardi le chef du parti, M. René Lévesque, à un programme de télévision de CBC, Primetime.

Un sondage récent a indiqué que le Parti Québécois a des chances de prendre le pouvoir à Québec aux prochaines élections s'il met une sourdine à son indépendantisme. M. Lévesque a répondu à cela en disant que, de toute façon, le Québec n'a pas grand avenir au sein de la Confédération.

Le reste du Canada se passerait fort bien de nous, dit-il, et les Québécois seraient plus à l'aise dans une nouvelle association avec le Canada.

"Il y aura alors coopération entre égaux, plutôt que cet éternel conflit entre majorité et minorité, qui n'est bon pour personne; de toute façon, la Confédération ne permettra jamais au Québec d'atteindre ses objectifs".

Violences possibles

M. Lévesque s'en est pris aux représentants canadiens-français à Ottawa.

"Le trio Trudeau-Marchand-Pelletier, dit-il, a littéralement saboté toute possibilité de réformes pour le Québec, parce qu'il a derrière lui la majorité globphone: pour les trois, les priorités du Québec ne peuvent être celles du Parti Québécois".

"Quant au premier ministre Trudeau, il sert à endormir l'opinion québécoise; s'il a été élu chef du parti libéral c'est surtout pour apaiser le Québec."

M. Lévesque a expliqué qu'en prenant le pourvoir le Parti Québécois ne déclarerait pas aussitôt l'indépendance: c'est le peuple qui décidera, ce sera donc une décision démocratique.

Toutefois, si l'indépendance en venait à apparaître comme un rêve irréalisable, M. Lévesque n'écarte pas la possibilité de violentes réactions de désespoir.

René Lévesque

Le marché canadien de l'auto toujours sain pour Chrysler

MONTREAL (PC) — En dépit des mises à pied ordonnées à travers l'Amérique du Nord et de la baisse des ventes d'automobiles aux Etats-Unis, les ventes domestiques effectuées par Chrysler Canada en 1974 ont battu des records, selon le président de cette compagnie, M. Ron Todgham.

Les livraisons au détail de voitures à passagers construites par Chrysler ont atteint le total de 194,327 en 1974, soit presque trois pour cent de plus qu'en 1973, le record précédent. Les ventes de camions Dodge ont totalisés 44,778, soit plus de 28 pour cent de plus qu'en 1973.

Plus de 1,000 employés ont été mis à pied dans les usines canadiennes de Chrysler, à cause de la baisse des ventes aux Etats-Unis, mais non parce que le marché canadien serait en état de dépression, dit-il.

La filiale canadienne de Chrysler, avec des effectifs d'environ 15,000 personnes, envoie la majeure partie de sa production aux Etats-Unis, où environ 75,000 employés ont été licenciés récemment.

Prévisions

La plupart des hommes mis à pied au Canada, en région de Windsor, Ontario, ne seront probablement pas rappelés tant que ne commencera pas la production des modèles 1976, soit au mois d'août prochain.

C'est ce qu'a annoncé M. Todgham au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion du Salon de l'Auto 1975 qui s'ouvre jeudi.

Le président prévoit que les ventes au détail des voitures de promenade baisseront légèrement en 1975, par contre, celles des camions augmentera de quelque 20 pour cent.

Cependant, Chrysler Canada n'offrira pas d'escomptes spéciaux sur ses véhicules, comme a fait récemment sa compagnie-mère aux Etats-Unis. "Là-bas, dit M. Todgham, les ventes ont prériclité à cause d'un manque de confiance de la part des consommateurs, et aussi d'une pénurie énergétique et du désordre politique causé par l'affaire Watergate".

Les employés des raffineries bravent les injonctions

MONTREAL (PC) — Quelque 1,500 employés de raffineries montréalaises, membres des Travailleurs unis du pétrole, ont bravé les injonctions qui les enjoignaient de retourner au travail, mercredi, et on poursuivi leur grève pour l'indexation des salaires.

Les raffineries touchées par le conflit sont Texaco Canada, BP Canada, Petrofina Canada et Shell Canada. Rappelons que la société Esso Canada ne fait pas face à un groupe syndiqué et que Gulf Oil négocie avec un syndicat indépendant. La société pétrochimique Union Carbide souffre elle aussi d'un arrêt de travail, déclenché par ses 287 employés.

Si la journée d'hier a été relativement calme, en regard de celle de mardi, où certaines lignes de piquetage s'étaient échauffées, il faut tout de même noter un raidissement de l'activité syndicale à la raffinerie de Montréal-Est de la Shell. Tard mardi soir, les employés de la Shell ont renversé une première décision favorable aux offres de la compagnie et ont décidé de quitter leur poste. Ce geste n'a guère été apprécié de l'exécutif du syndicat puisqu'il a aussitôt remis sa démission.

L'éclatement d'un pneu a provoqué l'incendie

MONTREAL (PC) — Le commissaire Roger Lagarde a confirmé, mercredi, que l'éclatement d'un pneu a été la cause de l'incendie du 23 janvier 1974, à la station de métro Rosemont.

Cet incendie a détruit neuf wagons et causé des pertes évaluées à $3.2 millions. Quelque 900 voyageurs ont dû être évacués, dans un tunnel rempli de fumée.

En rendant son rapport public, le commissaire a fait 74 recommandations. Il a signalé, en particulier, la présence dans les wagons de matières extrêmement inflammables, dont les émanations, sous l'effet de la chaleur, sont toxiques.

Pour ce qui est de l'éclatement du pneu, les enquêteurs ont émis cette hypothèse: très tôt, le 23 janvier, après la mise en service de la rame numéro 16, "il est hautement probable" que le pneu a accusé une fuite d'azote attribuable à une cause inconnue, provoquant une élévation progressive de la température, et le décollage de la semelle interne. Peut-être la mise à nu de la carcasse métallique de renforcement fut-elle ensuite provoquée par une rupture sous l'influence d'un objet hétéroclite égaré sur le rail porteur en béton.

Normalement, l'arc électrique amorcé par le contact de la carcasse avec la barre de courant eut été insuffisant pour mettre le pneu à feu. Mais le train continua de rouler, l'arc ne fut pas interrompu, et le pneu en caoutchouc, dont la capacité de rétention thermique est très élevé, s'enflamma, le feu se communiquant ensuite aux matériaux combustibles voisins: câbles, plancher de bois, parois internes.

Les enquêteurs font aussi état d'une cause résultante: "absence de moyens efficaces pour éteindre le début de l'incendie du pneu". Le caoutchouc est d'autant plus difficile à éteindre qu'il met du temps à s'allumer.

Et l'incendie se propagea ensuite, pour deux raisons: retard involontaire des pompiers, mais, surtout, caractéristiques très inflammables de certains matériaux incorporés aux voitures.

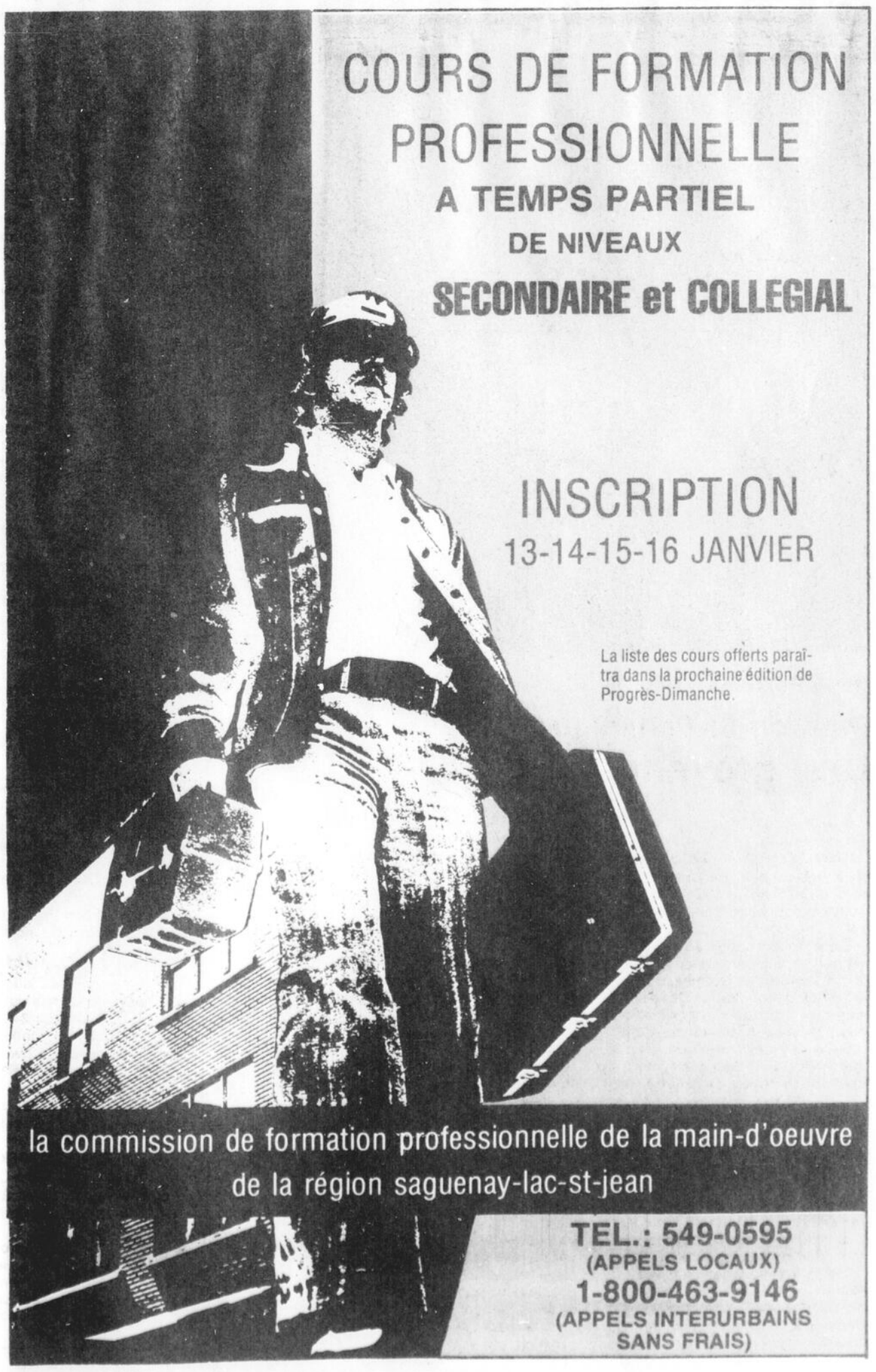

POUR UN BUDGET BIEN PORTANT!

EXERCISEUR SUPERCYCLE

CANADIAN TIRE

59.95

RÉSOLUTION POUR LA NOUVELLE ANNÉE . . . REDEVENIR SVELTE!

- Tension réglable
- Indicateur de vitesse
- Indicateur de distance
- Selle réglable
- Guidon réglable

Maintenant, vous pouvez rester en forme à longueur d'année en pédalant à la maison! Modèle de première qualité avec cadre robuste en acier. Equipé de tous les accessoires les plus recherchés, c'est un exerciseur qui vous en donne pour votre argent! Bel achat!

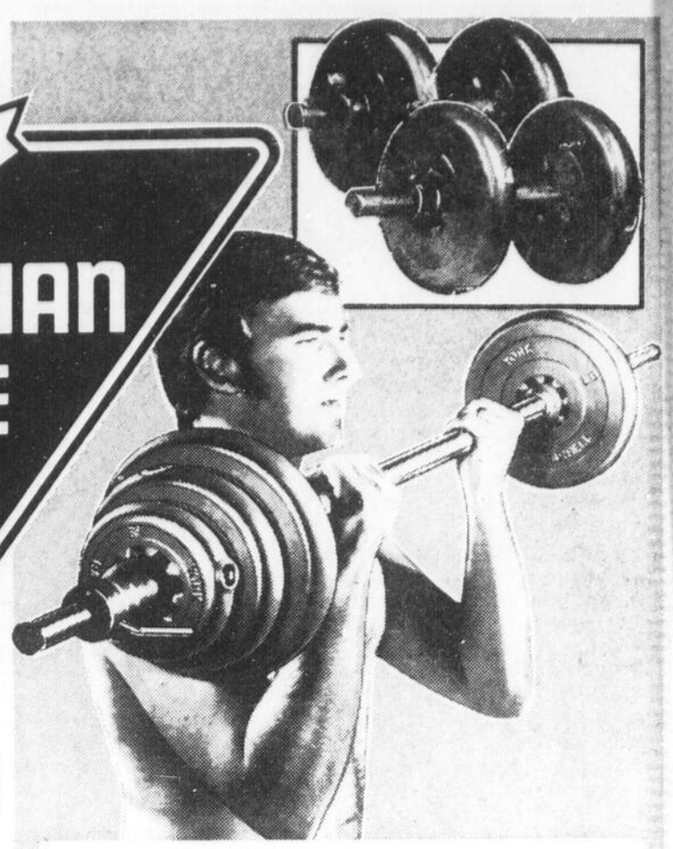

AIDE-TOI ET LE CIEL T'AIDERA!

Poids et haltères York-V110

26.88 L'ENS.

Comprend barre de 5′ en acier avec manchons tournants chromés; 4 disques de 10 lb, 4 de 5 lb et 4 de 2½ lb; 2 barres de 14″ pour haltères; 4 colliers et 1 clé de blocage. Les disques sont recouverts de vinyle: moins de bruit et des planchers intacts! Avec instructions.

82.95 **47.95**

BRÛLEZ DES CALORIES en PÉDALANT!

1. **Exerciseur CCM**

Assure maintien excellent pendant l'exercice. Base large plus stable. Boîtier comprenant indicateur de vitesse et indicateur de distance parcourue. Minuterie automatique. **82.95**

2. **Exerciseur économique**

Surveillez votre ligne et votre budget! Cadre en acier avec roue de 14″. Tension réglable selon votre force. Selle et guidon réglables. Aubaine! **$47.95**

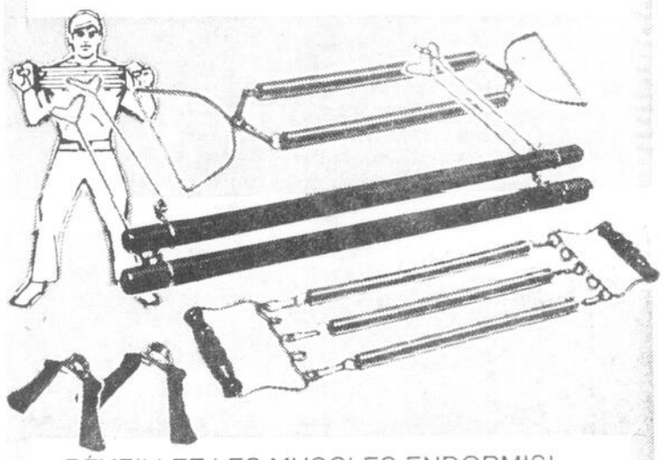

RÉVEILLEZ LES MUSCLES ENDORMIS!

Ensemble Big 16

12.95 L'ENS.

Ensemble 'pro' avec 5 câbles à ressorts en acier, 2 poignées, 2 étriers et 2 crispateurs. L'ensemble comprend également un livret d'exercices de 24 pages! Rien de mieux pour développer le torse!

SUPPORT DE BICYCLETTE

Avec réglage de tension!

Permet de transformer bicyclette ordinaire ou 3 vitesses en exerciseur! Soulève roue arrière. **14.49**

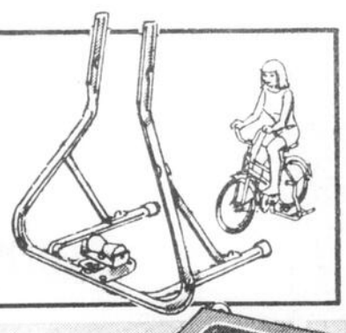

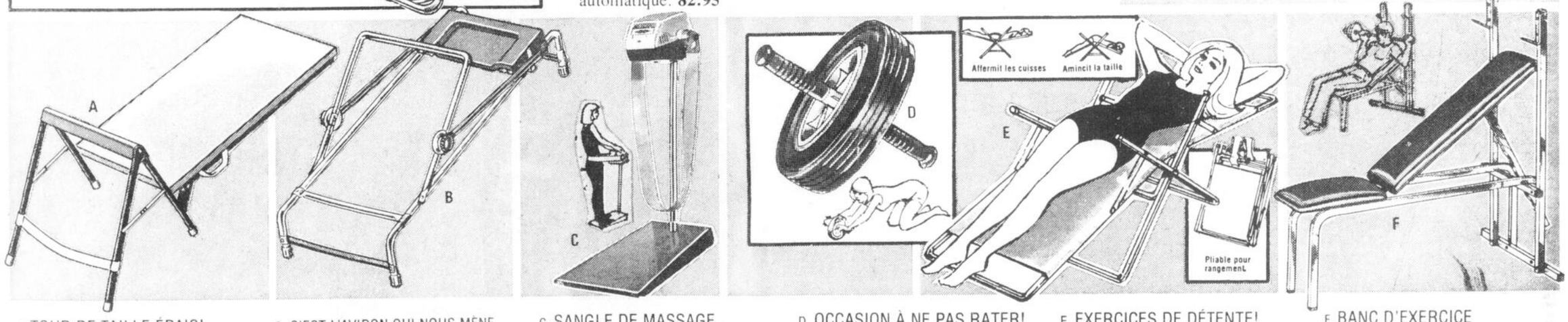

A. TOUR DE TAILLE ÉPAIS!

Planche déclive

29.95

Faites travailler vos abdominaux sans forcer le dos! Rembourrée en vinyle, cadre en 'A' pliant.

B. C'EST L'AVIRON QUI NOUS MÈNE

Cyclo-rameur

29.95

Façon agréable de retrouver votre ligne! En acier tubulaire avec réglage de tension. C'est l'aviron . . .

C. SANGLE DE MASSAGE

Charlescraft!

54.95

Sangle à 2 positions à vitesse réglable pour massage délicat, moyen ou vigoureux! Moteur de ¼ HP.

D. OCCASION À NE PAS RATER!

Roue d'exercice

3.89

'Wonder Wheel' permet d'affermir l'abdomen, d'amincir la taille et de tonifier les muscles. Instructions.

E. EXERCICES DE DÉTENTE!

Exerciseur-lit

28.88

Cadre réglable en 'X' en acier tubulaire plaqué très robuste. Toile en nylon recouverte de plastique.

F. BANC D'EXERCICE

York 3 dans 1

29.95

Réglable à 5 positions inclinées et 1 à plat. Peut également servir aux exercices abdominaux!

Matelas rembourré mousse

Pour exercices! Mousse recouverte de vinyle. Boutons pression permettant d'attacher plusieurs matelas ensemble. Environ 24 x 72″. Seulement **10.95**

Pour un budget bien portant, utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire!

Epargnez davantage! BILLETS-BONIS au comptant

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20, RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257, BOUL. TALBOT
549-5014

ALMA
COIN DU PONT ET ST-LUC
662-6618

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORT

MEUBLES DE "Teck"
POTVIN TREMBLAY meubles

Les clubs majeurs réduits de 33 à 24?

A la suite du climat de guerre qui a présidé à la montée du circuit de hockey de Gary Davidson, il faisait tout de même curieux, l'autre soir, à Détroit, d'observer certains signes de rapprochement, dont le plus significatif est sans doute celui du pilote des Canadiens de Montréal, Scotty Bowman, rendant deux visites à l'entraîneur des Stags, Johnny Wilson, l'une après la première période du match Nordiques-Stags, et une autre, fort prolongée celle-là, à l'issue de l'affrontement.

Il faisait sans doute curieux également d'entendre le défenseur Guy Lapointe du Canadien souhaiter à son ami Maurice Filion la meilleure des chances pour les éliminatoires, après s'être informé en détail des obstacles qui barraient la route des Nordiques de Québec, dans le reste du calendrier.

Encore plus rafraîchissante cette scène où Scotty Bowman, tout sourire dehors, franchissait la porte du Cobo Hall en compagnie de quelques Nordiques, dont Marc Tardif et Réjean Houle, et s'approchait de la porte de l'autobus des Québécois, comme s'il avait obéi à un réflexe naturel, oubliant pendant quelques secondes que ces figures familières n'étaient plus ses joueurs!

De toute évidence, ces scènes n'ont été que l'effet du hasard, suite à un concours de circonstances qui ont obligé les deux équipes professionnelles du Québec à se trouver à Détroit en même temps.

Car les véritables gestes de rapprochement et de détente entre l'AMH et la LNH, on les camoufle encore assez bien.

Il le faut parce qu'il est nécessaire d'éviter d'alerter les Associations de joueurs, et surtout tenir dans l'ignorance ces quelques agents tordus et rapaces qui ont poussé tellement loin la surenchère que quelques clubs professionnels sont maintenant au bord du gouffre.

Les agents qui tablent sur la guerre des deux circuits ne veulent pas d'alliance, et ils sont prompts à brandir les lois anti-monopole des Etats-Unis.

Le "party" est fini

Mais qu'à cela ne tienne. Il y a présentement des pourparlers en cours, dans la coulisse, entre les deux ligues.

Les nombreux bruits entendus récemment sur cette question me sont confirmés par un observateur qui sait habituellement où il met les pieds.

"Clarence Campbell a déclaré récemment que l'AMH allait passer de vie à trépas, affirme mon observateur.

Mais il n'est pas le seul dans sa ligue, et il y a des gens autour de Campbell qui sont convaincus que les deux ligues vont prendre une jolie culbute, si on en arrive pas bientôt à une entente".

Sans spécifier à quel niveau, ils ont été entamés, cet initié prétend que divers contacts sont établis.

Les personnages qui entretiennent ces discussions chercheraient, semble-t-il, à trouver un terrain d'entente quelconque avant l'ouverture de la chasse aux amateurs, en mai prochain.

"On a tiré de l'argent à gauche et à droite, mais le party est bel et bien terminé, jure cet informateur.

Il y a trois ou quatre équipes de LNH qui ont certains ennuis financiers.

Ces ennuis ne sont pas étrangers au fait que certaines équipes ont versé $6 millions pour leur licence".

Déjà il y aurait quelques plans de réunification sur la planche de dessin. Le nombre d'équipes majeures pourrait être réduit de 33 à 24 clubs distribués géographiquement en trois divisions à saveur autonomiste de huit équipes chacune. C'est là l'un des plans proposés.

Suivant ce projet, les trois formations canadiennes de la LNH et les cinq clubs canadiens de l'AMH logeraient sous un même toit.

Les deux autres divisions seraient américaines.

"A la surface, on ne voit que peu de signes de ces pourparlers, certifie l'observateur. Mais sous la table, il y a du mouvement".

Evidemment, ce n'est pas tout le monde qui souscrit à ces projets. Il y a encore dans la LNH des éléments durs, les faucons, qui souhaitent voir l'AMH se consumer à petit feu, d'ici trois ou quatre ans, même si la flambée des salaires devait s'accentuer.

De l'autre côté de la barricade, des équipes américaines regardent avec acrimonis le mouvement canadien prendre des forces.

S'il y a rapprochement avec la LNH, les Cougars, Racers, Fighting Saints, Whalers sont menacés d'extinction. Qui a besoin d'équipes à Hartford et à Saint-Paul?

Par ailleurs, Houston, Cleveland, Cincinnati, Phoenix garderaient leurs droits sur la carte du hockey majeur.

Pourparlers ne signifient pas réalisation des rêves. Ceux qui sont menacés d'extinction se rebellent. Il va y avoir du brasse camarade aux assemblées d'Edmonton!

Poile ignore tout

J'avais l'administrateur de hockey de l'AMH, Bud Poile, à mes côtés, hier soir, au Colisée.

Je l'ai interrogé évidemment sur les propos de mon informateur.

Poile s'est montré d'une prudence de Sioux dans ses remarques. Il n'a jamais eu vent de pourparlers avec la LNH. Sur un repêchage amateur commun, il a dit ceci:

"J'ignore totalement ce qui pourrait se passer sur ce plan, dit-il, mais une chose est certaine, les deux ligues vont être obligées de vérifier leur approche vis-à-vis du recrutement des juniors. Ca coûte les yeux de la tête".

Et qu'a-t-il à dire sur une fusion?

"Ce n'est pas impossible, c'est peut-être même dans la suite logique des choses, affirme Poile. Mais je ne sais rien là-dessus. A tout événement, il faut faire quelque chose, et je pense là-dessus, que les deux ligues devraient freiner toute expansion, consolider leurs positions, solidifier leurs équipes".

Fort diplomate ce Bud Poile qui ignore tout, mais il se trame sans doute quelque chose quelque part!

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

PAS DE CHANCE — Hank Nowak (11), des Red Wings, n'avait qu'à soulever le disque au-dessus de la jambière de Ken Dryden, des Canadiens, mais ce dernier a eu le dernier mot en bloquant. Les Canadiens ont porté à 18 leur nombre de joutes consécutives sans défaite, en annulant 4-4, hier, à Détroit. (PA)

Savard sauve la série de succès des Canadiens

(Selon PA) — A Détroit, un but du défenseur Serge Savard, son huitième de la saison, à 4:43 de la fin, a permis hier soir au Canadien de Montréal d'arracher un verdict nul de 4-4 aux Red Wings de Détroit et de porter à 18 le nombre de ses matches consécutifs sans défaite, égalisant ainsi un record d'équipe en 1971.

Guy Lafleur, Guy Lapointe et Yvon Lambert, ont réussi les autres filets du Tricolore tandis que Nick Libett, avec deux buts, Phil Roberto et Marcel Dionne ont fait scintiller la lumière rouge pour Détroit.

Les Wings avaient pris les devants pour la quatrième fois de la soirée à 6:21, en troisième période, grâce au 12ème filet de la saison de Libett. L'attaque soutenue du Canadien a cependant porté fruit lorsque Jacques Lemaire a intercepté une passe en territoire adverse et remis le disque à Savard, qui a déjoué Jim Rutherford avec un tir de 45 pieds dans la partie inférieure du filet.

Chaque équipe a marqué deux buts au premier vingt. Libett et Roberto ont compté pour Détroit du coin de la patinoire, le lancer de Libett ricochant sur le gant de Ken Dryden et celui de Roberto sur le patin de Savard. Lafleur et Lapointe ont riposté pour Montréal.

Dionne a enfilé en deuxième période son 20ème filet de la saison et Lambert son 19ème.

A Atlanta, Jacques Richard a marqué son huitième but au cours des dix derniers matches et il a amassé deux passes, pour conduire les Flames d'Atlanta à une victoire de 3-2 sur les Seals de la Californie.

Cette victoire a permis aux Flames de porter à huit leur nombre de matches consécutifs sans défaite, ce qui constitue un nouveau record d'équipe.

A Toronto, les Maple Leafs de Toronto ont pris les devants 4-1 dès la deuxième période, pour remporter une victoire facile de 6-4 contre les Canucks de Vancouver, devant une foule de 16,371 spectateurs.

C'était la première fois depuis le 28 février 1973 que les Leafs réussissaient à vaincre les Canucks. Les Leafs n'avaient réussi qu'à obtenir un seul match nul en huit parties contre les Canucks.

Darryl Sittler, Bill Flett, Inge Hammarstrom, Lanny McDonald, Errol Thompson et Borje Salming ont marqué pour les Leafs.

Don Lever, Gerry O'Flaherty, Harold Snepts et John Grisdale ont répliqué pour Vancouver.

A Chicago, le défenseur John Marks a marqué deux buts et a récolté une passe et le vétéran Stan Mikita, avec un but et une passe, a passé le cap des 1,200 points, hier soir, en conduisant les Black Hawks de Chicago à une victoire de 7-5 contre les Penguins de Pittsburgh, dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Cette victoire a mis fin à une série de quatre défaites consécutives des Hawks, qui réussissaient à vaincre les Penguins pour la première fois en trois matches cette saison.

A Bloomington, Butch Goring a marqué deux buts en deuxième période, hier soir, et les Kings de Los Angeles ont défait les North Stars du Minnesota 4-2.

Les Kings, qui ont fait scintiller la lumière rouge trois fois au deuxième tiers, s'approchent ainsi à trois points du Canadien de Montréal et de la première position au classement de la section est.

A Kansas City, le défenseur Brad Park a enfilé trois buts au cours des 17 premières minutes de jeu, hier soir, pour conduire les Rangers de New York à une victoire de 6-1 contre les Scouts de Kansas City.

Il s'agissait de la septième victoire consécutive des Rangers, dont les autres compteurs ont été Rodrigue Gilbert, Rick Middleton et Ron Greschner.

Norman Dubé a réussi l'unique filet des Scouts à 37 secondes de la fin de la deuxième période.

Gilles Villemure a réalisé 35 arrêts devant la cage des Rangers.

Les Nordiques accentuent leur avance sur les Toros

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec se sont assuré une avance de trois points en tête de leur division alors qu'ils ont défait de justesse au compte de 4-3 les Blazers de Vancouver, hier soir, au Colisée, devant une foule de 9,277 spectateurs.

C'est grâce à un but de Serge Bernier, son 29ème de la saison, à la toute fin du troisième engagement, que les hommes de Jean-Guy Gendron se sont assuré cette précieuse victoire qui leur permet de devancer les Toros de Toronto dans la division canadienne.

Quant aux malheureux Blazers de Vancouver, qui occupent la dernière place de cette même division, ils en étaient à leur quatrième défaite consécutive.

Le meilleur des Nordiques a été sans contredit l'ailier droit Réjean Houle, avec deux buts et une assistance, alors que Robert Guindon enregistrait l'autre but des siens.

Les buts des Blazers sont allés à Butch Deadmarsh, Jimmy Jones et Hugh Harris, ces deux derniers comptant au début de la troisième période pour créer une égalité qui durera presque jusqu'à la fin du match.

A la fin de la deuxième période, Marc Tardif en est venu aux coups avec Rick Jizio et le robuste Nordique a nettement eu le dessus sur son adversaire.

Au cours de la rencontre, les Nordiques ont réussi 41 lancers au but et les Blazers 32.

Guy Lafleur, du nombre des étoiles

MONTREAL (PC) — Les quatre clubs ayant le plus de points dans la conférence Prince de Galles de Ligue nationale de hockey ont fourni les 12 premiers joueurs de l'équipe des étoiles qui prendront part au match annuel du 21 janvier à Montréal contre celles de la conférence Campbell.

C'est ainsi que les Canadiens de Montréal, meneurs de la division Norris, ont fourni trois joueurs et les Kings de Los Angeles, deux.

Les meneurs de la division Adams, les Sabres de Buffalo, ont eu trois joueurs sélectionnés et les Bruins de Boston, quatre.

Deux joueurs ont fait l'unanimité sur leur nom, le gardien de but des Kings de Los Angeles Rogatien Vachon et le joueur de défense des Bruins de Boston Bobby Orr.

Les autres joueurs des Bruins sont le défenseur Carol Vadnais, le centre Phil Esposito et l'ailier gauche Johnny Bucyk tandis que ceux des Sabres sont le centre Gilbert Perreault, l'ailier droit René Robert et l'ailier gauche Richard Martin.

Les sélectionnés des Canadiens de Montréal sont le gardien de but Ken Dryden, le défenseur Guy Lapointe et l'ailier droit Guy Lafleur tandis que l'autre joueur des Kings de Los Angeles est le défenseur Terry Harper.

Scrutin

Gardiens de but: Rogatien Vachon, Los Angeles, 135 points et Ken Dryden, Montréal, 45.

Défenseurs: Bobby Orr, Boston, 135; Guy Lapointe, Montréal, 111; Terry Harper, Los Angeles, 56 et Carol Vadnais, Boston, 51.

Centres: Phil Esposito, Boston, 107 et Gilbert Perreault, Buffalo, 103.

Ailiers droits: Guy Lafleur, Montréal, 116 et René Robert, Buffalo, 90.

Ailiers gauches: Richard Martin, Buffalo, 131 et Johnny Bucyk, Boston, 47.

Les huit autres joueurs de l'équipe seront selectionnés par l'instructeur Bep Guidolin, maintenant des Scouts de Kansas City, qui avait été choisi comme instructeur pour avoir conduit les Bruins de Boston à la conquête de la coupe Stanley.

Un seul des joueurs choisis hier en sera à sa première appartition dans un match des étoiles et il s'agit de l'ailier droit des Canadiens de Montréal Guy Lafleur tandis que Johnny Bucyk, ailier gauche des Bruins de Boston, en sera à sa huitième présence.

Denis Dupéré produit plus que Bobby Clarke

Rejeté par les Maples Leafs de Toronto, le jonquiérois Denis Duperré, ne se tire pas si mal d'affaire avec les Capitols de Washington, ayant enfilé 16 buts, soit trois de plus que le réputé Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie. En trois saisons avec les Torontois, Duperré a accumulé 29 buts. Il n'aura pas de misère à faire mieux en une seule saison, s'il parvient à maintenir son allure.

INVINCIBLES A DOMICILE

Les Marquis de Jonquière, et les Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue junior de hockey, demeurent invincibles à domicile, ayant triomphé à douze reprises en autant de départ. Les hommes de Germain Munger possèdent également le meilleur dossier à l'étranger avec une fiche de neuf gains en 13 rencontres.

EXHIBITION ATTENDUE

Les protégés d'Yvan Gingras devront attendre au 4 mars pour prendre leur revanche sur les Etoiles de la Ligue junior régionale. Cette exhibition, attendue par tous les fervants du hockey de la région, sera présentée au Palais Municipal de Port-Alfred. Edmond Gauvreau a été nommé responsable du comité d'organisation.

EQUIPE MINABLE

Le Lamontagne et Paradis, de la Ligue de ballon sur glace de Dolbeau, forme une équipe tout aussi minable que les Capitols de Washington, ayant perdu leurs 19 premiers matches du calendrier. Les porte-couleurs du "O Prix du Gros", dominent le classement, devant la Brasserie Chez Noël et les Midas Steak House, tandis que Hubert Asselin, occupe le premier rang des marqueurs avec 21 buts et 12 aides pour 33 points.

DE TORONTO A BOSTON

Un groupe de sportifs de Boston ont obtenu la sixième concession de la Ligue nationale de crosse. Ces derniers ont fait l'acquisition de la franchise des Tomahawks de Toronto en réglant toutes les dettes des anciens propriétaires.

CONTRATS RENOUVELES

Le lanceur Rick Reuschel, le meilleur artilleur des Cubs de Chicago l'an dernier, a signé son contrat en vue de la prochaine saison, de même que Paul Reuschel, Buddy Schultz et Ron Dunn. Rick avait décroché 13 victoires en 1974.

UN RAPIDE PATINEUR

Grand chef de la tribu des artistes, Claude Provost, maintenant hotelier de profession, n'a rien perdu de son coup de patin qui le caractérisait alors qu'il évoluait pour les Canadiens de Montréal. Le "chef" ne cesse d'alimenter son joueur de centre Guy Cloutier qui se tire aussi bien d'affaires sur la glace que dans le domaine du disque.

GUERRE DES NERFS

L'astucieux Bud Grant, instructeur en chef des Vickings du Minnesota a déclenché la guerre des nerfs hier, à quelques jours du match du Super-Bowl, en déclarant que son quart-arrière Frank Tarkenton souffrait d'un mal de bras, mais qu'il ne jouait jamais si bien que lorsqu'il était handicapé par une blessure. Les propos du rusé Grant n'ont pas fait varier la cote des Steelers, favoris par trois points pour l'emporter aux dépens des Steelers de Pittsburgh.

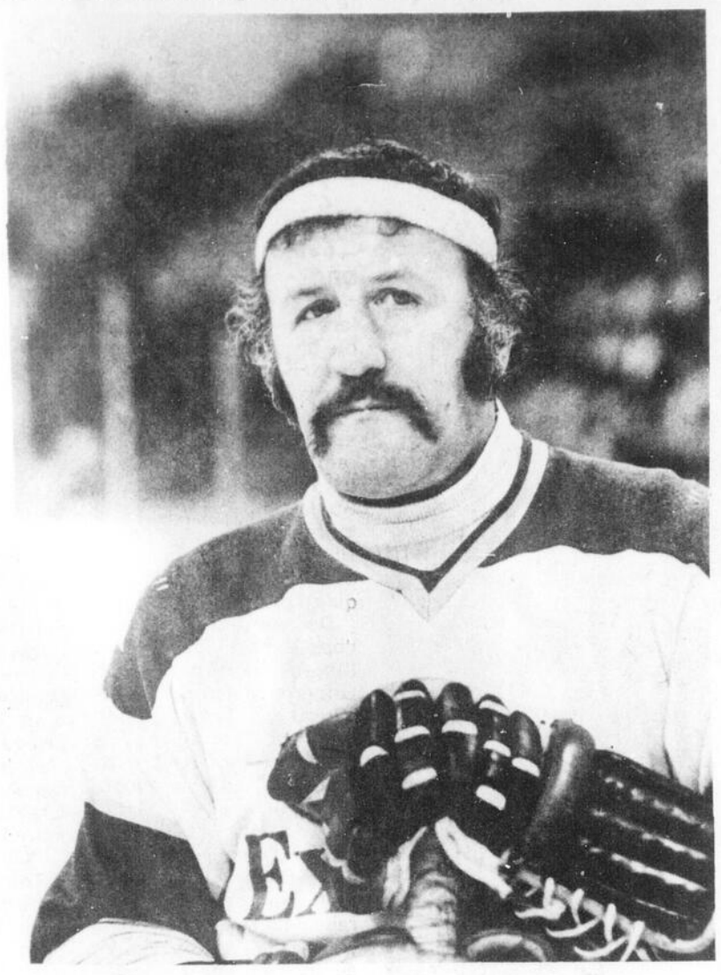

Le "chef" Claude Provost... toujours aussi alerte sur patins.

PARITE SALARIALE

Suite au refus des organisateurs du tournoi de tennis de Wimbledon, d'accorder la parité dans les bourses aux représentantes féminines, l'Association féminine de tennis professionnelle menace de boycotter le tournoi.

A moins d'obtenir les mêmes bourses que les males, Billie Jean King, porte-parole du groupe, a indiqué que ses compagnes pourraient aller s'amuser dans un autre endroit.

GRAND PRIX D'ETE

Pour les fervents des courses attelées, la neuvième édition du Grand Prix d'été de Blue Bonnets sera présentée le dimanche 24 août prochain. Cette classique unique au monde sera dotée d'une bourse de 100,000 dollars. L'ambleur Armbro Nadir, vainqueur en 1973, détient le record de l'épreuve avec un temps de 1.56 et 1.

PREMIERE COURSE

Le rideau se lèvera dimanche sur la deuxième édition du Super Circuit Mark Ten. Tous les grands noms de la motoneige au Québec seront sur place, dont Michel Levac, le coureur de l'année en 1974. La compétition s'annonce captivante avec un enjeu de $75,000 pour cette série de onze épreuves.

CALENDRIER MODIFIE

Encore une fois, les organisateurs des compétitions de la Coupe du Monde de ski alpin ont modifié leur calendrier pour les épreuves de Grindelwald, en Suisse. A la place de la descente, les skieuses disputeront un slalom géant. Un tirage au sort a désigné l'autrichienne Anne-Marie Proell comme première partante, devant Odile Chalvin et Laurie Kreiner.

AUTRE CHANGEMENT

Directeur de l'Association internationale des skieurs professionnels, Bob Beattie a pour sa part annoncé que les épreuves prévues à Heavenly Valley, les 4 et 5 janvier, seront disputées au Mont Hunter, du 16 au 19 janvier prochains. Espérons cette fois qu'il y aura suffisamment de neige.

FAIBLE PARTICIPATION

120 équipes seulement, soit la plus faible participation depuis bien des années, prendront le départ du rallye automobile de Monte Carlo qui sera signalé mercredi prochain. Les Français et les Italiens vont constituer la majeure partie des concurrents, tandis qu'il n'y aura que six équipes britanniques, soit beaucoup moins que par le passé.

JOUEURS PROTEGES

Les Lions de la Colombie-Britannique, conformément aux règlements de la Ligue canadienne sur le repêchage des joueurs nés ou entraînés au Canada, ont placé sur la liste de protection les noms du porteur de ballon Barry Houligan, lequel a gagné 604 verges au sol en cinq matches cette saison, de même que le receveur de passes Mark McDonald, un marchand de vitesse.

LE RAPIDO

Le temps est critique pour les J.O. 1976

Le maire Drapeau tente de rassurer Lord Killanin

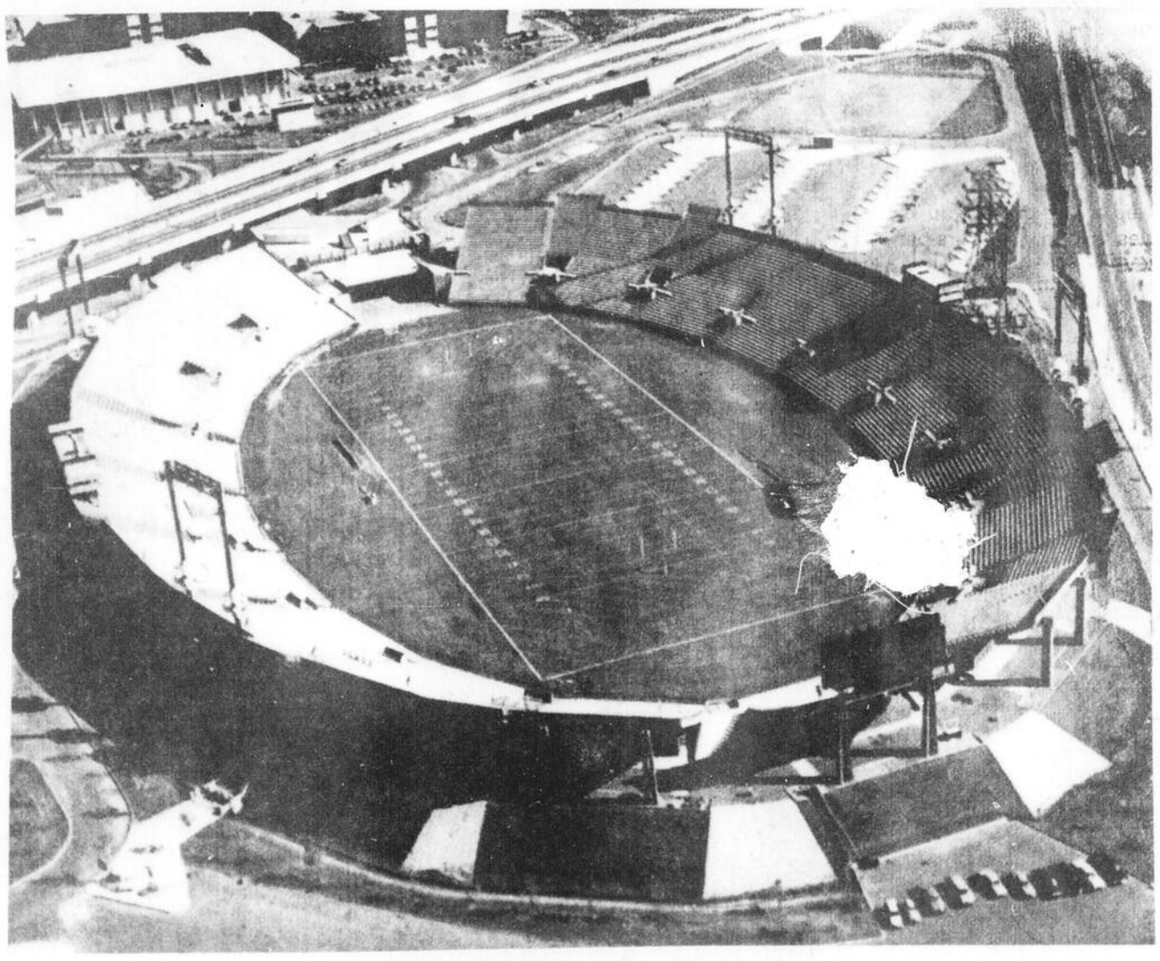

PEUT-ETRE LA — Si les travaux ne peuvent être complétés à temps pour les Jeux olympiques 1976, l'Autostade de Montréal, demeure des Alouettes, pourrait être choisi comme site de certaines compétitions. (PC)

MONTREAL (PC) — Dans les milieux proches du Comité organisateur des Jeux olympiques, on raconte que la situation est telle que le président du Comité international olympique, lord Michael Killanin, en est rendu à téléphoner d'outre-mer deux fois par semaine au commissaire général du COJO, M. Roger Rousseau, pour suivre de près le cours des événements.

Son inquiétude s'explique par les retards dans la construction, qui sont rendus tels qu'ils peuvent compromettre les équipements olympiques.

Un rédacteur de La Presse a rejoint lord Killanin par téléphone à sa résidence de Dublin, en Eire. "Ce serait une chose terrible pour le Canada, qui a choisi Montréal comme candidate, s'il fallait qu'un événement majeur survienne" pour tout gâcher, a déclaré lord Killanin.

Le maire Drapeau a envoyé un télégramme à lord Killanin, apparemment pour le rassurer. "Mais je fais affaire directement avec le COJO. Je suis en communication continuelle avec M. Rousseau et M. James Worrall (Torontois qui est membre de la commission exécutive du CIO et du comité exécutif du COJO) afin de suivre les événements de près", a ajouté lord Killanin.

Solution de rechange

La situation est tellement inquiétante que l'on parle, en certains milieux, d'organiser les Jeux à l'Autostade, du moins le plus gros des activités.

Une firme d'ingénieurs aurait déjà effectué des recherches à cet effet, et estimé le coût qu'il faudrait payer pour ajouter aux 33,000 sièges qui se trouvent déjà à ce centre sportif. On parle de 55,000 places, ce qui serait tout de même 22,000 de moins que ce qu'a prévu l'architecte français Roger Taillibert.

Un porte-parole du COJO a refusé de confirmer ces faits, mais a reconnu l'existence de "pourparlers".

Parmi les autres possibilités envisagées, il y a le parc Jarry et le stade Molson de l'Université McGill.

Simon St-Pierre, vice-président à l'exécutif du comité organisateur, a admis hier que "le temps était extrêmement critique".

Mais il a ajouté que le comité organisateur ne devait pas faire de déclarations qui pourraient nuire aux discussions entre le gouvernement du Québec et les syndicats de la construction.

"Il n'appartient pas au COJO de régler les problèmes avec les unions."

St-Pierre a rappelé qu'un comité de l'Assemblée nationale, créé par le gouvernement provinciale, se réunira la semaine prochaine pour régler le problème.

Le vice-président a refusé de nier ou confirmer que le comité étudiait un autre plan au cas où le stade principal ne serait pas prêt à temps.

Plus tô, le ministre du Travail Jean Cournoyer avait déclaré que les Jeux "pouvaient être compromis au point d'être contremandés" à moins que les Ferrailleurs ne retournent au travail dès cette semaine.

Le maire Drapeau a admis également que la situation était critique, mais il a ajouté que si les Jeux n'étaient pas présentés à Montréal ils ne le seraient pas ailleurs, opinion partagée par des directeurs du CIO.

Rencontres internationales de hockey

Le Fédéral veut confier le tout à Alan Eagleson

TORONTO (PC) — L'avocat torontois Alan Eagleson a révélé hier après-midi dans la ville-reine que le gouvernement fédéral lui avait demandé de prendre en mains toute l'organisation des rencontres internationales de hockey impliquant des athlètes canadiens professionnels.

Par ailleurs, la supervision des activités internationales du hockey amateur serait confiée au père David Bauer dont la tâche principale serait de former une équipe amateur pour représenter le Canada aux Jeux Olympiques.

Alan Eagleson a ajouté qu'il avait eu un long entretien avec le ministre fédéral de la Santé Marc Lalonde, lundi, à Ottawa, et qu'ils avaient fait le tour de la question et qu'il avait indiqué que le principal problème serait de convaincre les propriétaires des clubs de la Ligue nationale de hockey de laisser leurs joueurs représenter le Canada sur la scène internationale.

Alan Eagleson a ajouté que si les magnats du hockey professionnel refusait, il pourrait alors utiliser les joueurs qu'il représente pour former une équipe supérieure à celles de 1972 et 1974 avec des joueurs comme Bobby Orr, Phil Esposito, Bernard Parent et de nombreux autres du même calibre.

Il a terminé en disant qu'en principe il était d'accord pour accepter l'offre du gouvernement à condition que ce dernier s'assure que la LNH et l'Association mondiale prêteront leur concours.

Le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, a discuté avec l'avocat torontois Alen Eagleson, et il ressort de cette rencontre qu'Eagleson devra se charger d'organiser toutes les rencontres internationales de hockey impliquant des athlètes professionnels canadiens.

Yvon Blackburn, disqualifiée

KILLINGTON, Vermont (AP) — Leslie Smith, de Killington, a triomphé dans le slalom féminin hier en prenant le 1er rang au classement général de la série Can-Am de ski 1975.

Mlle Smith a accumulé 90 points après les deux premières compétitions de l'année, suivie de Becky Dorsey, du Mass.

Chez les hommes, l'Américain Peter Doge a pris également le 1er rang à la suite d'une première place dans le slalom avec un total de 79 points, suivi de Russell Goodman, de Montréal, avec 77.

Phil Graves, d'Ottawa, a terminé au 7e rang dans le slalom masculin et Alain Cousineau, de Brownsburgh, au 9e.

Parmi les autres Canadiens qui ont terminé l'épreuve, on note Jean Beaulieu, de Montréal, 15e; Daniel Bergeron, de Shawinigan, 17e; Germain Barrette, de Causapscal, 18e.

Par ailleurs, Yvon Blackburn, de Chicoutimi, Joey Lavigne, d'Ottawa, et Elise Martin, de Montréal, ont subi la disqualification.

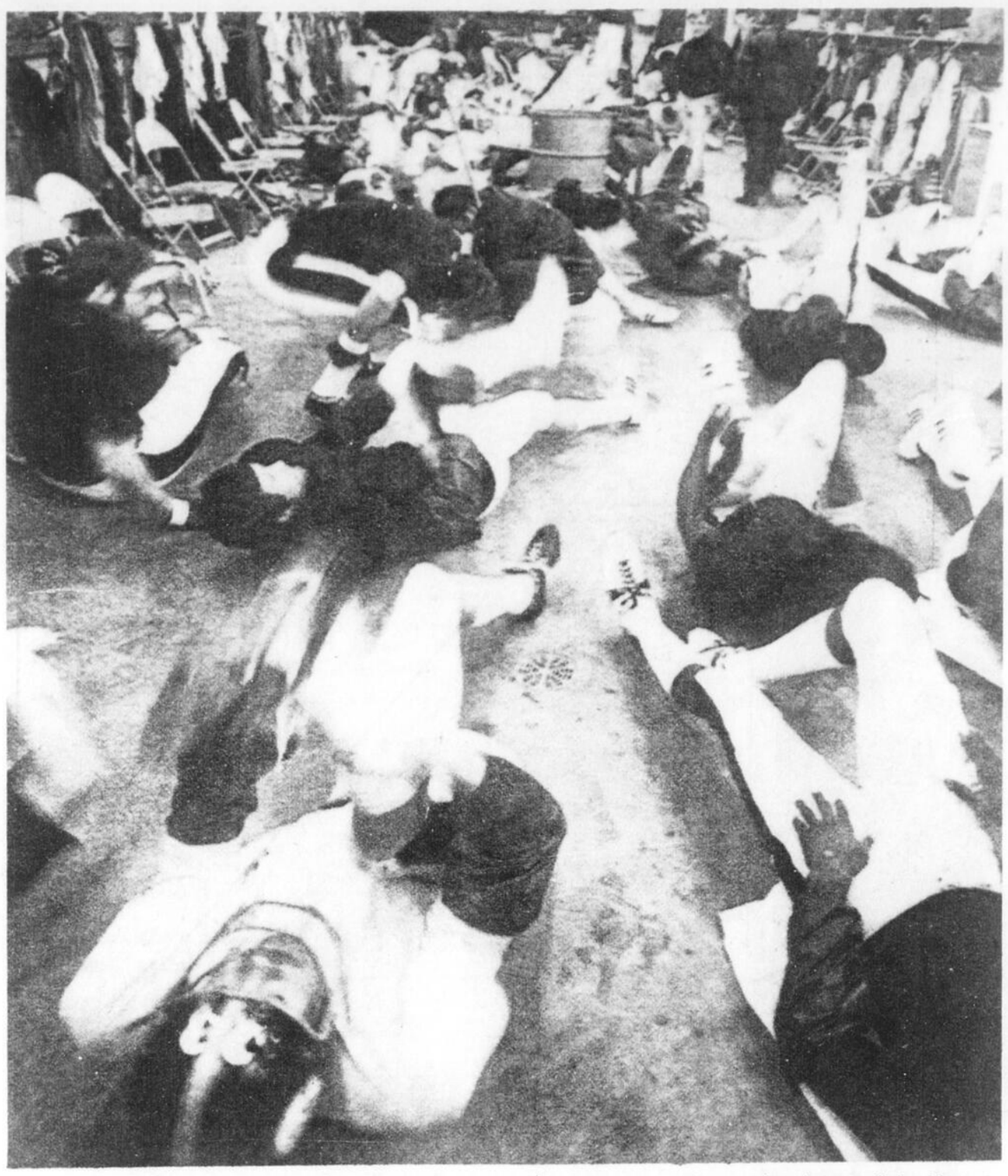

QUAND IL PLEUT — Les Steelers ont dû effectuer leurs exercices de réchauffement dans leur vestiaire, hier, alors que le mauvais temps sévissait. Les Steelers se préparent avec ardeur en vue de leur confrontation avec les Vickings du Minnesota, lors du match du Super Bowl, dimanche prochain, à la Nouvelle-Orléans. (PA)

Russell, aussi solide que Gehrig

NEW ORLEANS (UPI) — Un détail important, qui a toutefois passé inaperçu à l'oeil vigilant du téléspectateur lors du match de finale entre Pittsburgh et les Raiders d'Oakland.

Vers la fin du match tant contesté, le capitaine et vétéran joueur de ligne secondaire des Steelers, Andy Russell, a tout simplement été mis hors de combat lors d'une rude mise en échec. Il a vu scintiller des chandelles et il ne se souvient pas de quelle façon il a pu rejoindre le vestiaire des siens après la victoire des Steelers au compte de 24-13.

Toutefois, tout est rentré dans l'ordre et Russell a retrouvé tous ses esprits. Selon lui, il ne voit aucune raison qui pourrait l'empêcher d'être sur le terrain pour y disputer la grande finale du "Super-Bowl" contre les Vickings du Minnesota, le dimanche 12 janvier prochain.

Solide comme Lou Gehrig

Lorsque l'on parle de Andy Russell, on le compare au célèbre joueur de baseball, Lou Gehrig, qui était considéré aussi solide que le Roc de Gibraltar. Russell est classé dans cette catégorie car il n'a jamais manqué un seul match durant sa carrière soit au collège, ou à l'Université, aussi bien que dans les forces armées ou dans les rangs professionnels.

Selon Bud Grant, l'instructeur du Minnesota, la force et l'endurance chez un athlète est la meilleure preuve de son habileté et de sa finesse au jeu. Grant voulait sans doute faire mention de son as quart-arrière, Fran Tarkenton, qui n'a pas manqué un seul match de la saison, mais Grant avait également à l'idée le nom de Russell que l'on peut classer dans la même catégorie des hommes irréductibles.

Dans la même lignée des "grands" on ne peut oublier le nom de Ray Mansfield, le joueur de centre de Pittsburgh qui ne s'est pas absenté une seule fois du jeu en l'espace de 12 ans. Un joueur doit être passionné pour le football s'il veut réussir à se bâtir une réputation aussi invincible.

"J'estime que c'est vrai, affirme Russell. Il faut aimer ce que l'on fait. Nous sommes blessés bien souvent et nous ressentons des douleurs un peu partout et nous nous demandons si c'est intelligent de notre part de sauter dans la mêlée".

Ce ne fut pas toujours facile

Andy Russell se rappelle du temps où les Steelers étaient complètement inefficaces à tous les points de vue. Durant plusieurs années, ils ont terminé avec des bilans de 1-13 et de 2-12 au classement général.

"C'est complètement différent aujourd'hui, dit-il. Il fut un temps où nous commencions un match avec l'idée que nous étions incapables de faire quoi que ce soit qui était bien. Présentement, nous sommes convaincus que nous allons gagner. La manière dont la victoire va se présenter importe peu, ce qui compte c'est de vaincre."

Russell se remémore également la période d'intransigeance et de contrainte que les Steelers ont connue au commencement des années 60, avec le pilote Buddy Parker. "Après une défaite, nous nous cachions sous des couvertes dans l'avion de retour car Parker se promenait dans l'allée et se cherchait une victime pour pouvoir l'invectiver et lui faire sentir tout son dépit".

Andy Russell a également gardé un souvenir amer du joueur de garde, Lou Cordileone, à qui le pilote Parker faisait dire par l'un de ses assistants de se fermer la "grande gueule" car il riait trop fort. Un tel geste n'était pas de mise après une défaite.

Tout a bien changé aujourd'hui et les Steelers ont retrouvé la joie de vivre et le goût ineffable de la victoire.

Noll, le blagueur, Grant, le colonel au visage de pierre

LA NOUVELLE-ORLEANS (AP) — Chuck Noll, instructeur des Steelers de Pittsburgh, ne semble pas s'en faire du tout. Il raconte des blagues tout comme le ferait Bob Hope.

"Je n'ai jamais vu un gars aussi décontracté, a fait remarquer un observateur. Il me fait penser à Don Shula. Il agissait de la même façon l'an dernier. On dirait même qu'il prépare une comédie plutôt qu'un match de football".

De l'autre côté de la ville, l'opposant de Noll présente l'image contraire. Bud Grant a toujours l'air sévère, on dirait un colonel de l'armée.

"Un véritable visage de pierre", disait un autre observateur.

"Les instructeurs qui sont très nerveux à la veille d'un match ne font habituellement rien de bon", a rappelé un sage. Ni Noll, ni Grant n'a laissé paraître aucun signe de nervosité. Les deux instructeurs sont simplement deux hommes de caractère opposé.

Détendus

"Nous sommes très détendus", a déclaré Noll, qui a même admis que ses joueurs avaient eu la permission de se balader sur la rue Bourbon pourvu qu'ils respectent le couvre-feu de minuit. Grant, au contraire, refuse même à Chuck Foreman de porter des souliers blancs comme le fait Joe Namath. Il n'aime pas les cheveux longs et il est très sévère pour ce qui est des favoris. Plusieurs pensent cependant qu'il ne s'agit là que d'une facade.

"Les gens tirent facilement des conclusions de ce qu'ils voient à la télévision, quand je suis sur les lignes de côté, a déclaré Grant . Personne cependant ne vient au Minnesota pour tenter de découvrir mon vrai visage".

Grant avait camouflé toutes informations concernant son équipe , à la veille du Super Bowl l'an dernier. Cette année cependant, il a été le premier à parler du mal de bras de son quart-arrière, Fran Tarkenton.

Noll ressemble étrangement à Shula, qui a déjà été son patron avec les Colts de Baltimore. A première vue, Noll semble très confiant en lui-même, Grant de son côté paraît très froid.

Plusieurs observateurs pensent que l'attitude de l'instructeur peut avoir une influence déterminante sur l'issue d'un match. Un instructeur avec la fougue d'un Vince Lombardi ne pouvait qu'inspirer une équipe. Il ne faudrait pas penser qu'un gars comme Grant ne peut faire le même travail.

"On dit que je ressemble à Tom Landry, que je n'ai aucune émotion, a poursuivi Grant. Je ne le montre peut-être pas, mais personne ne sait ce qui se passe à l'intérieur. Parfois j'agonise, parfois aussi je ris aux éclats. Peut-être que dimanche prochain..."

Fran Tarkenton a mal au bras: tant mieux pour les Vickings

LA NOUVELLE-ORLEANS (AP) — Fran Tarkenton demeure le lanceur probable pour les Vikings du Minnesota dans leur confrontation avec les Steelers de Pittsburgh dans le match de Super Bowl, dimanche. Malgré un mal de bras, Tarkenton pourrait connaître une journée exceptionnelle.

Tarkenton, qui a complété des passes pour plus de 2,000 verges à chacune de ses 13 dernières saisons dans la Ligue nationale de football, a été atteint par un mal de bras mardi. L'instructeur Bud Grant, des Vikings, semblait néanmoins réjoui de la tournure des événements.

"Chaque fois que Tarkenton a un mal de bras, il connaît une journée exceptionnelle, a déclaré Grant. C'est de bon augure pour nous. Il s'inquiète toujours de sa condition et est plus méticuleux que d'habitude. Il lance beaucoup mieux quand il a mal au bras. Si le mal persiste jusqu'à dimanche, je suis certain qu'il connaîtra un bon match".

"J'espère qu'il a raison, a surenchéri Tarkenton. C'est endolori, mais je pense que tout ira bien. J'ai été frappé à l'épaule dès le premier match de la saison et j'ai été ennuyé par ce mal de bras tout au long de la saison".

Quatrième

Cette blessure n'a cependant pas empêché Tarkenton de terminer au quatrième rang des passeurs de la Conférence nationale avec plus de 2,500 verges de gains et 17 passes de touché.

"Je pense que tous les joueurs se comportent mieux quand ils ont une blessure mineure, a déclaré Tarkenton. Je ne sais pas pourquoi c est ainsi. Peut-être que la concentration est meilleure quand un joueur sait qu'il n'est pas en parfaite condition".

Tarkenton a fait reposer son bras lors de l'exercice d'hier, alors que deux autres joueurs clés, Charles Goodrum des Vikings, et Dwight White des Steelers, ont été incapables de pratiquer. Goodrum est toujours traité pour un muscle étiré à la jambe droite et il n'est pas encore certain de participer au match. White est toujours à l'hôpital où il est traité pour spasmes au dos et crampes stomacales.

Alors qu'il ne reste que trois jours avant le match, le temps devient un facteur très important pour ces deux joueurs de ligne.

"Si Goodrum est en mesure de travailler vendredi, nous pourrons l'employer dimanche", a révélé Grant.

L'instructeur du Pittsburgh, Chuck Noll, a laissé entendre qu'il pourrait utiliser White, mais que ce dernier n'aurait peut-être pas toute l'endurance qu'on lui connaît.

"Nous devrons le surveiller attentivement au cours du match", a conclu Noll.

Peu "d'étoiles" chez les Steelers et les Vickings!

LA NOUVELLE-ORLEANS — Les deux clubs, qui doivent s'affronter dimanche dans le match du Super-Bowl ont fourni seulement cinq joueurs à l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale de football sélectionnée par l'agence américaine de nouvelles Associated Press.

Les Vikings du Minnesota, champions de la conférence nationale, sont représentés par le bloqueur offensif Ron Yary, dont c'est la quatrième sélection et par le bloqueur défensif Alan Page, dont c'est la cinquième.

Quant aux Steelers de Pittsburgh, champions de la conférence américaine, il ont fourni le bloqueur défensif Joe Greene, pour une troisième année de suite, l'ailier défensif L.G. Greenwood et le secondeur de ligne Jack Ham, qui en sont tous deux à leur première sélection.

Les joueurs de la conférence américaine ont dominé nettement dans la composition de l'équipe des étoiles de la Ligue nationale. Seulement trois joueurs de la conférence nationale, Ron Yary, le bloqueur du Minnesota, Drew Pearson, le receveur de passes de Dallas et le botteur Chester Marcol, de Green Bay ont trouvé une place dans l'équipe offensive.

Dans l'équipe défensive, on ne trouve que quatre joueurs de la conférence nationale, l'ailier de Los Angeles, Jack Youngblood, le secondeur de ligne de Green Bay Ted Hendricks, le secondeur de ligne de Philadelphie Bill Bergey et le bloqueur Alan Page, du Minnesota.

La brigade offensive est complétée par le quart-arrière d'Oakland Ken Stabler, les porteurs de ballon O.J. Simpson, de Buffalo, et Otis Armstrong, de Denver, l'ailier rapproché Riley Odoms, de Denver, le receveur de passes Cliff Branch, d'Oakland, le bloqueur Art Shell, d'Oakland, les gardes Gene Upshaw, d'Oakland, et Larry Little, de Miami et le centre Jim Langer, de Miami.

La brigade défensive comprend également les secondeurs de ligne Ted Hendricks, de Green Bay et Bill Bergey, de Philadelphie; les arrières de sûreté Jake Scott, de Miami, et Tony Greene, de Buffalo, et les secondeurs extérieurs Emmitt Thomas, de Kansas City, et Robert James, de Buffalo.

HOCKEY-MUSIQUE

Johnny Farago
Patrick Zabé
Michel Pilon
Jacques Salvail
Dollard St-Laurent
Phil Goyette
Claude Provost

Marc Verreault
Guy Cloutier
Jean-Claude Leclair
René Angelil
Jean Beaulne
Guy Gosselin
Simon

Production: Guy Cloutier

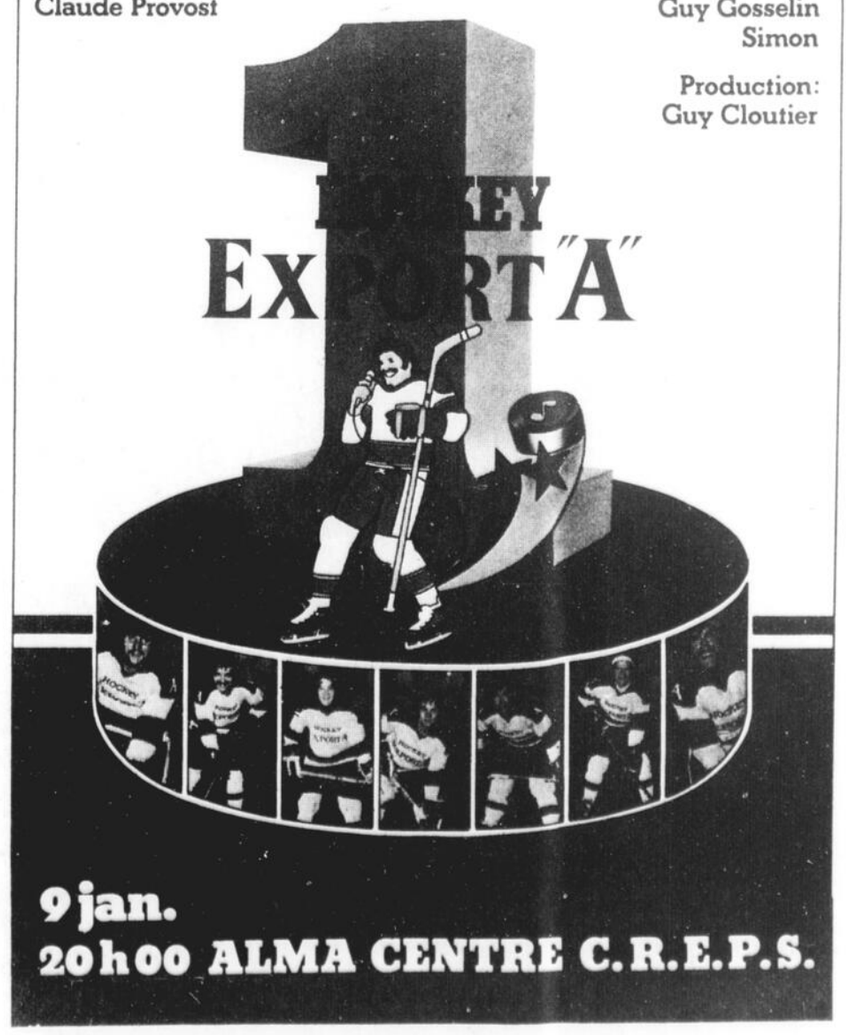

9 jan.
20h00 ALMA CENTRE C.R.E.P.S.

POUR UN PRESTIGE INFAILLIBLE

AVEC PLUS D'ARGENT DANS VOS POCHES

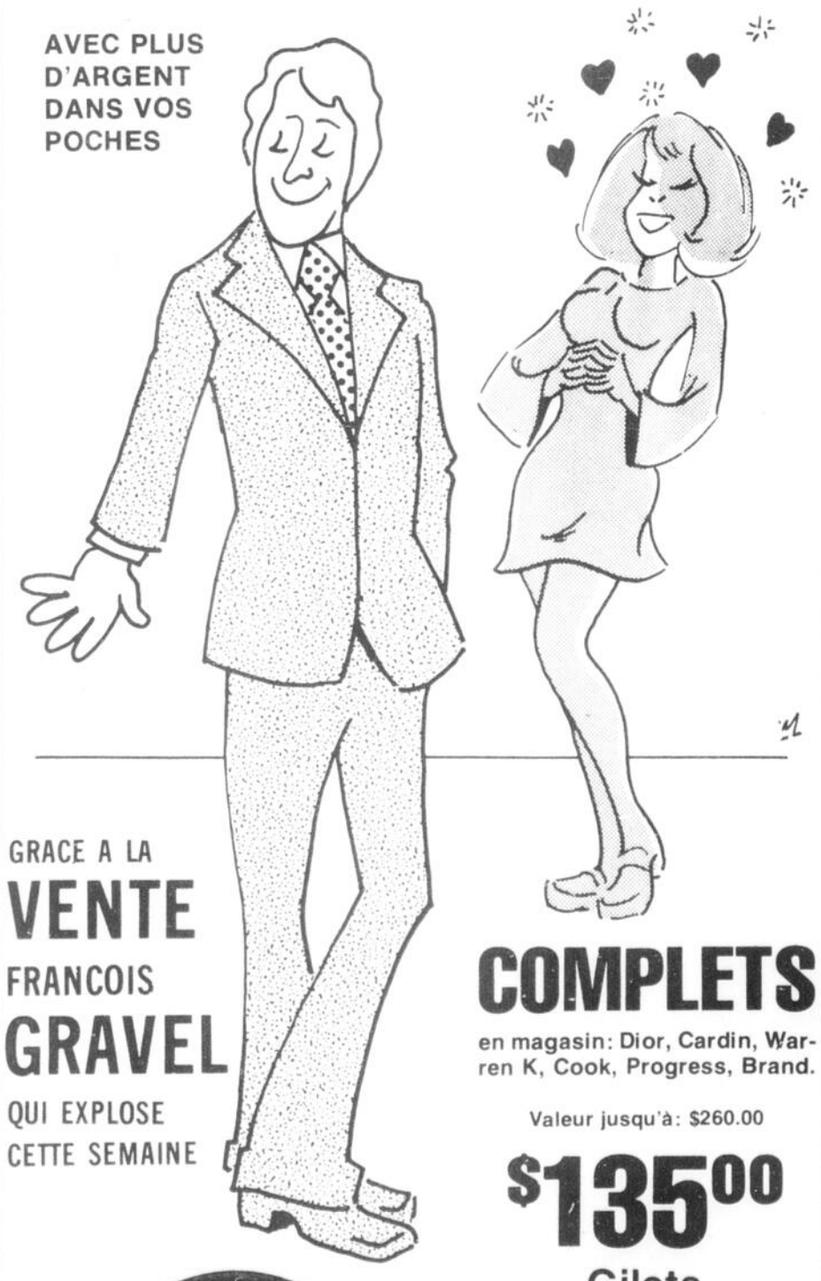

GRACE A LA VENTE FRANCOIS GRAVEL QUI EXPLOSE CETTE SEMAINE

COMPLETS
en magasin: Dior, Cardin, Warren K, Cook, Progress, Brand.
Valeur jusqu'à: $260.00
$135.00

Gilets, Pantalons, Vêtements Sport
pour filles et garçons.
1/2 PRIX

50% sur presque toute la marchandise à BOUTIQUE JEUNESSE

François GRAVEL
le spécialiste du vêtement masculin
146 RACINE EST CHICOUTIMI TEL.: 549-7861

Défaite du National

LAVAL (PC) — Le Junior de Montréal a déclassé le National de Laval 8-1 hier soir dans la LJMQ.

Normand Dupont a dirigé l'offensive des vainqueurs avec le truc du chapeau tandis que Denis Daigle, avec deux buts, Val Mitchell, Robert Picard et Marc Duhamel complétaient leur total.

Michel Bossy a évité le zéro aux locaux dans la deuxième reprise.

A la crosse

Québec, baptisée Les Caribous

QUEBEC (PC) — "Les Caribous", voilà le nom que portera l'équipe de Québec qui fera ses débuts cette année dans la Ligue nationale de crosse.

Ce nom a été choisi à partir d'une centaine de demandes qui ont été proposées par près d'un millier d'amateurs dans le cadre d'un concours organisé par la société Air Canada, a fait savoir le président de l'équipe, M. Roger Barré, à l'issue de la deuxième assemblée annuelle de la ligue, hier, à Québec.

Le sigle et les couleurs de la formation québécoise seront dévoilés un peu plus tard, de même que le nom du gagnant du concours qui se mérite un voyage pour deux à Miami.

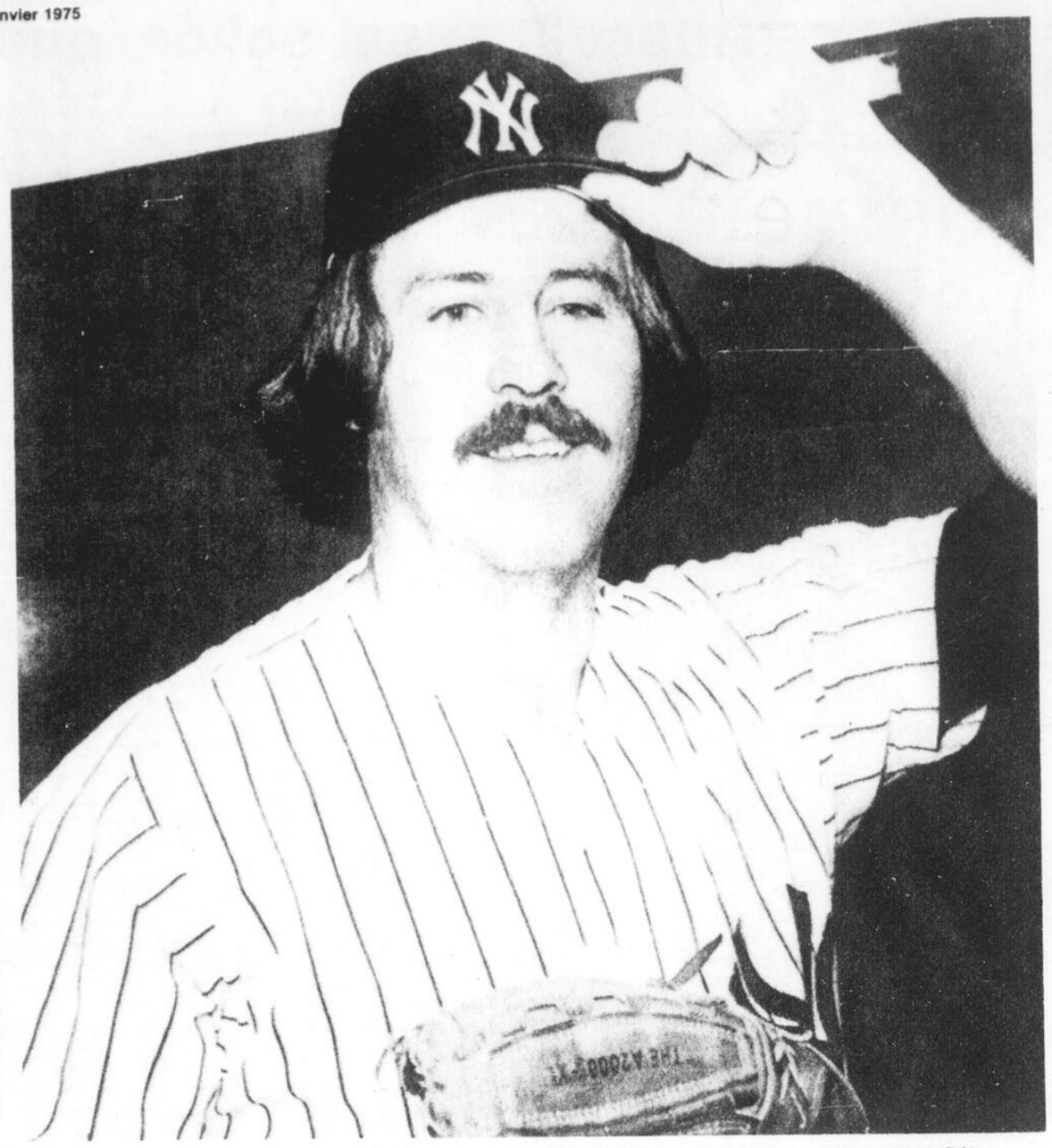

JIM HUNTER... dans son nouvel uniforme des Yankees de New York (PA)

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Montréal 4 Détroit 4

Première période

1. Dét., Libett 11 (Lochead, Hogaboam) 0.53.
2. Mont., Lapointe 17 (Risebrough, Lambert) 1.15.
3. Mont., Lafleur 30 (Lemaire, Mahovlich) 6.30.
4. Dét., Roberto 2 (Watson) 8.24.

Pén.: Roberts M, 3.10; Salovaara D, 5.42; Shutt M, Watson D, 12.04; Risebrough M, Lambert M, 16.15.

Deuxième période

5. Dét., Dionne 20 (Grant, Lynch) 10.12.
6. Mont., Lambert 1 (Risebrough, Tremblay) 12.34.

Pén.: Bergman D, 4.40; Stewart D, 14.11.

Troisième période

7. Dét., Libett 1 (Lochead, Hogaboam) 6.21.
8. Mont., Savard 8 (Lemaire) 15.17.

Aucune pénalité.

Lancers:

Montréal	8	11	14-33
Détroit	17	6	8-31

Gardiens: Dryden, Montréal; Rutherford, Détroit.
A-13,102.

Pittsburgh 5 Chicago 7

Première période

1. Chic., Redmond 8 (Gagnon, Marks) 1.26.
2. Chic., Pappin 20 (Mikita, Russell) 6.37.
3. Pitts., Pronovost 20 (Stackhouse, Hadfield) 8.26.
4. Chic., Koroll 14 (Gagnon, Mikita) 12.06.
5. Chic., Boldirev 13 (Bordeleau, Rota) 13.12.
6. Pitts., Hadfield 14 (Owchar, Schock) 15.39.

Pén.: Campbell P, 4.32; Schock P, 5.45; Redmond C, 7.11; Arnason P, 18.13.

Deuxième période

7. Chic., Mikita 18 (Marks, Esposito) 6.06.
8. Chic, Marks 7 (Koroll, Gagnon) 16.03.

Pén.: Lagacé P, 4.53, 18.24; Magnusun C, 6.32.

Troisième période

9. Chic., Marks 8 (Martin) 3.10.
10. Pitts., Arnason 12 (Stackhouse, Larouche).
11. Pitts., Apps 17 (MacDonald, Pronovost) 6.57.
12. Pitts., Stackhouse 6 (Arnason) 17.51.

Pén.: Marks C, 0.50; Pappin C, 3.10; Schock P, 14.06.

Lancers:

Pittsburgh	5	12	11-28
Chicago	13	19	15-47

Gardiens: Inness, Herron, Inness, Pittsburgh; Esposito, Chicago.
A-12,500.

Californie 2 Atlanta 3

Première période

1. Atl., Ecclestone 6 (Richard, Manery) 4.59.
2. Atl., Leiter 8 (Richard, Ecclestone) 19.32.
3. Cal., Mott 3 (MacAdam) 19.55.

Pén.: Comeau A, 6.07; Patey C, 19.18.

Deuxième période

4. Cal., Johnstone 10 (Simmons, Lavender) 15.50.

Pén.: B. Stewart C, 19.31.

Troisième période

5. Atl., Richard 11 (Ecclestone, Lysiak) 9.57.

Pén.: Bennett A, 2.23.

Lancers:

Californie	9	12	10-28
Atlanta	9	12	11-32

Gardiens: Simmons, Californie; Bouchard, Atlanta.
A- 12,013.

Vancouver 4 Toronto 6

Première période

1. Tor., Sittler 17 (Glennie) 12.56.
2. Van., Lever 18 (Boudrias, Grisdale) 17.42.

Pén.: Grisdale V, (mineure, majeure); Williams T, (majeure) 2.38; Seiling T, 16.04; Gould V, 19.01.

Deuxième période

3. Tor., Flett 11 (McKenny, Sittler) 3.21.
4. Tor., Hammarstrom 9 (McKenny) 5.57.
5. Tor., McDonald 9 (Thompson) 13.16.
6. Van., O'Flaherty 13 (Meehan) 14.40.

Pén.: Grisdale V, 3.07; McKenny T, 11.59; Daley V, 16.50.

Troisième période

7. Van., Grisdale 1, 2.04.
8. Tor., Thompson 11 (Ferguson) 10.40.
9. Van., Snepsts 1 (Monahan) 12.51.
10. Tor., Salming 6 (Ellis, Glennie) 13.02.

Pén.: Kearns V, 7.05; Hammarstrom T, 7.18; Gould V, Lever V, (mauvaise conduite), McDonald T, Sedlbauer V, (majeures) 12.06; Salming T, (mineure, mauvaise conduite) 16.54; Boddy V, Glennie T, 17.52; Boddy V, Glennie T (majeures), Dunn T, (mauvaise conduite de match) 19.43.

Lancers:

Vancouver	12	8	12-32
Toronto	9	9	12-30

Gardiens: Smith, Vancouver; Wilson, Toronto.
A-16,371.

Los Angeles 4 Minnesota 2

Première période

1. Minn., Hicke 3 (Bialowas, Hextall) 8.40.

Pén.: Dunlop M, 4.35; Maloney LA, (mineure, majeure) 8.15; Flesch M, 16.28; Hextall M, 19.53.

Deuxième période

2. Los Ang., Goring 8 (Kannegiesser, Nevin) 9.41.
3. Los Ang., Murphy 14 (Corrigan, Carr) 17.31.
4. Los Ang., Goring 9 (Nevin, Maloney) 19.09.

Pén.: Harper LA, 6.04; Williams LA, 11.29; Kannegiesser LA, 12.31.

Troisième période

5. Los Ang., Maloney 12 (Goring, Murphy) 6.58.
6. Minn., Rombough 6 (Cook, Oliver) 9.23.

Pén.: Hextall M, Kannegiesser LA, (mineures, majeures) 11.10; Harper LA, O'Brien M, 16.59; Maloney LA, 19.47.

Lancers:

Los Angeles	5	5	9-19
Minnesota	18	7	14-39

Gardiens: Edwards, Los Angeles; Maniago, Minnesota.
A-12,612.

N.Y. Rangers 6 Kansas City 1

Première période

1. Rang., Middleton 17 (Marotte, Stemkowski) 2.52.
2. Rang., Park 9 (Gilbert, Vickers) 6.36.
3. Rang., Greschner 5 (Stemkowski) 8.41.
4. Rang., Gilbert 21 (Ratelle, Park) 14.48.
5. K. City, Dubé 4 (Rota, McElmury) 19.32.

Pén.: Greschner R 5.06, Burns KC 5.47, Murray KC 6.07, Ratelle R 9.51.

Deuxième période

6. Rang., Park 10 (Tkaczuk, Marotte) 3.31.
7. Rang., Park 11 (Gilbert, Ratelle) 6.32.

Pén.: Park R 1.20, Marotte R 14.29, Wilson R, Lemieux KC 18.30.

Troisième période

Aucun but.

Pén.: Greschner R 8.46, Charron KC 9.55, Marotte R 13.41.

Lancers:

Rangers	15	7	7-29
Kansas City	12	13	11-36

Gardiens: Villemure, Rangers; Plasse, Kansas City.
A—8,379.

ASSOCIATION MONDIALE

Vancouver 3 Québec 4

Première période

1. Qué., Guindon 7 (J. Bernier) 8.30.
2. Qué., Houle 12 (Parizeau, Lacombe) 9.21.
3. Vanc., Deadmarsh 2 (R. Walton) 10.12.

Aucune pénalité.

Deuxième période

4. Qué., Houle 13 (Tardif, Parizeau) 8.14.

Pén.: Deadmarsh V, 7.22; Tardif Q, Giozio V, (majeures) Deadmarsh V, (mauvaise conduite) 19.59.

Troisième période

5. Van., Jones 7 (Chipperfield, Harris) 1.26.
6. Van., Harris 14 (Jones, Price) 2.09.
7. Qué., Serge Bernier 29 (Houle, Tremblay) 18.48.

Pén.: McKenzie V, 4.41; McKenzie V, Lacombe Q, 10.27; Price V, 13.38.

Lancers:

Vancouver	14	11	8-33
Québec	16	9	16-41

Gardiens: McLeod, Vancouver; Aubry, Québec.
A-9,277.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Demain
Port-Alfred vs Chicoutimi
Alma vs Jonquière
Roberval vs Dolbeau

Dimanche
Chicoutimi vs Dolbeau
Port-Alfred vs Roberval

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonq.	25	21	4	0	156	84	42
Chic.	25	20	5	0	186	76	40
Alma	26	18	8	0	222	118	36
Dolbeau	22	6	16	0	81	159	12
Rob.	23	5	18	0	89	200	10
Port-A.	23	2	21	0	68	166	4

Les compteurs

	B	A	Pts
Marcoux M. Alma	47	40	87
Maltais D. Alma	22	54	76
Tremblay L. Chic.	25	35	60
Villeneuve D. Chic.	29	28	57
Labelle J. Chic.	22	35	57
Gagnon D. Alma	29	26	55
Gagnon M. Alma	27	27	54
Rosamilia V. Alma	18	36	54
Dufresne D. Chic.	18	32	50
Gagnon G. Alma	21	28	49

LIGUE BANTAM

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Arvida	18	10	4	4	62	41	24
Jonq.	18	9	4	5	55	47	23
St-Honoré	22	9	9	4	52	57	22
Chic.	20	3	14	3	32	56	9

Les compteurs

	B	A	Pts
Gravel F. Arv.	17	12	29
Gagné J. Jonq.	16	10	26
Girard J. Arv.	10	12	22
Desbiens M. St-Hon.	8	14	22
Tremblay J. St-Hon.	12	9	21
Simard M. Jonq.	11	9	20
Verchelle R. Arv.	11	9	20

LIGUE PEE-WEE

Samedi
Chicoutimi vs Arvida
Alma vs Kénogami
Roberval vs Jonquière

Dimanche
Kénogami vs Jonquière
Arvida vs Alma
Chicoutimi vs Roberval

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonq.	21	17	3	1	94	40	35
Chic.	20	17	3	0	129	38	34
Alma	21	12	7	2	84	72	26
Arvida	19	6	13	0	51	67	12
Roberval	22	4	16	2	29	92	10
Kéno.	21	3	16	2	31	100	8

Les compteurs

	B	A	Pts
Villeneuve S. Chic.	38	14	59
Morin A. Jonq.	18	26	57
Larouche D. Chic.	15	24	51
Savard M. Chic.	8	26	47
Simard P. Alma	28	12	46
Girard S. Jonq.	15	15	37.5
Perron G. Jonq.	11	16	35
Tremblay M. Alma	5	24	41

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Montréal 8 Laval 1

Aujourd'hui
Trois-Rivières vs Cornwall

Demain
Sorel vs Montréal
Hull vs Québec
Laval vs Sherbrooke
Cornwall vs Shawinigan

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Qué.	37	20	15	2	156	141	42
Trois-Ri.	38	17	15	6	155	152	40
Chic.	40	17	21	2	182	234	36
Sorel	43	11	29	3	163	235	25
Shaw.	38	8	24	5	150	215	21

Division Ouest

Sher.	36	27	7	2	225	124	56
Corn.	39	22	9	8	177	138	52
Mont.	36	19	14	3	218	177	41
Hull	38	18	17	3	197	181	39
Laval	42	15	23	4	190	216	34

Les compteurs

	B	A	Pts
Bossy M. Laval	47	37	84
Montgomery J. Hull	28	51	79
Trottier J. Laval	28	51	79
Dupont N. Mont.	45	33	78
Lecours D. Chic.	34	40	74
Veysey S. Sher.	30	42	72
D'Amico M. Chic.	30	41	71
Phaneuf J.L. Mon.	21	50	71
Ritchie R. Sor.	34	34	68
Gillis J. She.	25	43	68

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 4 Détroit 4
Vancouver 4 Toronto 6
Californie 2 Atlanta 3
Pittsburgh 5 Chicago 7
Rangers 6 Kansas City 1
Los Angeles 4 Minnesota 2

Aujourd'hui
Vancouver vs Boston
Islanders vs Philadelphie
Los Angeles vs Buffalo

Demain
Pittsburgh vs Atlanta

Section Lester Patrick

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Phil.	39	25	8	6	142	81	56
Rangers	39	20	11	8	167	124	48
Atl.	41	19	15	7	115	112	45
Isl.	40	16	15	9	135	113	41

Section Conn Smythe

Vanc.	41	22	14	5	148	128	49
Chica.	40	18	18	4	140	120	40
St-Louis	40	16	18	6	132	141	38
Minn.	40	11	24	5	107	176	27
Kan. City	39	7	28	4	93	170	18

Section James Norris

Mont.	41	22	6	13	183	115	57
Los An.	39	21	6	12	121	75	54
Pitts.	39	14	17	8	157	151	36
Detroit	38	10	22	6	108	152	26
Was.	41	3	33	5	83	218	11

Section Charles Adams

Buf.	39	25	8	6	173	125	56
Bos.	39	22	10	7	188	121	51
Tor.	40	14	19	7	136	153	35
Cal.	43	11	24	8	116	169	30

Les compteurs

	B	A	Pts
Esposito, Bos.	38	40	78
Orr, Bos.	23	51	74
Lafleur, Mon.	30	33	63
Perreault, Buf.	26	33	59
Clarke, Phi.	13	43	56
Mahovlich, Mon.	17	37	54
Robert, Buf.	24	28	52
Dionne, Det.	20	33	52
D. Potvin, Isl.	13	35	48
Vickers, Ran.	18	30	48

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Vancouver Québec

Aujourd'hui
Winnipeg vs Michigan
Minnesota vs Edmonton
Nouv. Angl. vs Phoenix

Demain
Vancouver vs Cleveland
San Diego vs Toronto
Michigan vs Chicago
Québec vs Winnipeg
Indianapolis vs Edmonton

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Qué.	38	23	15	0	155	129	46
Tor.	38	21	16	1	160	139	43
Edm.	30	18	11	1	113	96	37
Winn.	33	17	14	2	132	105	36
Vanc.	36	16	18	2	109	113	34

Division Est

N. Angle.	36	21	14	1	132	127	43
Clev.	36	14	20	2	99	117	30
Chica.	36	14	21	1	116	137	29
Ind.	40	7	31	2	89	172	16

Division Ouest

Hous.	37	26	11	0	170	104	52
Phoe.	37	19	14	4	127	117	42
Minn.	36	19	17	0	156	129	38
San D.	35	17	17	1	112	118	35
Michi.	40	12	25	3	99	168	27

Les compteurs

	B	A	Pts
Hull Win.	35	27	62
Bernier Qué.	29	32	61
Lund L. Hou.	23	32	55
Walton M. Min.	28	22	50
Dillon W. Tor.	17	30	47
Lacroix A. S.D.	16	31	47
Nilsson D. Win.	12	33	45
Howe G. Hou.	16	28	44
Simpson T. Tor.	28	14	42
Hughes B. Hou.	27	15	42
Hinse B. Hou.	15	27	42
Henderson P. Tor.	19	20	39

Hunter avait vite appris à se méfier de Finley

NEW YORK (AP) — Le lanceur Jim Hunter a révélé hier qu'il avait appris dès 1969 à ne pas faire confiance au propriétaire Charles Finley des A's d'Oakland, quand il s'agissait de questions financières.

Hunter, qui est devenu agent libre le 13 décembre dernier, quand un panel d'arbitrage a jugé que Finley n'avait pas respecté son contrat, savait depuis cinq ans ce dont Finley était capable en matieéres financières.

"En 1969, j'ai emprunté $150,000 de M. Finley pour m'acheter une ferme. Il n'a même pas hésité, a révélé Hunter lors d'une conférence de nouvelles. J'ai donc acheté cette ferme de 485 acres, mais avant que je puissse en jouir, Finley me pressait déjà de toutes parts pour que je le rembourse. Il a même ennuyé mon père avec cela, l'appelant à toute heure du jour, déclarant qu'il avait grand besoin de cet argent. C'est à cette même période que M. Finley investissait son argent dans d'autres sports. Il m'a déclaré qu'il lui fallait des fonds pour acheter une équipe de hockey".

Equipe de hockey

Finley a effectivement acheté une équipe de hockey, les Seals de la Californie, de la Ligue nationale et la franchise de Memphis de l'Association américaine de basket-ball.

Hunter, qui est maintenant avec les Yankees de New York, a déclaré qu'il a très mal lancé au mois d'août '69 à cause justement de la tension créée par les demandes toujours pressantes de Finley. Il était encore plus inquiet pour la santé de son père.

"Je voulais retourner auprès de mon père pour lui expliquer la situation, a poursuivi Hunter, mais Finley ne voulait pas me laisser partir. J'ai repayé cet emprunt dans les six mois et j'ai même dû verser $6,000 en intérêts. A partir de ce moment je n'ai plus fait confiance à Finley. Je me suis juré que toute transaction ultérieure entre lui et moi serait inscrite noir sur blanc".

Cette décision de Hunter a porté fruit puisqu'il a pu être libéré de Finley parce que ce dernier n'avait pas respecté une entente écrite insérée dans son contrat.

"Quand M. Finley pense qu'il peut vous traiter comme un animal, il le fait, a poursuivi Hunter. Il est alors temps pour vous de quitter le bateau."

Maintenant l'ACHA veut tirer avantage "de sa mine d'or"

TORONTO (PC) — L'Association canadienne de hockey amateur imite maintenant les professionnels dans une campagne de souscription sur une haute échelle.

Quelque 325,000 jeunes hockeyeurs à travers tout le Canada ont trouvé du matériel publicitaire dans l'enveloppe contenant leur carte de membre de l'ACHA.

L'ensemble comprenait tout d'abord une photographie de Bobby Orr où l'on trouvait à l'endos un message exortant les jeunes à collectionner les emballages d'une tablette de chocolat pour ensuite les échanger contre de l'équipement de hockey et certains autres prix.

Un autre message, celui-ci de Yvan Cournoyer, vantait les mérites d'une marque de patins. Même que le président de l'ACHA, Jack Devine de Belleville, en Ontario, annonçait la première marque de casque protecteur à être sanctionnée par l'ACHA.

Ces nouveautés sont le résultat des efforts de Harry Littler, un Montréalais de 32 ans, qui vient de signer un pacte de cinq ans avec l'ACHA pour être son chef du marketing.

Littler a révélé que, par le passé, l'ACHA n'avait pas tiré aucun avantage de la mine d'or qui s'offrait à elle.

"J'ai pensé à cela pendant la série Canada-Russie de 1972", a dit Littler lors d'une entrevue. L'ACHA avait un produit à vendre et elle ne le faisait pas".

Débuts lents

Gordon Juckes, directeur-exécutif de l'ACHA, a déclaré: "les débuts ont été difficiles, mais nous avons réalisé des profits nets de $50,000 l'an dernier".

Juckes a révélé que ces argents avaient été déposés dans le budget du fonds de développement qui coûtera plus de $175,000 à l'association cette année.

Juckes pense que l'ACHA a fait un pas dans la bonne direction en engageant Littler.

"Nous contrôlons tout et nous n'avons aucun risque financier, a-t-il révélé. Littler a abattu de la bonne besogne jusqu'à présent et si les progrès se continuent, nous renégocierons son contrat quand il aura expiré".

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE? Le Quotidien, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.

7ième INDICE

JE SUIS INDISPENSABLE POUR LES REPAS

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___

Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

oui, c'est _____

CONCOURS LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final

Les gagnants devront répondre à une question de qualification

PORTEFEUILLES QUOTIDIEN

Finabank mise en demeure de suspendre ses paiements

GENEVE (Reuter) — La banque de financement SA (Finabank), mise en demeure, mardi, par la Commission fédérale des banques, de suspendre ses paiements, a annoncé, mercredi, à Genève, qu'elle ferait prochainement une déclaration sur son avenir, a déclaré un porte-parole de cet établissement genévois lié à l'ex-empire financier du financier italien Michel Sinduna.

Le porte-parole s'est cependant refusé à tout commentaire sur la décision de la commission fédérale, qui a prononcé mardi l'insolvabilité de la Finabank parce que ses avoirs n'étaient plus jugés suffisants pour couvrir ses engagements. Les directeurs de l'établissement ont également été accusés par la commission de s'être livrés à des opérations monétaires à terme illicites avec "l'Edilcentro International Limited", société contrôlée par la "Societa Generale Immobiliare" de Rome.

Ces transactions, selon la commission, se sont soldées par des pertes supérieures au capital et réserves de la banque, qui totalisaient 49 millions de francs suisses.

Pas de moratoire

M. Jacques Schuster, chef du département de la commission charge des fonds d'investissements, a déclaré à l'agence Reuter que toute manoeuvre de la part de la Finabank pour bénéficier d'un moratoire aurait peu de chance de réussite.

"Des moratoires sont accordés dans les cas où une banque a besoin d'un répit pour mettre ses affaires en ordre. Il est peu probable qu'il en soit accordé dans un cas d'insolvabilité", a-t-il dit.

La Finabank était naguère contrôlée par M. Sindona, le financier déchu recherché par le parquet de Milan pour opérations bancaires illégales.

Selon les fonctionnaires de la commission, l'incertitude règne sur les titres de propriété actuelle de la banque puisque Sindona a transféré sn ancienne part du capital auprès d'une banque italienne qu'il contrôlait et qui a depuis été mise en faillite.

De même source, on ajoute que le Vatican était, à un moment donné, détenteur de 22 pour cent du capital de la Finabank, mais on ignore s'il y détient toujours des intérêts.

M. Sindona, qui dispose d'un appartement au-dessus de l'établissement, situé au centre de Genève, y était inaccessible par téléphone.

VIA VENETO — La Finabank se serait livré à des opérations monétaires à terme illicites avec l'"Edilcentro International Limited", société contrôlée par la "Societa Generale Immobiliare', de Rome. Ci-dessus, la célèbre Via Veneto, une artère des affaires, une des artères les plus achalandées de Rome. (PC)

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Tendance à la hausse et peu d'animation à la Bourse de Montréal, mercredi.

Le volume était de 599,600 comparativement à 388,200 actions transigées la veille.

Les banques ont gagné 4.29, à 221.07, les services publics 3.64, à 127.34, l'indice composé 3.52, à 163.96, les industrielles 3.35, à 165.61 et les papetières 2.23, à 99.43.

Comportement des valeurs

	Mar.	Mer.
Gains	83	107
Pertes	65	45
Inchangées	31	30
Total	179	182

Parmi les industrielles, la plus active a été Imperial Oil A, en hausse de 1 1-4, sur chacune des 21,125 actions vendues.

Parmi les minières, la plus active a été Silver Stack Mines, en hausse de quatre cents, à 93 cents, sur chacune des 49,700 actions vendues.

Les pétroles se sont relevés. Texaco Canada a gagné 1 1-2, à $28, Aquitaine 1 1-4, à $14 1-2, Union Oil 1 3-8, à $8 1-4, Imperial Oil A 1 1-4, à $23 3-4 et Interprovincial Pipe Line 1 1-4, à $13 1-2.

Parmi les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal qui ont monté: Denison Mines a gagné 2 1-4, à $41 3-4, Consolidated Bathurst 1 3-4, à $24 3-4, Noranda Mines A 1 5-8, à $30 7-8, Maclean-Hunter 1 1-2, à $5 3-4, Brascan A 1 3-8, à $12, Distillers Corp.-Seagrams 1 1-4, à $33 1-2, Banque Royale 1 1-4, à $27 5-8, Canadian Javelin 1 1-8, à $9 3-8, Trust royal A 1, à $22 et Falconbridge Nickel 1, à $26 1-2.

Parmi les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal qui ont baissé: Moore a perdu 5-8, à $40 1-4, Northern Electric 3-8, à $16 3-8, Banque canadienne nationale 1-8, à $13 et Massey Ferguson 1-8, à $15 3-8.

Parmi les valeurs spéculatives, Belleterre Québec a gagné 10 cents, à 78 cents, sur chacune des 33,700 actions transigées.

New York

NEW YORK (AFP) — Légère baisse des cours, mercredi, à Wall Street où des prises de bénéfices ont mis fin à la série de hausses enregistrée depuis le début de la semaine dernière.

L'indice des industrielles a perdu environ 6 points à l'issue d'une séance modérément active.

Le nombre des baisses ne surpasse cependant que de très peu celui des hausses (728 contre 688). Le repli des cours, très faible pendant la majeure partie de la séance, s'est quelque peu accentué en fin de journée.

A noter cependant le très net redressement des mines d'or où Dome Mines gagne 3 1-2 et Homestake plus de 4 points tandis qu'American South African progresse de 6 1-8.

Les automobiles et cuprifères ont par ailleurs clôturé en baisse. Par contre la baisse des pharmaceutiques, qui perdent souvent plus d'un point, s'est poursuivie de plus belle.

Ont également été sévèrement touchés les ordinateurs où IBM recule de 2 1-2 et Burroughs de 3 1-8, les chimiques où Dupont perd 2 1-4 et les pétroles où Atlantic Richfield chute de 2 7-8. Les chemins de fer où Union Pacific perd $4, se sont également alourdis, en raison de perspectives de grève pour la fin du mois.

Les sidérurgiques, compagnies aériennes, pneumatiques, alimentaires et grands magasins se sont effrités. Irrégularité aux aérospatiales, électroniques, papiers et aluminiums.

L'indice Dow Jones a perdu 5.79 et a clôturé à 635.40, au cours de la première baisse en 1975.

Valeurs canadiennes

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Dome Mines a gagné 3 1-2, à $48 1-4, Campbell Red Lake 3 1-8, à $31 3-4 et McIntyre 7-8, à $31.

Seagrams a gagné 5-8, à $33 5-8, Canadian Pacific 3-8, à $14 3-4 et International Nickel 1-4, à $21 3-4.

Massey Ferguson a perdu 1-4, à $15 1-2, tandis qu'Alcan est demeurée inchangée à $20 5-8.

Toronto

TORONTO (PC) — Tendance générale à la hausse, mercredi, à la Bourse de Toronto. Les valeurs ont enregistré leurs plus hauts gains pour les trois derniers mois et ce, pour la neuvième journée consécutive. Les transactions ont été très nombreuses.

Tous les indices ont enregistré des gains, malgré une tendance générale à la baisse à la Bourse de New York.

Les aurifères ont monté à cause de la demande soutenue du lingot. L'indice de l'or a clôturé à 388.09, en hausse de 29.1, le plus haut gain depuis celui de 33.1 du 28 oct. dernier.

L'indice industriel, qui signale généralement la tendance du marché, a gagné 2.66, à 164.72, le plus haut gain depuis le 1er nov. dernier. La hausse de cet indice pour les neuf derniers jours se chiffre à 11 points.

Les métaux de base ont gagné .82, à 58.96 et les pétroles de l'Ouest 5.83, à 128.63.

Les gains ont surpassé les pertes par une marge de plus de deux contre un.

Comportement des valeurs

Gains	342	251
Pertes	132	138
Inchangées	165	190
Total	639	579

Le volume a atteint 2.26 millions d'actions comparativement à 1.72 millions, mardi. La valeur totale des transactions a été de $18.37 millions comparativement à $10.73 millions la veille.

Les pipelines, les sociétés de prêts et les raffineries étaient en tête parmi les industrielles.

Royal Trust A a gagné 1 1-8, à $22 1-8. Cette société a annoncé qu'elle réduisait immédiatement d'un quart de point l'intérêt payé sur les dépôts à terme de cinq ans, qui sera maintenant de 10 pour cent.

Consolidated Bathurst a fait savoir qu'elle s'attendait à des bénéfices de l'ordre de plus de $7 l'action pour l'année 1974, comparativement à $2.74 en 1973. L'action de catégorie A a gagné 1 3-8, à $24 7-8.

Parmi les aurifères, Dome Mines a gagné 3 1-2, à $48, Campbell Red Lake 2 1-4, à $31 1-4, Camflo 1 point, à $12 1-2 et Giant Yellowknife 1 point également, à $11.

Getty Oil a gagné 9 1-4, à $141 1-8, Inco B 1 3-8, à $21 1-2, Falconbridge Nickel 1 3-8, à $27 3-8 et Aquitaine 1 1-4, à $14 1-2.

Canadian Superior Oil a monté de 1 3-8, à $23 7-8, et Ranger 3-4, à $15 5-8.

Thomson A a régressé de 1-8, à $10 3-4, Texasgulf 1-2, à $24 et Rio Algom 1-4, à $19 1-2.

L'or bondit encore

D'après (AFP) — L'or a rebondi brusquement de cinq dollars mercredi en début de matinée sur le marché londonien où l'once a coté $177 au premier fixing de la journée.

La veille, il avait déjà clôturé en reprise de trois dollars à $172.

Les courtiers déclaraient que ce redressement est provoqué par quelques ordres d'achat en l'absence d'ordres de vente.

ZURICH — Les cours de l'or étaient également en vive hausse mercredi matin à l'ouverture sur le marché.

L'once en dollars, qui avait terminé mardi à 169-171 contre 165-170 à l'ouverture, a ouvert mercredi matin à 174-176.

Le lingot qui était coté mardi soir à 13,750-13,950 francs suisses ouvrait mercredi matin à 14,150-14,350 francs suisses.

L'or a aussi remonté mercredi sur les marchés européens, après la baisse de ces deux derniers jours.

A Paris, au fixing, la barre d'or de 12.5 kg a coté 25.669 ff contre 25.100 ff la veille.

Ces cours restent toutefois bien en-dessous des records d'il y a neuf jours. L'once avait alors dépassé $200 à Paris et frôlé ce seuil sur les autres places européennes.

Par ailleurs, les Etats-Unis voudraient que les banques centrales s'abstiennent pendant au moins un an d'acheter de l'or sur le marché libre, avant que soient abolis tous les contrôles sur les transactions officielles du métal précieux.

Le sous-secrétaire au Trésor, M. Jack Bennett, confirme dans une interview publiée mercredi par le "Washington Post" que la Trésorerie est en faveur de l'élimination de toutes les restrictions officielles sur l'or, mais seulement après une période transitoire destinée à assurer que l'or sera réellement démonétisé.

M. Bennett précise à ce sujet que les Etats-Unis envisagent de ne plus faire figurer leur stock d'or dans leurs réserves monétaires. Celui-ci, sous réserve d'approbation par le Congrès, serait versé dans la liste des actifs immobiliers du gouvernement américain, au même titre que les autres stocks métalliques, tout en étant comptabilisé au prix du marché libre.

Le sous-secrétaire au Trésor souhaite d'ailleurs que Washington abolisse pour sa part le prix officiel de l'or de 42.22 dollars l'once qui, dit-il, n'a plus aucune signification.

Fiducie du Québec

Le capital-actions passe à $15 millions

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — Le capital-actions de la Fiducie du Québec vient d'être porté à $15,000, grâce à de nouvelles contributions de $10,800,000 provenant des unions régionales affiliées à la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

C'est en 1963 que la Fiducie du Québec est devenue la propriété des Caisses populaires Desjardins. Fin 1965, les biens administrés par la Fiducie étaient évalués à $35,700,000 mais leur valeur était augmentée à plus de $900,000,000 en 1973!

Et la progression des affiares s'est poursuivie en 1974, si bien qu'aujourd'hui, la Fiducie du Québec administre des biens totalisent plus d'un milliard de dollars.

En 1975, la Fiducie du Québec est donc considérée comme une importante institution financière appartenant entièrement aux Québecois.

Elle est en mesure de procurer une foule de services spécialisés aux particuliers de mêmes qu'aux entreprises: gestion de portefeuilles, administration de régimes de rentes, garde de valeurs, dépôts garantis, évaluation fonds mutuels, plan d'épargne-retraite, courtage immobilier.

Selon M. Jean-Marie Couture, président de la Fiducie du Québec, les nouveaux capitaux investis par le mouvement des Caisses populaires est un témoignage de leur confiance envers l'institution.

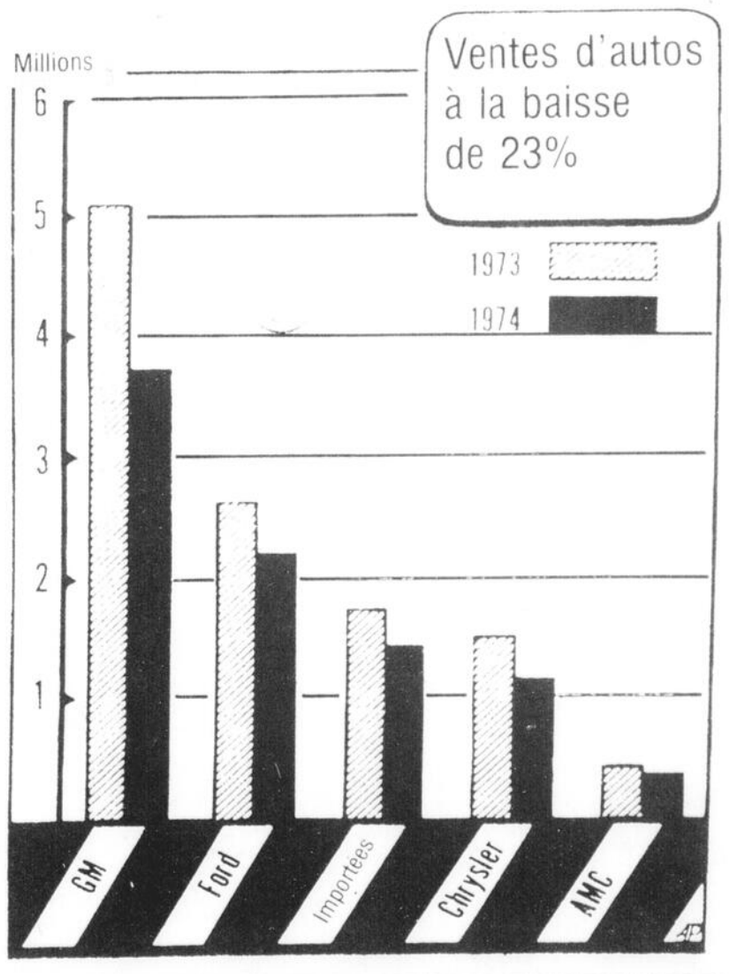

YVES LABONTE — RENE REEVES — BERNARD BENOIST — LUC MARTIN — ANTOINE NORMAND — GILBERT BUZARE — ANDRE DEBELLEFEUILLE — PIERRE HOGUE — GUY PARENT — LYNN FOURNIER — CLAUDE ROBERT

NOMINATIONS A RADIO-QUEBEC

Le Conseil d'administration de l'Office de radio-télédiffusion du Québec a procédé à l'engagement de nouveaux directeurs dans le cadre de l'implantation d'une nouvelle structure administrative à Radio-Québec. La nouvelle direction se compose maintenant comme suit: Me **YVES LABONTE,** président, directeur général, **RENE REEVES,** directeur général adjoint, Me **BERNARD BENOIST,** secrétaire général et directeur du contentieux, **LUC MARTIN,** directeur de la planification, **ANTOINE NORMAND,** directeur des relations publiques, **GILBERT BUZARE,** directeur des services financiers et administratifs, **ANDRE DEBELLEFEUILLE,** directeur des programmes, **PIERRE HOGUE,** directeur des ressources humaines, **GUY PARENT,** directeur de la réalisation, **LYNN FOURNIER,** directeur adjoint, projets externes, **CLAUDE ROBERT,** directeur de la télévision.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	5100	235	220	235		+20
Abitibi	7600	$9¾	9½	9⅝		
Acklands	600	$11¾	11½	11¾	+	⅛
AcmeGas	2000	7	7	7	−	½
AcresLtd	1600	$5½	5	5⅜	−	⅛
Acreswt	1000	4	4	4		
AdanacM	500	28	28	28	+	3
AftonMin	300	310	310	310		+15
AgnicoE	5750	$5⅜	5⅛	5⅜	+	⅜
AgraInd	1200	$5	5	5		+15
AhedM	500	48	48	48	+	8
Akaitcho	1000	165	165	165		+15
Albany	2500	25	24	25	+	2
AltEastG	4300	470	465	465	+	5
AltaGasA	7271	$11⅜	11	11¼	+	⅜
AltaGDp	10	$120	120	120		+18
AltaGEp	100	$20	20	20	+	¼
Alcan	7176	$20⅛	20⅜	20½		
AlgoCent	z25	$10	10	10		
AlgomaSt	2930	$26⅜	26⅛	26⅛	−	¼
Algon	220	360	360	360		−90
Algonqpr	z113	380	370	370		
All-CanB	2100	150	150	150		
Alminex	1500	430	420	430		+10
AlpaInd	400	$9¾	9½	9½	−	¼
Alum4½p	230	$29½	29	29½	+	⅞
AmBonza	4200	185	180	185		
AmLeduc	3000	4½	4½	4½		
AQuasarP	500	$10¼	10¼	10¼	−	¼
AndresW	650	$8¾	8½	8¾	+	¾
AngCT4½	z5	$22	22	22		
AnthesBp	z25	$65	65	65		
Aquitaine	1100	$14½	13⅜	14½		+1¼
Asamera	5225	$7⅞	7½	7⅜	−	⅛
AshlandI	1700	$17¼	17¼	17¼	+	½
AsocPorc	3400	105	100	100		
AtcoA	300	$11⅜	11	11	−	⅛
BadBoy	100	340	340	340		−10
BallIndery	7500	78	75	78	+	1
BanisterC	1500	470	470	470	−	5
Bankeno	7100	150	145	146	+	1
BankBC	105	$15½	15½	15½	−	¼
BkBCr	5260	40	30	30		−15
BankMtl	9615	$13¼	13⅛	13¼	+	⅛
BankNS	4784	$36⅛	35¾	36	−	¼
BCdnNat	200	$13½	13¼	13½	+	¼
BaryExpl	1000	49	49	49	+	2
BatonB	z50	470	470	470		
BeckerBp	1850	400	395	395	−	5
BellCan	15181	$45	44⅜	44¾	+	⅜
BellApr	783	$45	44¾	44¾	+	½
BellBpr	590	$45½	45½	45½	+	¾
BellCpr	160	$26	26	26	+	¼
BellDpr	1525	$50¾	50	50½	+	½
BethCopA	1000	$8¾	8¾	8¾	+	⅛
BigNama	2000	9	9	9	+	⅛
BlackPA	100	275	275	275	+	5
BlkwodA	300	400	380	400		
BlockBros	3400	335	325	325	−	5
Bombrder	1000	205	205	205	+	5
BovisCor	3000	115	105	105	−	5
BowVal	25875	$10⅞	10	10⅞	+	⅞
BPCan	2190	$9	8½	9	+	⅜
BralorRes	1800	150	150	150		
Bramalea	200	380	370	380	+	5
Brameda	2000	34	31½	34	+	4
BrscnA	13392	$12	11¼	11⅞	+	¾
BrendaM	600	300	287	300		
BrdgTnkp	100	$38	38	38		
BrightA	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−	¼
Brinco	800	$7	6⅞	7	+	⅛
BrAmBnk	100	$15	15	15	+	1
BCForest	1520	$11¼	11⅛	11¼	−	¼
BCFrestp	2500	$32¼	32¼	32¼	−	¾
BC Pack A	z5	$28	26	28		
BCSugarA	300	$19½	19½	19½	−	½
BPhone	156	$48½	48½	48½	+	1¼
BCPh4¾p	z16	$45¼	45¼	45¼		
BCPh1956	z10	$44¾	44¾	44¾		
BCPh5¾p	z60	$54¾	52¾	52¾		
BroulR	1000	34	34	34	+	1
BruckB	100	250	250	250		−100
Brunswk	1700	375	370	370	−	5
BuddAuto	150	410	410	410	+	5
BuddAw	5500	110	100	110		+10
BuloraCor	2100	137	135	135	+	5
BurnsFds	300	$9	8¼	9	+	⅜
C						
CadFw	40570	$10¾	10¾	10¾	+	½
CadFrvA	130	$16¼	16¼	16¼		
CAEA	100	$7	7	7	−	⅛
CalPow	1660	$22½	22	22½	+	¾
CalP5p	z10	$49¼	49¼	49¼		
CalvrtDle	1000	150	150	150		−10
Calvert	7000	16	14	14	−	2
CamMine	6000	14	14	14	−	1
Camflo	9920	$12½	12	12½	+	1
CamChib	1550	305	300	300		
CampRL	1690	$31¼	29½	31¼	+	2¼
CampauA	600	405	400	405		
Campau7p	100	$7¼	7¼	7¼	−	⅜
CanCemL	z59	$9⅜	8⅞	8⅞		
CGeother	5524	45	45	45	+	2
CanMaltA	200	$24⅜	24¼	24¼	+	¼
CNorWest	2600	250	235	250		+10
CPakrsC	2000	$18⅛	18	18⅛	+	⅜
CanPerm	1875	$17¾	17⅜	17⅜	+	½
CSafwayp	z25	$79⅝	79⅝	79⅝		
CSPete	11000	173	165	172	+	6
CTung	900	230	230	230	−	5
CCablesy	4181	$10½	10½	10½	+	⅛
CCablew	800	115	115	115	+	5
CdnCel	1830	495	455	480		+15
CCurtis	1000	30	30	30		
CExGas	9500	208	190	205	+	15
CFoundpr	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−	⅛
CGEpr	1000	$18	18	18		
CGInvest	100	$16	16	16	+	1½
CGLifewt	1000	4	4	4	+	3½
CHomestd	5200	244	225	243		+15
CHydr	1300	425	420	425	+	10
CImpBank	4320	$23¼	22½	23¼	+	¼
CIGO	32355	$6¼	5⅞	6¼	+	⅜
CIL	1300	$18	17¾	18	+	⅜
CInt Pow	265	$11⅛	11	11		
CManoir	300	340	335	340		+15
CMalart	5050	24	22	24	+	4
CMemoial	2000	99	99	99	−	1
COcdental	159	$7½	7½	7½	−	⅛
CP Inv	7340	$12⅝	12½	12⅝		
CPInvepr	100	$25	25	25		
CPLtd	16687	$14¾	14¼	14⅝	+	⅜
CPLAp	300	$8¾	8¾	8¾		
CReserve	1200	195	190	190	−	4
CSup O	11250	$23⅞	22½	23⅞	+	1⅜
CdnTire	1608	$36¼	35⅝	36¼	+	¼
CTi A	22317	$38¾	38⅛	38¼		
CUilties	275	$7⅞	7⅞	7⅞		
CUtil4¼p	z20	$37¾	37¾	37¾		
CUtil6pr	z10	$55	55	55		
CUtilw	2500	130	130	130		
CWNG4pr	275	$8½	8	8	−	½
CWN5½p	100	$10⅛	10⅜	10⅜	−	½
CandelOil	200	$6	6	6		
Canron	100	$17	17	17	+	½
Caron6pr	z15	$70	70	70		
Cara	200	340	340	340		
CarlOK	11220	240	225	235	−	8
CarlOKBp	450	$18½	18¼	18¼	+	½
CarmaD	z40	$8⅜	8⅜	8⅜		
CarrierJD	z50	90	90	90		
Cassiar	300	325	325	325		
CCYachts	200	235	225	235		+15
Celanese	1000	395	385	395		+15
Celan175p	z50	$16¾	16¾	16¾		
CFCN	200	480	450	480		+30
Chib-K	17000	15	14	14	−	1
ChieftanD	2100	460	450	450	−	5
Chim	13000	90	88	88	−	7
Chrys	14425	$9½	9⅛	9⅛	−	⅛
CHUM	100	$5¾	5¾	5¾	+	¼
CochWill	4600	107	103	107	+	7
Cokfield	500	315	315	315	−	5
Coldstm	z175	99	85	85		
CombMet	3000	7	7	7	+	1
Cominco	2851	$26⅜	25½	26½	+	1⅛
ComCap	200	145	145	145	−	6
CHolidayI	1335	335	330	335		+10
CHInsAp	100	$18	18	18	+	½
Computel	100	$5	5	5		
ConduitA	100	260	260	260		+15
ConBath	1160	$25	23⅜	24⅞	+	1⅜
ConBathp	230	$15½	15½	15½	−	⅜
ConBathw	4000	6	6	6		−1½
CBath68w	2000	$9⅛	8⅛	9⅛	+	1⅛
ConBldg	700	215	205	215	+	5
ConFardy	5000	80	77	78	+	3
CDurham	3000	58	57	58	−	1
CMarben	7800	40	40	40		
CMorisn	2500	110	105	106	+	5
CNichl	45500	15	10½	13	+	3
ConsProf	9500	38	35	38	+	2
ConDistrb	2950	$6¾	6⅝	6⅝	+	⅛
ConsGas	3901	$14¾	14⅜	14¾	+	¼
ConGasD	1850	$22	22	22		
CopFields	1000	90	90	90	+	4
Corbyvt	100	$16½	16½	16½	+	½
CorbyB	100	$15¾	15¾	15¾	+	⅛
CornatInd	1740	425	420	425	+	5
CorpFood	z10	285	285	285		
CosekaR	9200	180	170	180		+10
Coseka6	833	170	170	170		+20
CostainR	z75	$5¾	5¾	5¾		
Craigmt	500	345	340	345		
CrainRL	1200	$9½	9¼	9½	+	¼
Crestbrk	2100	252	249	249	+	4
CrwnLife	z30	$49½	49½	49½		
CZelrbaA	100	$15½	15½	15½		
CrowNest	131	$16½	16½	16½		
CrushIntl	400	$6⅛	6	6⅛	+	⅛
CuvierM	7500	86	80	86	+	6
D à G						
DaonDev	z25	$7	7	7		
DebhldBp	z25	$59	59	59		
DeccaR	500	180	180	180		
DEIdona	900	23	23	23	+	2
Denison	4570	$42	41¼	41⅞	+	2
Dicknsn	7317	$7¾	7¼	7⅝	+	½
Discovry	1200	209	208	209	+	1
DistlSeag	7166	$33¾	33¼	33½	+	⅝
DomanI	1300	455	440	440		−20
Dome	3925	$48	46	48		+3½
DomePete	8260	$20	19⅜	19¾	+	½
DBridge	180	$19	19	19	+	¾
DExplor	4500	22	22	22	−	1
Dofasco	2800	$23⅜	23¼	23¼	−	¼
DomLime	100	$7	7	7	+	¾
DomStore	5000	$16	15¾	16	+	½
DTextie	3900	$7¼	7⅛	7⅛	+	⅛
Domtar	3185	$18⅞	18⅜	18⅞	+	⅛
Domtarpr	100	$11	11	11		
DrMcCA	100	$13½	13½	13½		
DundePal	4834	21	19	21	+	3
DuPont	950	$19½	19½	19½	−	¼
Dustbane	500	470	470	470		+60
DylexA	100	440	440	440		
Dynasty	2700	$7⅜	7⅛	7⅛	−	¼
EastMal	9110	335	310	330		+30
EastSulA	1150	147	146	147	+	1
EddyMtch	100	$17½	17½	17½	−	½
EgoMines	4500	65	62	65	+	1
E-LFin	500	325	325	325		+35
ElectroA	350	465	460	460		+10
Electrop	z60	$65	64	64		
ElksStors	2100	$7	6⅝	7	+	¼
Emco	200	$5	5	5		
Emcow	z25	125	125	125		
Extndcar	100	395	395	395		+30
Fairview	z20	$10	10	10		
FalcoC	11850	$6¼	5¾	6¼	+	⅜
Falcon	2995	$27½	26¼	27⅜		+1⅜
FedIndA	1100	450	450	450		+15
Fideltyr	z655	13½	5	13½		
FieldsS	200	$8⅞	8⅞	8⅞	+	⅞
FinningT	7600	$7⅛	7	7	−	⅛
FCityFin	2400	$6¾	6½	6¾	+	¼
FMar	2000	36	36	36	−	3
FoodcrpL	700	101	100	100		
FoodexS	900	210	210	210		+10
FordCnda	1300	$58	58	58		
FSeap	10000	$5¼	5¼	5¼	−	⅛
FraserA	z30	$19⅞	19⅝	19⅞		
Frobex	3000	10½	10½	10½	+	½
GHSteel	900	$7	6¾	6⅞	+	⅛
GazMetr	300	$5	5	5	+	5
GazM66w	1000	56	55	56	+	5
GenDistrb	3900	$7	6¾	7	+	¼
GMC	522	$35⅜	35¼	35⅜	+	⅜
GenstarL	640	$15¾	15½	15¾	+	⅜
GnstarLw	200	425	415	425		+10
GettyOil	900	$141¼	141⅛	141¼		+9⅜
GtMas	16070	56	53	54	−	1
GiantYk	1950	$11	10½	11	+	1
Gibraltar	1150	400	395	395	−	5
GoldundM	1000	39	39	39	+	1
Goldray	z360	30	23	23		
GraftG	6650	$21	20⅝	21	+	½
Granduc	2300	125	110	110		−10
GLNickl	1200	70	70	70		+25
GLPaper	265	$15	15	15	+	¼
GLPapw	100	305	305	305	+	5
GtWLife	200	$50½	50½	50½	+	⅞
GtWestS	300	315	315	315		−15
Greyhnd	700	$13	12¾	13	+	½
GuarTrst	875	$5¼	470	5¼		+75
GuardCap	z20	210	210	210		
GulfCan	4088	$25¼	24⅞	25¼	+	¼
GulfCorp	200	$18½	18½	18½	+	⅜
Gulfstrem	4900	19½	19	19		
H à L						
HalifaxD	1300	175	175	175		
HGroup	1300	360	350	360		+30
HardCrpA	400	390	380	380	−	5
HardCrpC	100	390	390	390		−10
HarrisJS	5570	435	425	435	+	5
HawkerS	700	470	460	465	+	5
Hawkerpr	125	$53	53	53		
HayesDA	200	420	415	420		+20
Highmont	z200	53	53	53		
HolingerA	100	$23½	23½	23½	+	½
HomeA	6275	$20	18¾	20	+	1
HornePit	250	275	275	275		−15
HBramor	400	230	230	230	+	5
HoustonO	1033	130	130	130		
HudBayA	4450	$14½	14	14½	+	¼
HBayCo	5740	$12¾	12½	12⅝	+	¼
HBOilGas	3800	$20	18¾	19⅞		+1⅛
HuronEri	990	$24¾	24½	24¾	+	⅝
HuskyOil	8500	$14¼	13⅝	14	+	½
HuskyApr	z50	$29	29	29		
HuskyEw	2100	445	430	435		+25
HydraEx	3000	54	50	51		+10
IAC	11360	$18⅜	18	18¼	+	¼
IAC4½p	z50	$47	47	47		
ImascoA	3130	$23⅞	23⅜	23⅝	+	⅜
ImascoAp	z50	320	320	320		
ImpGen	100	221	221	221	−	9
IOilA	24219	$23¾	22⅝	23⅝		+1⅛
IndalCan	100	$9½	9½	9½	−	⅛
InlandGas	100	$7⅛	7⅛	7⅛		
InlandGp	200	$9½	9½	9½		
Inter-City	2000	360	355	360		
InterCAp	550	$13	12½	13	+	½
Intrmetco	100	420	420	420		
IBM	197	$164½	162	163		−1½
IChemly	700	175	168	175	+	8
IntMogul	3175	247	235	239	−	1
IMogulA	2300	$6⅜	6⅜	6⅜	−	¼
IncoA	14223	$21⅝	21¼	21⅝	+	⅛
IncoB	2710	$21½	21½	21½		+1⅜
IntObaska	2200	14	14	14	−	1
Interpool	700	$9¼	8⅝	9¼	+	¾
Int Div	700	200	200	200		
IPipe	11110	$13½	12⅜	13⅜		+1⅛
IntPipew	6300	230	220	225		+13
Ipsco	605	$14	13¾	14	+	½
InvGroup	1550	$5¾	5¾	5¾	+	¼
InvG A	15650	$6	5⅝	6	+	⅜
InvGrpSp	100	$12⅞	12⅞	12⅞	−	⅛
IronBayT	1900	440	440	440		+20
IrwinTA	220	175	175	175		
Iso	2600	85	79	85		+11
ITLIndpr	200	$9¼	9¼	9¼	+	¼
IUIntl	70345	$9⅜	9⅛	9¼		
Ivaco Ind	100	$10¼	10¼	10¼	+	¼
IWCCom	5000	100	100	100		
Jannock	2530	$5½	5½	5½	+	¼
JannockD	1000	$5½	5½	5½		
JannockA	100	$11¼	11¼	11¼	+	¾
JannockB	132	$11	11	11		
Jelex	14500	11	10½	10½	+	½
JorexLtd	1500	17½	17½	17½	−	½
Joutel	1700	41	41	41	+	1
KaiserRe	2725	$5⅛	5	5		
Ksrw	10050	255	249	249	−	6
KmKta	17500	57	56	57	+	2
KapsTran	6200	139	130	130	−	5
KeenInd	100	215	215	215		
KellyDA	z25	440	440	440		
KelseyH	200	$5¾	5⅝	5⅝	+	⅛
KerrAA	1000	$10¼	9¾	9¾	−	⅜
Koffler	2800	320	320	320		+10
KofflerAp	400	$6⅛	6⅛	6⅛	−	⅛
Kofflerw	1300	31	30	30	+	2
LabattA	135	$16¾	16¾	16¾		
LabMin	1010	$24	24	24	+	1
LaidlawT	4250	415	380	415		+40
LailawBp	500	475	470	470	−	5
Lakehead	z250	5½	5½	5½		
LShore	1200	340	340	340		+15
LambdaM	z25	60	60	60		
LaVrndr	200	295	295	295	−	2
Langi	4000	8½	8½	8½		−1½
LasitrKm	500	28	28	28	+	4
LauFin	400	$7¼	7	7¼	+	⅝
LeighInst	6300	185	175	180		
LevyApr	600	$5⅜	5⅜	5⅜	+	¼
LLLac	7200	170	162	170		+10
LobCoA	100	$5½	5½	5½	+	½
LobCoB	250	$5½	5½	5½	+	¼
LobCopr	220	$21	20⅞	21		
LobLtdAp	180	$13⅞	13⅞	13⅞	−	⅜
LobInc	200	275	275	275		+15
Lochiel	z50	77	77	77		
LoebM	600	280	280	280		
LostRiv	11100	224	215	224		+ 4
LyttonM	200	120	120	120	−	5
M à O						
MaclarnA	200	$27½	27½	27½	+	½
MclanHA	1260	$6	5½	6	+	¾
MBLtd	1150	$22¼	22⅛	22⅛	+	⅛
Madlin	10600	231	210	210		−30
Madsen	4100	47	46	46	+	3
MagnaInt	1000	$8⅝	8⅝	8⅝		
Magnetcs	1100	33	33	33	+	1
MajstWil	4700	240	225	225		−10
MajorHD	200	300	300	300		+10
ManBar	5500	82	80	80	+	2
MLfMills	100	$23⅛	23⅛	23⅛	−	¼
Maritime	1972	$15¼	15⅛	15¼		
MarT860	500	$9¼	9¼	9¼		
Markboro	z50	$10⅛	10⅛	10⅛		
Martin	4000	28	28	28	+	1
MasF	17592	$15¾	15⅛	15¼	−	¼
Matchan	2000	13	12	13	+	4
Mattgmi	600	$13⅜	13	13	−	¼
McIntyre	1180	$31½	30½	31½	+	1
McLaghln	950	$7½	7	7	+	¼
McLagnw	3000	35	35	35		
Melchers	150	350	350	350		+10
MeltonAw	1200	100	100	100		
Mentor	3200	140	135	140	+	4
MEPC	100	$5⅜	5⅜	5⅜		
Mercantil	6734	$13⅜	13¼	13½	+	⅜
Mercnr	13950	114	100	112	+	7
Microsyst	1083	235	225	230		
Mindamr	7000	20	18½	20	+	2
MLWWor	200	$13½	13	13	+	⅜
MolsonA	1770	$15½	15¼	15¼	+	¼
MolsonB	210	$14½	14¼	14¼	−	¾
Moore	6824	$40⅞	39½	40½	−	½
MtWright	7000	25	22	24	+	1
MTSInter	1000	32	32	32	+	2
Multi-Mi	6000	43	39½	43	−	3
MultiAcc	200	290	290	290		
Murphy	2500	430	425	425		
NabrsDlg	250	c$21	20½	20½		
NaChrsI	3470	$7⅜	7⅛	7⅜	+	⅜
NatDrugp	275	$6⅜	6⅜	6⅜	−	⅛
Nat Sea A	z10	$6	6	6		
NBUMine	300	240	240	240	−	5
Neonex	2000	128	121	128	+	6
NB Tel	z14	$11¾	11¾	11¾		
NGoldvue	8166	9	8	9	+	2
N Kelore	3000	22	21½	21½		
NQueRagl	200	205	205	205		−14
NSenator	7900	21	20	21	+	1
NfldLP	200	$10¾	10¾	10¾	−	¼
NickRim	7000	7	6½	7	+	½
NobleM	1000	35	35	35		
NomaInd	150	450	450	450		+40
NoranA	12508	$31	29⅞	30⅞	+	1
Norlex		See list below.				
NormickP	1000	175	175	175	−	5
NCOils	5400	290	280	290		+10
NCtrlG	13337	$9½	9	9½	+	⅜
NorCtlBp	700	$16¾	16½	16⅝	+	⅝
NorCt150p	750	$17½	17¼	17¼		
NorCtlw	2900	190	172	190		+20
NorElect	5795	$16¾	16½	16¾	+	¼
NEBellw	4760	275	250	270		+10
Northgat	2215	300	295	300		
Nthld	19400	13½	12½	12½	+	½
NSSavngs	200	$12½	12½	12½		
NSIM	22700	80	75	80		−10
Nudlama	1000	65	65	65	+	5
NufortRes	3000	13	13	13	+	3
Numac	10300	$9⅞	9⅛	9⅞	+	⅝
Nu-WstA	500	$5⅜	5⅜	5⅜	+	¼
OakwoodP	5289	65	62	65	+	3
Obrien	3750	48	48	48		
OcdentlPt	1400	$14	13¾	13¾	−	⅜
Oceanusl	z100	28	28	28		
OilPatch	100	150	150	150		+23
Okanagan	300	420	420	420		
Orchan	300	285	285	285		
OshawaA	3752	$5	475	480		+15
P à S						
PacP	13880	$14¾	14⅛	14⅝	+	⅜
PalomaP	z23	50	50	50		
Pamour	7799	$8½	7⅞	8½	+	¾
PanCdnP	1600	$9	8⅞	9	+	⅛
PCentr	10333	100	100	100		
POcean	40691	$7⅜	7⅛	7¼	+	⅛
PembinB	1000	200	190	190		−10
Pennant	500	85	85	85		
PDeptS	5800	$6½	6⅛	6⅜	−	⅛
P JewlA	100	430	430	430	+	5
Petrofina	200	$16¾	16½	16¾		+1⅛
PeytoOils	1950	274	260	268	−	2
PickCrow	1000	30	30	30	+	2
PinePoint	8400	$25½	25½	25½		
PlaceG	1500	22	22	22	+	1
Placer	600	$14½	14½	14½		
Pominex	2000	49	49	49	+	4
PowCorp	360	$8⅜	8¼	8⅜	+	⅜
Pow C 5pr	z15	$8	8	8		
Precamb	1500	56	56	56	+	1
PreCable	700	$7	6⅞	6⅞		
PreTrst	100	$30	30	30		
Preston	1875	$10¾	10½	10¾	+	½
PriceCo	12664	$13¾	13⅜	13¾	+	½
Provigo	200	$7¼	7¼	7¼		
PureSilv	2400	147	145	145	−	5
Pursides	4300	124	120	123	+	2
QasarPet	2200	170	160	160		−10
QueMan	1000	15	15	15	−	2
QMattgmi	3300	33½	30	32		+3½
QueSturg	8197	$5⅜	5	5⅜		+42
QueTel	z7	$14½	14½	14½		
Ranger	8500	$15⅝	14¾	15⅝	+	¾
RnkOrgA	600	210	210	210	+	5
RealtyA	250	295	280	295		+25
Realtyw	800	60	60	60	+	5
RdpathA	400	$18½	18	18½	+	1
ReedA	17100	$19½	19	19½	+	½
Reichhold	500	$21	21	21	+	½
Reichwt	200	$11¾	11¾	11¾	+	¼
Reitman	500

HALIFAX (PC) — Une violente tempête persistait mercredi sur les provinces atlantiques. La perturbation est accompagnée d'abondantes chutes de neige et de dures bourrasques de vents. On prévoit qu'il faudra fermer la plupart des écoles.

Dans le sud du Nouveau-Brunswick, la précipitation de neige a atteint 20 pouces. Les écoles et les magasins sont fermés à Saint-Jean où la précipitation a été particulièrement abondante.

Sur l'île du Prince-Edouard également, on a dû fermer les écoles à cause de la neige.

Par contre. Halifax a reçu des pluies abondantes, comme substitut à la neige.

A St-Jean de Terre-Neuve, on se prépare à une tempête qui monte de l'Atlantique.

L'association des consommateurs obtient la révision des nouveaux tarifs ferroviaires CN-CP

OTTAWA (PC) — L'Association des consommateurs du Canada a obtenu que la Commission canadienne des transports revise la décision d'autoriser le Canadien national et le Canadien pacifique d'augmenter de 15 pour cent le tarif des voyages par chemins de fer, et ce, à compter du 15 janvier.

D'autres organismes s'étaient joints à l'Association des consommateurs pour protester contre cette augmentation autorisée: il s'agit de l'Organisation nationale antipauvreté, le syndicat des cheminots canadiens et les groupes Enquête pollution de l'Université de Toronto et Enquête pollution d'Ottawa.

Cette augmentation sollicitée de 15 p.c. s'ajoute à une autre de 15 p.c. accordée en avril dernier pour le CN et en janvier pour le CP.

Depuis un an, selon l'ACC, la hausse des tarifs atteignait près de 33 p.c. pendant que l'indice des prix à la consommation augmentait d'environ 12 p.c., celui des prix de gros de 18 p.c. et celui des voyages aériens intérieurs de 26.5 p.c.

L'ACC a demandé au comité du transport ferroviaire de la Commission canadienne des transports le droit d'appel contre ces majorations de tarifs qui entrent automatiquement en vigueur sans audience publique.

Pour bénéficier de ce droit, l'Association doit établir auprès de la CCT que l'augmentation demandée peut être contraire à l'intérêt public.

Si elle y parvient, ce droit d'appel lui sera reconnu et une audience sur son bienfondé se tiendra à une date ultérieure.

De plus, l'ACC a sollicité l'adoption d'une ordonnance provisoire suspendant pendant 120 jours ou toute autre période que la CCT jugera convenable toute augmentation de tarif.

L'ACC a également demandé que ces sociétés lui fournissent un état complet de toutes les données financières, techniques et autres nécessaires au jugement de ce cas.

Le Canada ne subira pas de représailles économiques

WASHINGTON (PC) — Le secrétariat d'Etat des Etats-Unis a refusé d'user de représailles auprès du Canada, afin de sévir contre les politiques d'Ottawa sur le contrôle des exportations de pétrole. Un sénateur a toutefois réitéré sa demande en ce sens.

Le sénateur Bill Brock, républicain du Tennessee, a déclaré mercredi qu'il avait écrit au secrétaire d'Etat Henry Kissinger, accusant son service ainsi que la Maison-Blanche de "ne pouvoir exercer le leadership nécessaire pour protéger les intérêts américains."

En l'absence d'un tel leadership, d'affirmer M. Brock, le Congrès doit prendre la relève et assumer ses responsabilités.

Rappelant les négociations entre le Canada et les Etats-Unis relativement à une entente sur les pipelines, le sénateur a ajouté que "si aucun progrès apparent n'est réalisé pour obtenir une politique plus souple de la part du Canada, ce traité pourrait servir de véhicule pour offrir des options moins attrayantes à Ottawa."

Brock et 16 autres sénateurs avaient écrit à M. Kissinger il y a près de deux mois, invitant le secrétariat d'Etat à menacer d'imposer une taxe ou d'intervenir dans l'acheminement du pétrole canadien en sol américain, à moins que le Canada ne réduise sa surtaxe à l'exportation du pétrole, qui s'établit à $5 le baril.

Autre son de cloche

M. Linwood Holton, secrétaire-adjoint d'Etat aux relations avec le Congrès, a répliqué la semaine dernière qu'il "est plus urgent que jamais de collaborer étroitement avec les autorités canadiennes, en raison surtout de la décision du Canada d'abolir entièrement toutes ses exportations de pétrole d'ici à huit ans."

ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 348** — **LES SCIENTIFIQUES**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3: fée, feu
4: agir, bref, dire, émoi, éros, état, être, idée
5: lire, régi, école, étude, génie, reste, roche, tâche, thèse
6: avérer
7: courbe, envier, lettre, ranger, réunir, suivre, varier, asservi, attrait, cellule, domaine
8: échelle, éduquer, étrange, fertile, formule, matière, méthode, origine, référer, revenir, science, univers
8: biologie, objectif, ouvrager, procéder
9: assistant, recherche, rédaction
10: théodolite
11: philosophie

La réponse du problème précédent: voyage

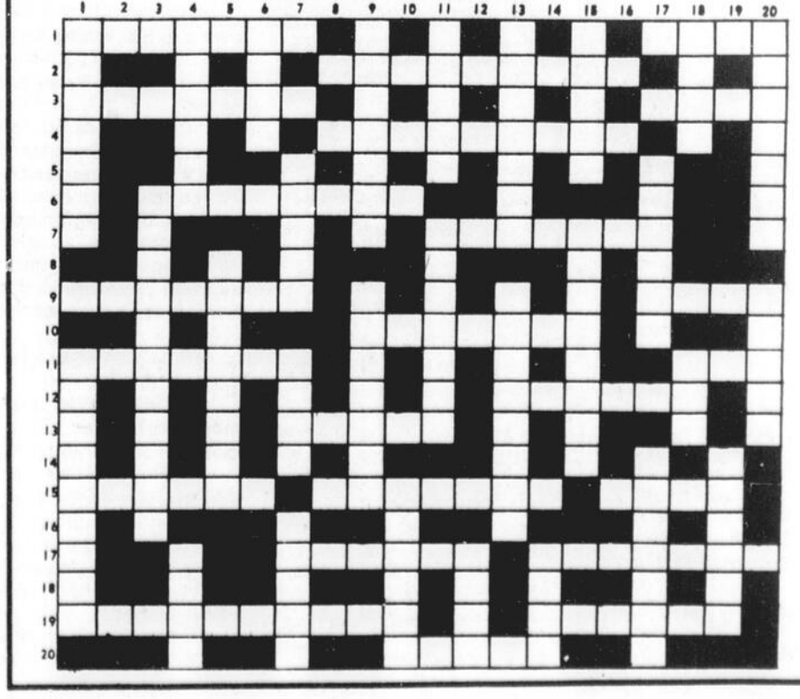

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

Conduire à prix Economique

Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974.
Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent A Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI
543-7701
Alma: 662-3077
Roberval: 275-1041

AUTOS A VENDRE

PONTIAC LEMANS 1973, bleue, 4 portes, peu de millage, 4 pneus d'hiver, prix à discuter. Tél.: 549-6608.
F-2812

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE de bijoux et de cadeaux, directement du propriétaire, acheteur sérieux seulement. Tél.: 542-3926.
F-2867

DIVERS A VENDRE

$100,000.00 DE PIECES de motoneige de tous genres et de toutes marques, Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-2944

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3984.
F-2869

ENSEMBLE de mini-sécheuse et laveuse, de couleur jaune, prix: $300.00. Tél.: 673-4230.
F-2943

2 BUREAUX à vendre, 1 anarak, le tout en parfaite condition, prix à discuter. Tél.: 543-4749.
F-2884

ENSEMBLE de ski alpin, à l'état de neuf, avec bottes "Tyrol", 7 points, pour personne entre 5' et 5'2". Cause: maladie. Tél.: 543-6662.
F-2886

MAISONS A VENDRE

2 BLOCS appartements, de 8 logements, meublés, près du centre d'achats, prix: $12,150.00 du logement, se payant par les revenus, après la mise de capital, premier paiement de cette mise: $5,000.00. Trépin Inc., A. Pépin, courtier Realtor. Tel.: 549-4322.
F-2861

MAISON, semi-meublée, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert. Trépin Inc., Realtor, Aimé Pépin. Tél.: 549-4322.
F-2862

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 2½ pièces, moderne, meublé à neuf, avec buanderie, stationnement et connection d'auto, chauffé, éclairé, situé centre-ville Arvida, en haut de la B.C.N. ou 542-6419, 547-2393 ou 543-4021.
F-2868

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: coin Price et Lafontaine, située près du Cegep. Tapis mur à mur, libre immédiatement. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-2932

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 5½ pièces, rue St-Charles, Chicoutimi, libre immédiatement, $125.00, non chauffé, non éclairé. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-2935

2 LOGEMENTS: 5½, 4½ pièces, chauffés, tapis mur à mur, grand stationnement, eau chaude fournie, service d'autobus. Tél.: 543-0085.
F-2882

LOGEMENT à louer, 3½ pièces, demi-sous-sol, entrée indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-3074.
F-2885

2½ PIECES, chambre de bains complète, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, stationnement, entrée indépendante. Libre personne seule ou âgée. Arvida, tél.: 548-4141.
F-2888

DIVERS

FAIRE-PART... Futur(e)s marié(e)s: faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

DEMANDE

ACHETERAIS maison dans Arvida, à 1 ou 2 logements, assez neuve de préférence. Agent d'immeubles s'abstenir. Tél.: 547-4149.
F-2876

FEMMES DEMANDEES

DEMANDE JEUNE FILLE pour maison privée, prendre soin fillette 2 ans et autres enfants, d'âge scolaire, excellente condition de travail: $50.00 par semaine. C.P. 393, 316, Labrecque, Chicoutimi.
F-2881

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS, MANUFACTURIERS de renommé nationale, à ouverture pour représentants bilingues, dans territoires déjà établis, couvrant le Lac St-Jean, Côte-Nord, avec base à Chicoutimi et environs. Agés de 25 à 35 ans, expérience de la vente ou pharmacie, magasins de variétés ou épiceries; salaire, boni et plan de pension, assurance-groupe, auto fournie et dépenses payées. Nous offrons en plus un excellent programme d'entrainement. Prière d'adresser curriculum vitae à C.P. 122, Boucherville, Québec. Toutes réponses traitées confidentiellement.
F-2875

COMPAGNIE RECHERCHE vendeur-chauffeur pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord, produits connus, territoire établi, devra résider Chicoutimi ou environs. C.P. 277, Cap Rouge GOA IKO.
F-2879

VENDEURS demandés pour la vente sur la route, avec un peu d'expérience, bonnes conditions. Tels: 543-0348 ou 543-0114.
F-2883

PERDUS

PERDU porte-monnaie, samedi dans Place du Saguenay, si retrouvé, tél.: 549-2314, récompense promise.
F-2889

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Les employés de l'électricité dans les Maritimes défient la loi

OTTAWA (PC) — Statistiques-Canada révèle que le nombre de fonctionnaires a augmenté de cinq pour cent dans neuf provinces et dans les territoires, durant l'exercice financier qui s'est terminé en septembre dernier.

A la fin de septembre, le gouvernement comptait 328,122 employés réguliers ou à temps partiel, sans compter ceux du gouvernement de la Colombie-Britannique et ceux des corporations de la couronne. L'augmentation, durant l'année, s'est soldée en fait par 14,287 employés.

Les chiffres ne sont pas connus pour la Colombie-Britannique. Le premier ministre William Bennett a en effet interdit à ses fonctionnaires de fournir ces statistiques en raison d'un différend Ottawa-Victoria qui n'a d'ailleurs rien à voir avec Statistiques-Canada.

Parmi les fonctionnaires provinciaux, on compte les employés de mininstères et d'agences gouvernementales, les institutions, les commissions et les organismes spéciaux. Dans les institutions, on compte les employés d'hôpitaux, les employés et instituteurs des institutions pénitentiaires et les professeurs au niveau post-scolaire. Ceci comprend aussi les instituteurs du Nouveau-Brunswick, seule province qui paie directement les enseignants, plutôt que de passer par l'intermédiaire des commissions scolaires.

Au niveau des entreprises gouvernementales, telles l'Hydro-Québec et l'Hydro-Ontario, on compte environ 120,300 employés. Les corporations de la couronne emploient quelque 142,850 personnes, tandis que le personnel des ministères et agences gouvernementales s'établit à 300,342 employés.

L'Etat emploie 328,000 fonctionnaires

FREDERICTON (PC) — Le personnel de cadre continue à faire fonctionner les centrales de la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick pendant que la grève des employés bat son plein.

La plupart des ouvriers syndiqués, membres du Local 1733, affilié à la Fraternité internationale des électriciens (FIE), ont refusé de regagner leurs postes malgré une injonction de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick les enjoignant à retourner au travail.

Les employés avaient commencé àquitter les centrales, lundi, à la suite d'une dispute impliquant l'embauche d'employés à temps partiel pour effectuer des travaux de maintenance et la lenteur des négociations pour un nouveau contrat.

Un porte-parole de la société, qui appartient au gouvernement provincial, a signalé qu'il n'y avait pas eu d'interruption de courant sérieuse causée par la grève.

Le nombre des employés de la société s'élève à 800, tous membres du Local 1733.

Un représentant syndical, M. Al Halfyard, a déclaré que le syndicat continuait à maintenir les services essentiels.

Selon lui, on a signifié a tous les employés que l'injonction les enjoignait de retourner à leurs postes mais les seuls qui ont obéi à l'ordre de la Cour ont été ceux des régions de Moncton, Buctouche et Sackville où certains se sont présentés pour travailler, mercredi.

M. Halfyard a ajouté que d'après l'ancien contrat, échu le 31 déc. dernier, un ouvrier qualifié de premier ordre ne gagnait que $4.99 à l'heure et que le syndicat se proposait d'obtenir la parité avec les employés de l'industrie privée qui gagnent $6.57 à l'heure pour un travail similaire.

LaSalle sympathise avec J-Y. Morin

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, s'est porté à la défense du chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jacques-Yvan Morin, sur qui pèse une accusation d'avoir illégalement encaissé un chèque de $1,796 pour frais de voyage.

M. LaSalle a dit que M. Morin a été victime "d'un acte de piraterie le plus bas" de la part des libéraux et il a déploré que le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, se soit retiré du débat.

Tout en reconnaissant que le chef parlementaire du Parti québécois a fait preuve de naïveté, M. LaSalle a expliqué que c'est tout de même le président de l'Assemblée nationale, l'autorité suprême en Chambre, qui a ordonné l'émission de ce chèque au nom de M. Morin.

S'agissait-il d'un traquenard ou d'une véritable erreur "de technicalité"? Il serait intéressant de le découvrir, a dit encore M. LaSalle.

C'est le 15 janvier qu'une commission parlementaire doit se réunir et étudier le cas de M. Morin qui est susceptible de perdre son siège à l'Assemblée nationale.

M. LaSalle ne croit pas que c'est là le but recherché par le Parti libéral et il en veut comme indice la volonté du premier ministre Bourassa d'amender la Loi de la législature d'une façon rétroactive de manière à exonérer le chef péquiste.

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Felicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

CANADA EN BREF

NAVIRE EN FEU

HALIFAX (PC) — Les trente membres d'équipage du cargo grec Amvourgon, en flammes au large de la Gaspésie, ont été rescapés hier en milieu de soirée par un cargo russe et un hélicoptère des Forces armées canadiennes.

Un porte-parole des forces armées a expliqué que le bâtiment soviétique a récupéré 25 des 30 membres du navire grec et que les quatre autres et leur capitaine ont été secouru par un hélicoptère canadien, basé à Summerside sur l'Ile-du-Prince-Edouard.

L'Amvourgon, qui jauge 7,267 tonneaux, était en route vers Baltimore depuis le port de Québec et a pris feu à quelque sept milles au large de Rivière-au-Renard.

Les membres d'équipage secouru par l'hélicoptère ont été conduits à Rivière-au-Renard d'où ils seront transportés jusqu'à Summerside. En soirée, on ne savait pas où le bâtiment russe a déposé les matelots qu'il a rescapés.

CRTC

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio et de la télévision du Canada révèlera au cours du mois des nouvelles mesures propres à améliorer la qualité des programmes FM.

Le porte-parole du CRTC ne peut préciser la date, ajoutant seulement que les retards sont dus à la traduction.

C'est en avril de l'an dernier que le Conseil avait signifié son intention de tels changements, une série d'auditions y ayant fait suite.

Le point en litige, semble-t-il, c'est que les programmes sur FM ne sont plus guère que des répliques des programmes AM, avec de la publicité ainsi que de la musique supposément populaire.

Le Conseil veut que les postes FM appliquent sans délai les décisions au sujet des programmes, et il surveillera de près l'observance des nouveaux règlements.

SYNDICAT GENS DE MER

TORONTO (PC) — Le député néo-démocrate Morton Shulman a affirmé mercredi qu'il conserve d'autres informations sur la violence et la corruption au sein du syndicat international des gens de mer.

Le mois dernier, le Dr Shulman avait révélé à l'Assemblée législative que des actes d'intimidation se produisaient dans le syndicat et que des politiciens fédéraux auraient été soudoyés, mais maintenant il attend que le gouvernement fédéral lance une enquête pour révéler d'autres faits.

METIS

GRANDE CACHE, Alberta (PC) — Depuis cinq ans, des Métis réclamaient la rétrocession de terres qui leur avaient appartenu pendant 50 ans et dont ils avaient été délogés lors de la construction du parc national Jasper.

Le gouvernement provincial vient enfin de leur rendre justice. Des documents officiels remettent à 40 familles 4,150 acres, 275 milles à l'ouest d'Edmonton.

Les Métis vont y retourner et ils veulent faire servir une partie du territoire à un lieu touristique.

DIRECTIVES-CADEAUX

OTTAWA (PC) — Le cabinet du premier ministre serait à mettre au point des directives devant régir l'acceptation de cadeaux de la part des hommes politiques fédéraux, des hauts fonctionnaires et des membres de leur famille immédiate.

Selon un porte-parole du cabinet du premier ministre, cette étude viserait à éviter la possibilité de conflits d'intérêts et traiterait des problèmes reliés aux questions douanière et fiscale puisqu'il n'existe pas actuellement de directives ou de législation se rapportant aux présents que peuvent rapporter au pays les hommes d'Etat.

PROPOSITION REJETEE

OTTAWA (PC) — Le bureau des commissaires d'Ottawa a rejeté, mardi, un projet de construction d'un foyer pour personnes âgées pour la bonne raison que l'immeuble projeté aurait été "pris en sandwich entre deux cimetières".

"Cela aurait eu tout l'air d'une anti-chambre", a commenté M. Douglas Wurtels, commissaire responsable du développement communautaire.

Le lot de cinq acres est situé à proximité de deux temples, d'un centre commercial et est desservi par une ligne d'autobus.

"Cependant, l'emplacement se trouve essentiellement en plein centre d'un cimetière", note le rapport du bureau des commissaires.

RADIO-ACADIE

MONCTON, N.-B. (PC) — Radio-Acadie a annoncé, mercredi, une rencontre avec Radio-Canada, afin de solliciter de l'aide financière et technique de la société d'Etat.

M. Roger Morin, porte-parole de Radio-Acadie, a précisé que la rencontre aura lieu à Moncton, le 14 janvier, et ne constituera qu'une prise de contact.

Radio-Acadie veut établir un second poste radiophonique privé au Nouveau-Brunswick, à Caraquet. Il en existe un premier à Edmundston, en plus de ceux de Radio-Canada.

En cas d'échec des pourparlers, Radio-Acadie a l'intention de se tourner vers les investisseurs du Québec, a déclaré M. Morin.

CARRIERES ET PROFESSIONS

SECRETAIRE

- *5 ans d'expérience*
- *Sténographie*
- *Dactylographie*

Ecrivez, téléphonez ou venez à:

La Caisse d'Etablissement,
Saguenay-Lac-St-Jean,
371, rue Racine est,
Chicoutimi, Québec.
G7H 1S8

Téls: 549-7501 — 668-2498 — 679-0604

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

Port-Cartier, Québec

L'expansion de nos opérations prévue pour 1975 à Mont-Wright et Fermont demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

MECANICIENS DE MOTEURS DIESEL

Expérimentés dans l'entretien, la réparation et le remontage de moteurs Diesel. (Expérience sur les moteurs GM-149, Caterpillar, Alco-251 et GM-567-C un avantage).

ELECTRICIENS — ENTRETIEN DIESEL

Expérimentés dans l'entretien et la réparation des systèmes électriques; générateurs, alternateurs, commande d'allumage, etc...

MECANICIENS D'ENTRETIEN

Expérimentés dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel lourd: pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc...

ELECTRICIENS D'ENTRETIEN

Expérimentés dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuit AC et DC, dépannage (Trouble shooting), lecture de plans, etc...

MECANICIENS DE MACHINES FIXES

Les candidats doivent posséder un certificat de Classe "2" de la province de Québec.

MECANICIENS INDUSTRIELS (MILLWRIGHT)

Expérimentés dans l'entretien et la réparation de moulin: convoyeurs concasseurs, alignement de moteurs, etc...

Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience.

CEGEP

Aussi la Compagnie recherche des gradués de CEGEP 1973 ou de 1974 dans les disciplines suivantes:

Electrodynamique, Electronique, Instrumentation & Contrôle, Equipement Motorisé.

Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre $13,000 et $14,500 pour la semaine de 40 heures.

Les salaires ci-haut mentionnés incluent le boni de vie chère relié à l'indice des prix à la consommation du Canada et aussi un boni d'éloignement de $150.00 pour personnes mariées et $135.00 pour célibataires. En plus ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tels que: jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fonds de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayées par la Compagnie.

Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.

Tous les candidats intéressés peuvent rencontrer le représentant de Québec Cartier:

AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
214 est, rue Racine
Chicoutimi, Québec

MARDI, LE 14 JANVIER 1975, DE 9H.00 A.M. A 6H.00 P.M.

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Municipale Conjointe des Loisirs de St-Félicien désire engager un directeur des loisirs.

Ses principales fonctions seront l'administration et l'animation des loisirs sous la directive de la Commission Municipale Conjointe.

QUALITES REQUISES:

— Excellente culture générale.
— Fortes connaissances de la philosophie et des objectifs du loisir communautaire.
— Intelligence pratique et habileté à prendre des décisions et à les faire exécuter rapidement.
— Etre émotionnellement stable et avoir des normes élevées d'éthique professionnelle.
— Dynamisme et imagination créatrice.
— Habileté à communiquer son dynamisme et son enthousiasme aux autres.
— Facilité d'expression.
— Habileté à communiquer verbalement et par écrit.
— Bonne santé, bonne apparence.
— Etre âgé de plus de 25 ans.

REMUNERATION:

Salaire à discuter selon l'expérience.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement et devront parvenir à l'adresse suivante, avant le 21 janvier 1975 à cinq heures p.m.

ADRESSE:
Mme Guy Bouchard, secrétaire.
Commission Municipale Conjointe des Loisirs,
1058, boul. Sacré-Coeur,
St-Félicien, Qué.

Mme Guy Bouchard, secrétaire.

REPRESENTANT DEMANDE

TRAVAIL:

Vente de plans de location, d'appareils pour traitement d'eau, fours micro-ondes, lave-vaisselle, etc.

TERRITOIRE:

Lac St-Jean. (Le candidat devra résider dans une localité du Lac St-Jean).

SALAIRE:

Salaire de base et généreuses commissions.

Allocation d'auto, compte de dépenses. Possibilité de $10,000 et plus par année.

Le candidat devra être agressif et travailleur.

Pour application, écrire à:

C.P. 141,
Chicoutimi

PATRONS

DE CONFECTION TRES FACILE

Patron imprimé: 9412.
Grandeurs: 8-20.

Par Marian MARTIN

La robe la plus facile à confectionner, pas de couture à la taille, par de fermeture-éclair! Elle s'enfile par-dessus la tête, les manches sont larges, des plis légers sous la ceinture avec boucle.

Patron imprimé 9412: Grandeurs: 8-10-12-14-16-18-20. La grandeur 12 (buste 34) requiert 2½ verges de tissu, 54 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept des patrons, à 60, Progress Street, Scarborough, Ontario MIT 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.

Livre de Couture Instant $1.00.

9412
8-20

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

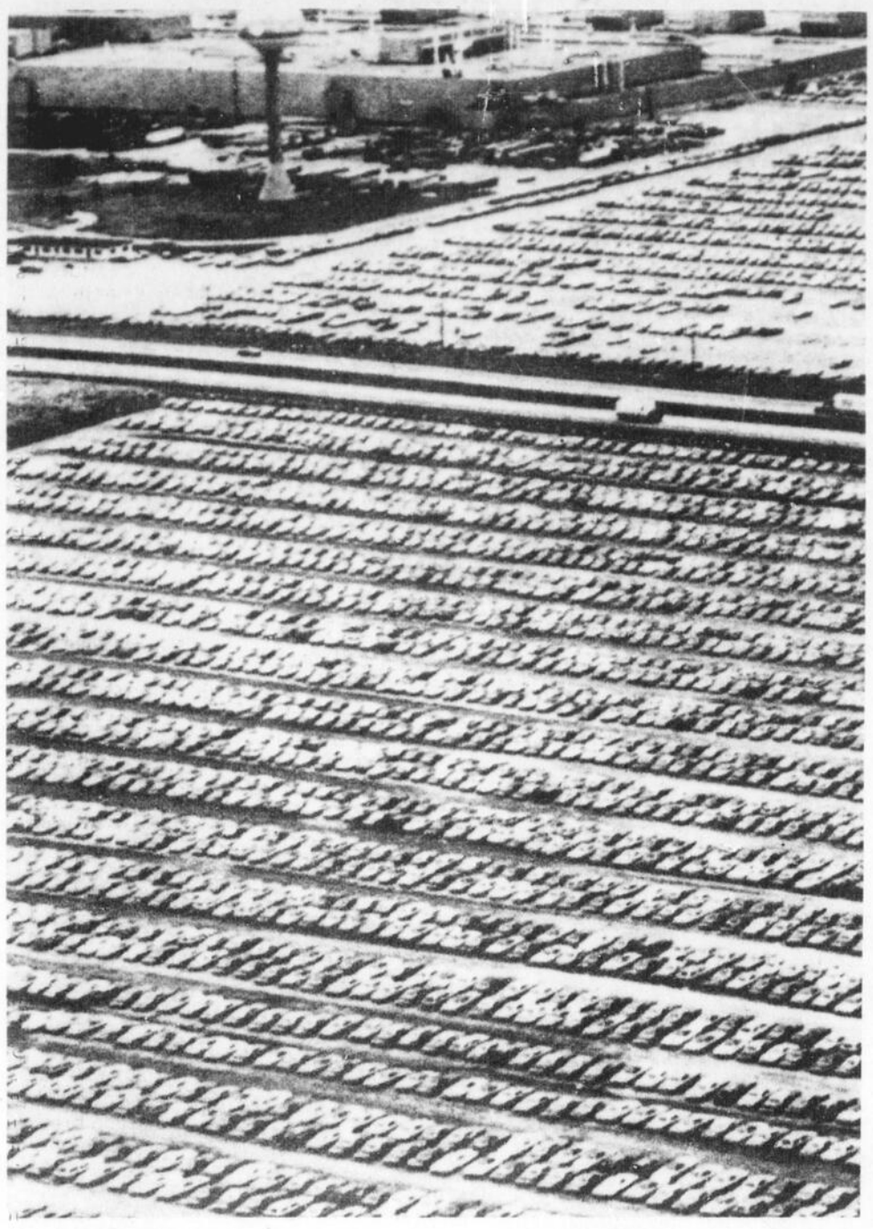

DES NEUVES — Des milliers d'automobiles fabriquées par Chrysler sont restées invendues et végètent dans les terrains de stationnement de la compagnie, pendant que les ventes continuent de baisser.

(PC Téléphoto)

60 sorties aériennes en deux jours

L'aviation bombarde Phuoc Binh

SAIGON (Reuter) — La guerre s'intensifie au Sud-Vietnam. L'aviation gouvernementale a bombardé des positions Vietcong tandis que le pays observe un deuil national à la suite de la chute de Phuoc Binh.

Selon le commandement de Saïgon, l'aviation est intervenue mardi soir et mercredi, effectuant plus de 60 sorties contre des objectifs logistiques de la zone occupée par les communistes dans les régions de Loch Ninh, à une centaine de km de la capitale, et de Bu Dop, plus au nord, près de la frontière cambodgienne. Les objectifs se trouvaient dans la province de Binh Long qui borde celle de Phuoc Long, maintenant entièrement aux mais des communistes.

Selon le porte-parole du Vietcong, des bombes —dont certaines incendiaires— sont tombées mardi soir sur la ville de Loch Ninh. Le porte-parole a qualifié les bombardements d'actes "barbares" dirigés contre la population civile.

Des informations non confirmées indiquent que l'aviation a frappé également à Phuoc Binh, tombée mardi aux mains des communistes. Elles n'ont pas été confirmées par Saigon, mais le général Le Ngoc Trien, chef d'état-major adjoint de la Troisième région militaire, qui comprend Phuoc Binh, a déclaré, dans une conférence de presse, que la politique sud-vietnamienne était de détruire par des raids aériens le matériel qui pourrait servir à l'ennemi lorsqu'une position a été abandonnée.

Mission de l'aviation

Le général a ajouté que l'aviation sud-vietnamienne avait pour mission de détruire les dépôts de munitions et de vivres de la province de Phuoc Long.

De source militaire, on indique que l'aviation est également intervenue contre la montagne de Ba Den, à 80 km au nord-ouest de Saïgon, dont les gouvernementaux ont perdu mardi le contrôle. Le sommet domine la ville voisine de Tay Ninh d'un millier de mètres et constitue un emplacement stratégique où l'aviation tente d'empêcher les communistes de hisser leur artillerie. Les gouvernementaux tiennent encore des positions à flanc de montagne, mais ne contrôlent plus le centre de communications situé au sommet et qui enregistrait les mouvements communistes dans cette zone.

Celle-ci, juste au sud des régions où les communistes sont fermement installés, est considérée comme cruciale par Saïgon et une division d'infanterie y a été massée.

D'autre part, les combats dans la province côtière de Binh Dinh ont fait plus de 100 tués dans les rangs communistes, rapporte le commandement de Saïgon. Les gouvernementaux ont perdu 10 tués et 16 blessés.

A l'est de Saïgon, le commandement sud-vietnamien a fait état de combats près de la ville de Hoai Duc qui a été pilonnée par l'artillerie communiste.

Par ailleurs, l'épave d'un avion a été répérée sur une montagne de la région de Nha Trang, a 320 km au nord-est de Saïgon. Une équipe a été dépêchée sur les lieux. On pense qu'il s'agit de l'épave de l'appareil C-123 disparu vendredi dernier avec neuf personnes, dont un Américain à bord. L'appareil, loué par la compagnie Air America à la compagnie de Taiwan China Airlines, se rendait de Nha Trang à Dalat.

Deuil national

A Saïgon, bars et cinémas ont fermé leurs portes, mercredi, pour observer le deuil national de trois jours décrété après la chute de Phuoc Binh. Des drapeaux noirs et blancs —couleurs de deuil au Sud-Vietnam— ont été tendus dans les rues. Quelques rares établissements sont toutefois restés ouverts.

Le deuil national doit s'achever vendredi par une manifestation de masse près de l'hôtel de ville, sous des banderoles demandant aux Sud-Vietnamiens de "serrer les rangs derrière l'armée et le président pour lutter contre les communistes".

Malgré la maladie

Leonide Brejnev se rend aux obsèques de sa mère

MOSCOU (Reuter) — M. Leonide Brejnev et sa famille ont assisté mercredi aux obsèques de la mère du secrétaire général du parti communiste soviétique, dont le décès, à l'âge d'environ quatre-vingt-douze ans, avait été annoncé la veille à Moscou.

La présence de M. Brejnev à l'inhumation, au cimetière du monastère de Novodevitchie, est rapportée par l'agence Tass selon laquelle la cérémonie s'est déroulée par un vent glacial et une température de moins sept degrés centigrades.

Plusieurs autres personnalités soviétiques, parmi lesquelles Nikita Khroutchev et l'une des femmes de Staline, Nadejda Allilouyeva, sont enterrées dans ce cimetière aux murs de briques rouges.

Son accès était interdit mercredi aux personnes non invitées à la cérémonie, comme l'était le Club des Savants où la dépouille de Mme Natalia Brejnev avait été exposée. La limousine de M. Brejnev était en tête du cortège funèbre, mais le givre sur les vitres n'avait pas permis de voir si le secrétaire général se trouvait à l'intérieur.

Leucémie ou cancer?

La presse égyptienne, sans parler d'éventuels désaccords entre Moscou et Le Caire, a avancé des raisons de santé, et aux Etats-Unis le "Boston Globe" faisait même, mercredi, état de rumeurs selon lesquelles M. Brejnev était attendu ce jour au centre du cancer Sydney Farber.

"Totalement, absolument faux", a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ron Nessen, faisant écho au démenti implicite du ministère soviétique des Affaires étrangères à Moscou.

L'URSS n'a pas remplacé les armes perdues en octobre 1973 par l'Egypte

BEYROUTH (AP) — L'Union soviétique a refusé de remplacer les armes perdues par l'Egypte au cours de la guerre d'octobre 1973, déclare le président Anouar el-Sadate, dans une interview que publie mercredi le journal Al-Anouar, de Beyrouth.

"Je tiens à dire que jusqu'à présent, l'Egypte n'a pas comblé ses pertes en armes subies au cours de la dernière guerre, bien que l'Union soviétique ait entièrement comblé les pertes subies par les Syriens il y a 14 mois, avant même le cessez-le-feu".

"Nous sommes heureux du rapide réarmement de la Syrie parce qu'elle est notre alliée et que l'Egypte et la Syrie poursuivent un objectif commun", déclare le président Sadate.

"Mais je tiens à ce que tous les Arabes du monde arabe sachent que depuis le cessez-le-feu d'octobre 1973 jusqu'à maintenant, l'Egypte n'a reçu des Soviétiques que des armes achetées et payées par le colonel Boumedienne et de petites quantités de munitions et de pièces détachées.

"Il n'y a eu, de la part des Soviétiques, aucun remplacement d'aucune arme fondamentale jusqu'au moment où nous causons ensemble, ici".

Attitude soviétique

Selon le président Sadate, l'Egypte souhaite un report du remboursement de la dette soviétique, en raison des fardeaux économiques imposés par la guerre d'octobre.

Le dirigeant égyptien, qui laisse apparaître un profond mécontentement face à "l'attitude soviétique", déclare aussi que l'ajournement du voyage de M. Brejnev au Caire a "gelé" tous les problèmes en suspens entre les deux pays.

Il ne souffle mot des rumeurs selon lesquelles Le Caire souhaiterait obtenir un réacteur nucléaire des Soviétiques. Au cours du voyage au Caire de l'ancien président Nixon, l'année dernière, les Etats-Unis avaient offert un réacteur à l'Egypte, mais Le Caire avait apparemment refusé de donner à Washington la garantie qu'il ne serait utilisé qu'à des fins pacifiques.

"L'existence possible d'une bombe atomique en Israël ou la possibilité, pour Israël, d'en fabriquer une existe, dit-il.

"Mais si Israël introduit des armes atomiques au Proche-Orient, nous aurons le droit absolu de rechercher et d'acquérir un armement nucléaire. Cette possibilité existe aussi".

En ce qui concerne le mécontentement intérieur, en Egypte, le président Sadate impute les incidents de la semaine dernière à "un front du refus (marxiste)... qui refuse maintenant ce que l'Egypte cherche à réaliser".

"Le refus est devenu une mode de nos jours", ajoute-t-il.

DECES

M. ISIDORE LECLERC

A Chicoutimi, le 7 janvier 1975, à l'âge de 84 ans et 9 mois, est décédé **M. Isidore Leclerc,** époux de Dame Ludivine Boucher. Il demeurait au 114, St-Ephrem, Chicoutimi-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 janvier à 2.30 hres. Le départ se fera du salon Emery Gravel Enr., 2410, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, à 2 hres pour l'église St-Luc et de là au cimetière paroissial.

Direction: Emery Gravel Enr., Chic.-Nord.

M. PHILIPPE DESBIENS

A Chicoutimi, le 8 janvier 1975, à l'âge de 83 ans et 7 mois, est décédé **M. Philippe Desbiens,** époux de Dame Yvonne Gagnon. Il demeurait au 43, Hôtel de Ville, St-Honoré. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 janvier, à 2 hres. Le départ se fera du salon Emery Gravel Enr., 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord, à 1.30 hres pour l'église St-Honoré et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Laurent, Louis-Philippe, Jean-Marie, M. l'Abbé Ernest Desbiens, Marcel et Adrien; aussi ses filles: Mme Georges-Henri Bouchard (Aline), Mme Jean-Baptiste Côté (Murielle), Mme Eudore Flamand (Lucie), Mme Ivonick Gauthier (Julienne).

Direction: Emery Gravel Enr., Chicoutimi-Nord.

M. ALPHONSE BINET

À Roberval, le 7 janvier 1975, à l'âge de 86 ans et 2 mois, est décédé **M. Alphonse Binet,** époux en premières noces de feue Mme Marie-Julie Brassard. et en secondes noces de feue Mme Alice Schmouth. Il demeurait au 1011, boul. St-Joseph, Roberval. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 janvier 1975, à 3 hres. Le départ se fera du salon Harvey Ltée, 816, St-Joseph, Roberval, à 2.30 hres pour l'église St-Jean-de-Brébeuf et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée, Roberval.

MME ANNE-MARIE LABERGE

A Shefferville, le 25 décembre 1974, à l'âge de 64 ans, est décédée **Mme Anne-Marie Laberge,** épouse de M. Robert Belleville. Elle demeurait au 186, Burma, Arvida. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 janvier, à 2 hres. Le départ se fera du salon Gravel & Fils Ltée, 304, Racine est, Chicoutimi, à 1.30 hres pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière de Chicoutimi.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

M. JACQUES LAMOTHE

A Dolbeau, le 7 janvier 1975, à l'âge de 47 ans, est décédé **M. Jacques Lamothe,** époux de Mme Irène Moreau. Il demeurait au 911, Des Cèdres, Dolbeau. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 10 janvier 1975, à 10 hres. Le départ se fera du salon C.-A. Gauthier Ltée, 258, 6e Avenue, Dolbeau, à 9.30 hres pour l'église Ste-Thérèse et de là au cimetière de Dolbeau.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

DAME MARIA ROY

A Roberval, le 8 janvier 1975, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédée **Dame Maria Roy,** épouse en premières noces de feu Georges Martel et en secondes noces de feu Percy Ward.

Elle demeurait au 781, Lévesque, Roberval. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 janvier 1975 à 4.15 hres.

Le départ se fera du salon Harvey Ltée, 816, St-Joseph, Roberval, à 3.45 hres pour l'église Notre-Dame de Roberval et de là au cimetière de St-Prime.

Direction: Harvey Ltée, Roberval.

MLLE MARIETTE COTE

A St-Jérôme, le 7 janvier 1975, est décédée **Mlle Mariette Côté.**

Elle demeurait au Rang 3, Ste-Croix. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 janvier 1975, à 2 hres. Le départ se fera du Salon paroissial de Ste-Croix à 1.30 hres pour l'église Ste-Croix, et de là au cimetière paroissial. Elle était la fille de M. Edouard Côté et de feue Dame Ellée Boivin.

Direction: Desbiens & Frères Inc., St-Jérôme.

MOTS CROISES

problème: no 365

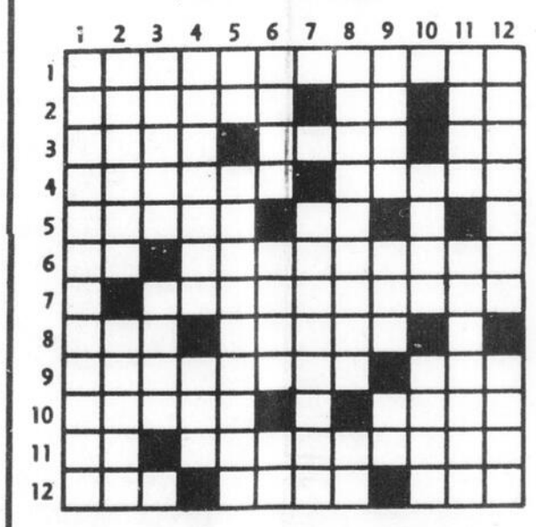

HORIZONTALEMENT

1- Médisances, criailleries.
2- Bande de terre qui borde une étendue d'eau. -- Lettre grecque.-- Double règle.
3- Deuxième calife des musulmans.--Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque.--Unité.
4- Irrritation.--Délai.
5- Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire.--Possessif.
6- Fer. -- Apprêterai avec de l'emploi.
7- Attentes d'un bien qu'on désire.
8- Levant.--Urticacée.
9- Conduirais. -- Action de tirer.
10- Du verbe "être". -- Sortit du néant.
11- Lac du Soudan.--Actions d'aérer.
12- Puissant explosif. --Fin, adroit.--Syllabe de la mouche africaine.

VERTICALEMENT

1- Action de crucifier.
2- Prive un officier de son emploi.-- Bandelette de linge.
3- Fit descendre par le gosier. -- Volcan actif de la Sicile.
4- Tables des tarifs.-- Ecole Nationale d'Administration.
5- Argent.-- Reprendre ce qu'on avait apporté.
6- Affluent de l'Oubangi.-- Quartier d'Istambul.--Petit ruisseau.
7- Enchâsseras une pierre dans une monture.
8- Illuminais vivement. --Ferrure.
9- Action de se ruer. --Dans la rose des vents.--Ici.
10- Enclos boisé pour la promenade.-- Allure du cheval.
11- Sorte de boîte qui sert à conserver un objet.-- Formés d'air.
12- Exhalais une odeur. --Frôle.

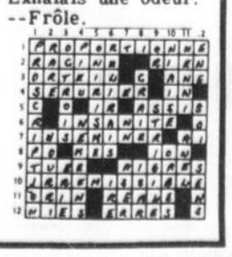

Sears

LE PORTRAIT EST ENTIEREMENT FINI EN COULEUR EXTRAORDINAIRE

PORTRAIT 8" X 10"

EN COULEUR "IMPERIAL"

POUR 4 JOURS SEULEMENT

99¢ PAR SUJET

PLUS .50 FRAIS DE MANUTENTION

Le portrait de votre enfant pris avec films et matériaux Kodak "Professional" vericolour et nos fonds tout nouveaux en couleur "Dynamic" qui vous assurent une fidélité des couleurs incomparable et un réalisme étonnant.
Il vous faut voir cette aubaine pour y croire!

- Aucune obligation d'achat de portraits additionnels.
- Portraits supplémentaires disponibles à des prix raisonnables.
- Limite: Une offre spéciale par enfant - deux par famille.
- Age limite: 3 semaines à 14 ans.
- Portraits de groupe: .99 pour chaque enfant additionnel.
- Choix de poses.
- Faites votre choix à partir de portraits finis - non d'épreuves.

Sears
SIMPSONS-SEARS

Photographes
Heures: Mar., Mer.: 9:15-5:30
Jeu., Ven.: 9:15-8:00
Sam.: 9:00-4:00

LE MONDE EN BREF

IRLANDE — ARRESTATION

DUBLIN (AFP) — Levin Mallon, l'un des principaux leaders de l'IRA provisoire, a été arrêté mercredi à Faxrock, l'un des quartiers résidentiels de Dublin.

Spécialiste des évasions spectaculaires, Mallon était recherché depuis août dernier par la police de l'Eire. A cette date, il s'était ouvert à la dynamite un chemin dans les murs de la prison de Portlaoise et s'était échappé avec 18 autres détenus.

En octobre 1973, il avait fui de la prison de Mountjoy, à Dublin, en montant avec deux autres prisonniers dans un hélicoptère qui avait atterri au coeur même du pénitencier.

Kevin Mallon était également recherché par la police britannique. C'est lui que, selon des informations non confirmées, l'état-major des "provisoires" avait dépêché en Angleterre en décembre pour faire appliquer la trêve de Noël.

CIA — ETRANGER

WASHINGTON (AFP) — Les ingérences clandestines de la CIA dans certains pays étrangers, notamment au Chili, vont être examinées sous peu par la Commission des Affaires étrangères du Sénat au cours d'auditions spéciales, a annoncé mercredi le président intérimaire de cette commission, le sénateur démocrate John Sparkman.

Ce sera la première fois que cette commission parlementaire s'intéressera aux activités de la centrale d'espionnage des Etats-Unis dans les affaires intérieures d'autres pays. M. Sparkman a fait cette annonce au cours d'une interview à la radio.

Plusieurs membres du Congrès avaient demandé, sans résultat jusqu'à présent, l'ouverture d'une enquête à la suite des révélations faites en octobre dernier pour "stabiliser" le gouvernement Allende, sur les activités de la CIA au Chili.

ELECTIONS — DANEMARK

COPENHAGUE (AP) — Les sondages laissent prévoir que le Parti libéral, que dirige le premier ministre Poul Hartling, augmentera largement le nombre de ses sièges aux élections législatives qui se déroulent jeudi au Danemark. Mais certains partis de l'opposition devraient également améliorer leur position.

PETRO — DOLLARS — CONFRONTATION

LONDRES (AFP) — **Européens et Américains sont en désaccord sur le meilleur moyen de recycler les pétro-dollars et de les réinjecter dans l'économie occidentale, lourdement handicapée par le quadruplement du prix du pétrole.**

Pour la première fois, en effet, les neuf pays du Marché commun ont nettement marqué, à Londres, leur préférence pour un système de recherche directe des capitaux auprès des pays producteurs de pétrole pour l'intermédiaire du Fonds monétaire international, qui bénéficie d'ailleurs d'un préjugé favorable auprès de l'Arabie saoudite, principal détenteur de pétro-dollars.

La Rhodésie blanche n'a plus le choix

NAIROBI (Reuter) — L'Afrique australe est "à la croisée des chemins", et tout nouvel échec sur la voie d'un règlement en Rhodésie risquerait d'entraîner une intensification des combats entre régimes blancs et le reste de l'Afrique.

Tel est le message adressé indirectement à M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, par le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, mercredi, à Lusaka, dont la présente tournée de 12 jours en Afrique lui a permis de prendre le pouls de la situation nouvelle créée par la volonté des gouvernements de la région de parvenir à un règlement en Rhodésie.

Lui répondant comme en écho, le président Julius Nyerre, de Tanzanie, ouvrant à Dar es Salaam la 24e session du comité de libération de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), a invité les 250,000 Blancs de Rhodésie à choisir entre l'indépendance du pays sous le contrôle des cinq millions et demi d'Africains, le retour à l'état de colonie de la couronne et la guerre.

Un choix

"Si Ian Smith et ses partisans souhaitent éviter la guerre et veulent la levée des sanctions (économiques imposées par les Nations Unies), ils ont le choix entre ces deux choses: Ils peuvent soit accepter la règle de la majorité immédiatement et voir ainsi l'indépendance de leur pays reconnue. Ou ils peuvent accepter que la Rhodésie demeure colonie de la Grande-Bretagne, demeurant sujette à diverses étapes intermédiaires conduisant à l'application de la règle de la majorité et à l'indépendance, de la même façon que tout autre ancienne colonie britannique", a-t-il dit.

"Il ne doit subsister aucun doute dans les esprits sur notre détermination à revendiquer l'indépendance de la Rhodésie sur la base de la règle de la majorité, ou sur notre capacité à recourir à la lutte armée si cela devait malheureusement être nécessaire", a souligné le président tanzanien.

Au cours d'une conférence de presse à Nairobi, après avoir rencontré le président Jomo Kenyatta du Kenya, M. Callaghan a déclaré avoir été impressionné par la gravité de la situation en Afrique australe.

Croisée des chemins

"Je ne pense pas que quiconque dans ce grand continent devrait se faire des illusions. Nous sommes parvenus à la croisée des chemins dans le développement futur de l'Afrique australe.

"Si les choses se passent bien, nous pourrions avoir un règlement en Rhodésie conduisant à la paix et à la coopération, à la justice et à la règle de la majorité. Si, en revanche, elles se passent mal, je crois alors que nous connaîtrons une période de recrudescence de la lutte armée qui ne sera pas limitée à un seul côté. Elle sera livrée avec une âpreté accrue de part et d'autre. Telle est la responsabilité qui est entre nos mains", a déclaré M. Callaghan.

Prenant la parole au cours de la même conférence de presse, M. Munyua Waiyaki, ministre kényan des Affaires étrangères, a déclaré qu'il était temps que la Grande-Bretagne convoque une conférence constitutionnelle. Si certaines parties étaient opposées à sa tenue à Londres, le gouvernement kényan serait prêt à l'organiser à Nairobi.

De sources britanniques, on indique que le gouvernement de Londres envisage de convoquer une telle conférence "dans un proche avenir" dès qu'il se sera assuré que toutes les conditions de succès sont réunies.

LISEZ
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

BRIDGE

B-4668

L'ENJEU

Alors que les résultats d'une main sont transposés en points de match le véritable enjeu devient la levée ou les levées supplémentaires. Si au cours des compétitions soumises à la marque internationale (IMP) toujours les joueurs en flancs doivent exploiter la moindre chance de faire chuter l'adversaire, sans se soucier d'accorder au déclarant l'occasion d'obtenir une ou plusieurs levées supplémentaires, une stratégie contraire doit être utilisée alors que les résultats sont convertis en points de match. En ces cas la première tâche des joueurs en flancs est la prévention de levées supplémentaires et non un effort en vue de prévenir la réussite du contrat.

Comme en bien des cas la main suivante est l'occasion d'une lutte dont l'enjeu est représenté par la levée supplémentaire.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

	Pi-R Co-A-5-4 Ca-A-R-8-6-2 Tr-D-V-3-2	
Pi-D-V-5-2 Co-8-6 Ca-9 Tr-A-R-9-7-6-4	N O E S	Pi-10-8-4 Co-V-10-7 Ca-D-V-10-7-5-4 Tr-10
	Pi-A-9-7-6-2 Co-R-D-9-3-2 Ca-6 Tr-8-5	

Nord	Est	Sud	Ouest
1-carreau	passe	1-pique (1)	2-trèfles
contre (2)	passe	2-coeurs (3)	passe
4-coeurs	passe	passe	passe

(1) Alors que la main Sud promet deux enchères la suite pique doit être annoncée en premier lieu, même si la suite coeur peut-être plus prometteuse.

(2) Excellente occasion pour Nord de rechercher une pénalité alors qu'il a singleton à la suite de son partenaire.

(3) Sud doit-il ou non accepter la proposition de son partenaire?

Alors que la recherche d'une pénalité produirait soit l'une des meilleures marques ou l'une des plus faibles, la décision de Sud peut être influencée par l'état de sa partie. Si à ce moment Sud a l'impression qu'il lui faut rechercher une amélioration, la recherche d'une pénalité devient une excellente occasion. Par contre si à ce moment Sud est très satisfait de sa partie, il ne serait peut-être pas très sage de courir le risque de subir une faible marque alors que l'adversaire pourrait s'en tirer avec une chute de deux levées.

Entame: roi de trèfle

Même si un deuxième trèfle peut se trouver chez le déclarant, Ouest doit refuser d'en faire suivre l'as immédiatement, ce qui permettrait au déclarant de réaliser assez facilement une levée supplémentaire. Ouest change au neuf de carreau pour l'un des honneurs du Mort. Si après le jeu du roi de pique le déclarant succombe à la tentation de disposer de son dernier trèfle sur le deuxième honneur de carreau, une coupe de la part d'Ouest fera s'envoler la levée supplémentaire. En effet Ouest fera suivre son as de trèfle permettant ainsi à Est de disposer d'un pique. Si à ce moment le déclarant fait trois demandes d'atout afin d'épuiser Est et pouvoir passer les deux derniers trèfles du Mort, il pourra disposer de deux de ses faibles piques, mais finalement il se trouvera dans l'obligation de céder le dernier pique et il récoltera la plus faible des marques. En effet les joueurs ayant accepté de pénaliser Ouest auront eu la meilleure marque et plusieurs compétiteurs auront totalisé dix levées en jouant le coup à 3-S-A.

C'est donc avec une plus grande précaution que le déclarant aurait dû se mettre à la recherche de la levée supplémentaire. Après le jeu du roi de pique le déclarant prend la main de l'un de ses atouts. Un pique est coupé par le faible atout du Mort qui fait suivre son as d'atout. Sur le deuxième honneur de carreau le déclarant dispose maintenant de son dernier trèfle et Ouest n'est plus en état de couper. Le déclarant reprend la main par la coupe d'un carreau puis retire le dernier atout d'Est. Un pique sera cédé à Ouest et alors que le déclarant obtiendra les dernières levées il sera assuré d'une bonne marque grâce à la levée supplémentaire qui aura été réalisée.

Noël Duchesne

Sears
vente d'entrepôt
SE POURSUIT...

"LES DIVORCES"
Populaires chansons de Michel Delpech: "Les divorcés", "Je l'attendais", "Ce fou de Nicolas", "La maison est en ruine", etc...
3.99 ch.

"Fugain et le Big Bazar", "Dark Horse" de Georges Harrison, "Marie-Paule Belle", "Une vie" de Dalida, "Charlebois", "Ghislaine Paradis et Robert Toupin", "Kung Fu Fighting" de Carl Douglas, "Les titres d'or de Sacha Distel, Vol.: 2", "Je suis malade" de Serge Lama.
SEARS — Disques — (Rayon 58)

LONGS-JEUX "PHASE 4"
"Caribbean Ros" avec Edmundo Ros, "Dance again" avec Edmundo Ros, "Percussive Latin Trio" avec Los Machucambos, "Beer Barrel Polka" avec Will Glahé et son orchestre, "Organized" avec Chris Waxman à l'orgue, "Oktoberfest" avec Will Glahé.

LONGS-JEUX DISCONTINUES 77c

Simpsons-Sears Ltd.

CHOIX DE CASSETTES 2.66 ch.

SEARS — Disques — (Rayon 58)